

Les Enjeux de l'information et de la communication

n° 16/2, année 2015

Figures de la « variation » médiatique : stratégies, discours, dispositifs

Dossier coordonné et présenté par
Viviane Clavier et Céline Paganelli



Mise en page et mise en ligne : Marc Bertier

http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/les_enjeux

**Patrimoine et collections numériques :
politiques, pratiques professionnelles, usages et dispositifs**

Viviane Clavier Céline Paganelli	5
<i>Présentation du dossier</i>	
Gérard Régimbeau	15
<i>Du patrimoine aux collections numériques : pratiques, discours et objets de recherche</i>	
Jessica de Bideran	29
<i>Un cas d'école pour les services d'archives, quand médiation et dispositif numérique éloignent le document</i>	
Emmanuelle Chevry Simona De Iulio	41
<i>Les collections d'affiches publicitaires numérisées : entre construction de l'offre et appropriations</i>	
Mylène Costes	53
<i>Les sites de manuscrits numérisés : quelle prise en compte du public non expert ?</i>	
Lisa Chupin	69
<i>Enjeux de la numérisation des herbiers pour l'information et la communication scientifiques : de la transformation des matières documentaires à l'évolution des pratiques</i>	
Julia Bonaccorsi	83
<i>Quelle réflexivité médiatique pour les Humanités Numériques ? La numérisation des manuscrits littéraires</i>	

Reconstruire les conditions d'intelligibilité du document numérique patrimonial : mobilisations documentaire et sémiotique des Linked Open Data

De l'usage de documents numériques au partage de connaissances par la constitution de collections dans une communauté professionnelle : de l'information au patrimoine

Patrimoine et collections numériques : politiques, pratiques professionnelles, usages et dispositifs

*Heritage and Digital Collections:
Policies, Professional Practices, Usages and Devices*

*Patrimonio, colecciones digitales:
políticas, prácticas profesionales, usos y dispositivos*

*Article inédit, mis en ligne le 15 septembre 2015*¹

Viviane Clavier

Viviane Clavier est maître de conférences HDR au Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication (Gresec) à l'Université Grenoble Alpes. Ses recherches s'inscrivent dans le champ de l'information spécialisée et professionnelle et portent plus particulièrement sur l'organisation des connaissances dans les dispositifs info-communicationnels dans le domaine de la santé et du patrimoine numérique.

Céline Paganelli

Céline Paganelli est maître de conférences HDR au Lerass-Ceric à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Ses travaux portent principalement sur les usages et pratiques informationnelles. Elle développe actuellement plusieurs axes de recherche, relatifs aux activités informationnelles en contexte professionnel, aux médias sociaux dans le domaine de la santé ainsi qu'au patrimoine numérique.

Plan de l'article

Introduction

Des enjeux multiples

Dispositifs de valorisation et rôle des spécialistes dans la médiation

Constructions sociales et organisation des connaissances

Conclusion

Références bibliographiques

.....
¹ Nous remercions David Meyer pour sa contribution à la gestion éditoriale de ce dossier sur financement du programme de recherche Métilde consacré à la mise en ligne des manuscrits de Stendhal dans lequel V. Clavier et C. Paganelli étaient engagées au nom du Gresec.

Résumé

Cet article introduit le dossier 2015 de la revue *Les enjeux de l'information et de la communication*, dossier intitulé « Patrimoine et collections numériques : politiques, pratiques professionnelles, usages et dispositifs ». Dans un contexte où la numérisation des collections patrimoniales s'effectue à un rythme soutenu, sous l'impulsion notamment des pouvoirs publics, le dossier proposé questionne les dispositifs d'accès aux collections patrimoniales numérisées aussi bien du point de vue de leur conception que de leurs usages. Rassemblant 8 articles reflétant des questionnements en sciences de l'information et de la communication sur le sujet, le dossier est organisé en deux temps : les premiers articles proposent une analyse des enjeux entourant ces dispositifs et plusieurs contributions envisagent le rôle des spécialistes dans la mise en œuvre des formes de médiation, d'autres enfin analysent les dispositifs du point de vue de leurs usages ou des modes d'organisation des connaissances qui y sont développés.

Mots-clés

Patrimoine numérique, collections d'archives, pratiques professionnelles, usages spécialisés, organisation des connaissances.

Abstract

This article introduces several studies about digitized patrimonial collections. This topic is currently crucial as many projects are led and managed at the instigation of public authorities which contribute by financing. Gathering 8 articles dealing with the digitization of patrimonial collections from an "information and communication sciences" point of view, this journal issue is organized as following: the first contributions propose an analysis of the challenges surrounding digital collections, then, several articles consider the role of specialists in the design and in the implementation of these collections, the last contributions deal with the uses issue.

Keywords

Digital heritage, archive collections, professional practices, specialized uses, knowledge organization.

Resumen

Este artículo presenta varios estudios sobre colecciones digitales patrimoniales. Bajo el impulso de los poderes públicos que contribuyen a su financiación, se han llevado numerosos proyectos. Reuniendo 8 artículos que tratan de la digitalización de colecciones patrimoniales desde el punto de vista de las ciencias de información y comunicación, este número de la revista está organizado como sigue: Los primeros artículos se proponen analizar las cuestiones relativas a las colecciones digitales. Luego, varias contribuciones tratan del rol de las especialistas en la concepción de los

dispositivos. Al final, los artículos analizan estos dispositivos desde el punto de vista de sus usos.

Palabras clave

Patrimonio digital, colecciones de archivos, prácticas profesionales, usos especializados, organización del conocimiento.

Introduction

Le dossier 2015 de la revue *Les Enjeux de l'information et de la communication* s'intéresse aux dispositifs d'accès aux collections numériques, à leurs représentations, à leur conception et à leurs usages en mettant les spécialistes au centre du questionnement. Ces spécialistes peuvent être des chercheurs (historiens, sociologues, cartographes, spécialistes en littérature), des enseignants (du secondaire, du supérieur), des amateurs éclairés, des professionnels (architectes, conservateurs, designers).

Alors que la numérisation de collections patrimoniales se poursuit à un rythme soutenu, les discours qui accompagnent ces réalisations mettent en avant des préoccupations de conservation et de mise à disposition du grand public. Par le biais de son programme « Transition des savoirs et démocratisation de la culture », le Ministère de la Culture et de la Communication français fait de la numérisation du patrimoine culturel une de ses priorités. La numérisation du patrimoine culturel national est notamment appelée à « favoriser l'accès à la culture des populations les plus éloignées de l'offre et de la pratique culturelle pour des raisons sociales, économiques ou physiques ; Développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée et d'excellence ». S'inscrivant dans cet objectif, des institutions, notamment les musées, les services d'archives ou les bibliothèques de lecture publique sont ainsi partie prenante de ces projets, cherchant à ouvrir leurs collections au grand public. Le catalogue des collections numérisées du Ministère de la Culture² fait état, en août 2015, de 3262 collections (images fixes, manuscrits, documents d'archives, imprimés,...) initiées par 1043 institutions.

Les questionnements liés à la mise en ligne de ces « trésors » patrimoniaux sont multiples. Le rapport sur la numérisation du patrimoine écrit, rédigé en 2010 par Marc Tessier (Tessier, 2010) soulève en particulier la question des usages et de la mise en visibilité de ces collections et préconise qu'« il conviendra donc de veiller à ne pas numériser pour numériser, mais d'assurer l'accès à ces fonds numérisés, ce qui implique de réfléchir très en amont à la façon dont les documents pourront être trouvés, c'est-à-dire visibles, sur l'internet ». Mais d'autres interrogations émergent, qui révèlent des préoccupations multiples, intéressant les professionnels comme les chercheurs. Ainsi, une réflexion sur le patrimoine numérique se situe au croisement de préoccupations autour des technologies mises en œuvre pour la numérisation, le traitement ou la

.....

² <http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html> (consulté le 27 août 2015)

conservation des collections numérisées ; des aspects juridiques qui entourent les projets de numérisation ; de la notion de mémoire qui invitent à s'interroger sur les choix en matière de conservation et leur finalité ; des aspects documentaires relatifs aux traitements développés sur les fonds numérisés ; de l'appropriation et des usages des dispositifs de médiation ; enfin d'enjeux économiques et politiques de la numérisation. C'est l'objet de ce dossier que d'approcher ces différents questionnements dans une approche relevant des sciences de l'information et de la communication.

En guise de préambule au dossier, l'article de Gérard Régimbeau s'attache aux formes de médiation numérique de la mémoire au travers des archives, musées et bibliothèques, et contribue à définir ces objets de recherche en sciences de l'information et de communication et dans d'autres disciplines proches. Il dresse un panorama des enjeux politiques et historiques de la préservation du patrimoine en s'intéressant notamment à la place des institutions publiques dans ces missions et interroge la place de la technique dans le processus de patrimonialisation.

Les sept autres contributions s'organisent en plusieurs thématiques qui fournissent un éclairage complémentaire de la mise en mémoire des collections numériques.

Dispositifs de valorisation et rôle des spécialistes dans la médiation

Les dispositifs de valorisation des collections numériques sont ici envisagés du point de vue des acteurs impliqués. La numérisation du patrimoine s'inscrit le plus souvent dans une perspective de démocratisation, répondant ainsi aux attentes des institutions publiques. Dans ce cas, la médiation à l'intention de publics que l'on cherche à identifier (public ordinaire ou empêché, scolaires, etc.), est une préoccupation essentielle. Cependant, le grand public est loin d'être seul concerné et, le plus souvent, les spécialistes sont au cœur de ces dispositifs. D'abord, parce que des enquêtes d'usages révèlent que la consultation de ces documents intervient dans un cadre spécialisé, voire professionnel. C'est ainsi que le patrimoine numérique de presse du 19^{ème} siècle mis en ligne par la Bibliothèque municipale de Lyon constitue un outil de travail pour les organes de presse ou pour les historiens, que les manuscrits modernes d'auteurs (Balzac, Flaubert, Stendhal, etc.), lorsqu'ils sont numérisés, sont une ressource incontournable des spécialistes en littérature. Ensuite, parce que les spécialistes de ces collections sont soit à l'initiative, soit associés à ces projets de numérisation et de valorisation de collections. C'est le cas par exemple des programmes de numérisation de manuscrits d'auteurs dans lesquels sont impliqués des chercheurs en littérature, des collections de films numérisés par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, ou encore des archives photographiques mises en ligne par la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Ce premier axe s'organise autour de deux thématiques.

Dans la première thématique, une analyse des dispositifs de valorisation de collections numériques est proposée. Elle apporte des éléments de réponse aux questions suivantes : Qui sont les acteurs impliqués dans la mise en place de ces dispositifs (laboratoires de recherche, bibliothèques ou services d'archives publiques) ? Quelles sont les stratégies développées ? Quels sont les caractéristiques et les objectifs énoncés pour

ces dispositifs ? Quelles distinctions sont établies entre ce qui relève de la publication, de l'auto-promotion, de la publicisation et de la vulgarisation ? Dans la seconde thématique, le rôle des spécialistes est envisagé dans la mise en œuvre de formes de médiation destinées à valoriser les collections (parcours pédagogiques, parcours thématiques, expositions virtuelles, etc.). Il tente de répondre aux questionnements suivants : Quels sont les rapports qui se tissent entre médiation numérique et sociale dans des lieux culturels (bibliothèques, musées, etc.), ou au sein d'évènements comme la Fête du Livre ou la Fête de la Science ? Quelles actions sont développées pour valoriser des territoires ou des publics (dits "ordinaires" ou "empêchés"...) ?

L'article de Jessica Fèvres de Bideran évoque un programme de numérisation et de valorisation de documents iconographiques mis en place par les Archives municipales de Bordeaux. Ce programme met en évidence la diversité des logiques d'organisation documentaire des professionnels qui préside à la création du dispositif numérique. Il montre également comment ces logiques, par le jeu des traitements documentaires et informatiques, mettent à distance le document, pourtant au centre des missions de conservation et de diffusion des archives.

L'article d'Emmanuelle Chevry-Pébayle et de Simona De Iulio étudie quatre fonds d'affiches publicitaires numérisées. L'enquête exploratoire présentée dans cet article permet de saisir les enjeux de la numérisation d'une collection d'affiches du point de vue des institutions, des professionnels ou des usagers et montre que la numérisation d'affiches est rarement appréhendée par les institutions patrimoniales en termes de médiation et de participation des publics et apparaît, pour les professionnels à la fois comme un élément de facilitation de leurs missions et comme un facteur de transformation de leurs relations avec les usagers. L'article montre enfin que la numérisation implique une modification du statut de l'affiche et de ses modalités de circulation et rend nécessaire une contextualisation permettant de rattacher l'affiche publicitaire aux pratiques qui leur donnent statut et qualité.

Enfin, Mylène Costes envisage le rôle des spécialistes dans la conception de dispositifs d'accès à des collections d'archives littéraires et analyse leur influence sur les formes de médiations. Prenant l'exemple des Manuscrits de Stendhal récemment mis en ligne, l'auteur montre que l'organisation des connaissances, les modalités de consultation ou de recherche de ce site sont essentiellement conçues sur le mode expert alors que le public non expert est considéré comme une cible potentielle. Il s'ensuit une stratégie de communication hésitante qui révèle une difficulté à concilier les publics pour un même dispositif.

Constructions sociales et organisation des connaissances

Le deuxième axe envisage les dispositifs d'accès aux collections numériques du point de vue des pratiques dans lesquels ils s'intègrent et de l'organisation des connaissances, considérant que les questions d'usages et de traitement sont étroitement liées.

Les articles qui relèvent de cette partie proposent une analyse des usages des dispositifs d'accès aux collections numériques et envisagent la place qu'occupent ces dispositifs dans les pratiques informationnelles des différents acteurs concernés : grand public,

spécialistes, professionnels de l'information et des bibliothèques. Qui sont les usagers de ces dispositifs ? Pour quelles raisons y ont-ils recours ? Quelle est la place de ces dispositifs dans leurs pratiques informationnelles ? Comment ces dispositifs s'articulent-ils avec d'autres ressources documentaires ? Renouvellent-ils les pratiques en lien avec leur conception ?

Ces articles décrivent également les modes d'organisation des connaissances de dispositifs informationnels destinés à représenter, organiser et structurer des connaissances utiles aux spécialistes. De quelle nature sont ces connaissances (langagières, audio-visuelles, graphiques...) ? Comment sont-elles structurées ? Quel rôle jouent les documents ? Quels sont les partenaires engagés dans les projets de numérisation de collections patrimoniales et comment ces derniers s'accommodent-ils de la diversité des représentations du même objet ? Quelles sont les modalités de lecture, d'écriture et de partage des connaissances ?

L'article de Lisa Chupin s'inscrit dans le contexte de la communication scientifique et rend compte de projets de numérisation d'herbiers. Ces objets, collections de plantes séchées, ont pour spécificité, en plus d'avoir une valeur historique et patrimoniale, de constituer une référence toujours valide et utilisée pour l'étude de la classification du vivant et de l'évolution des espèces. Ici, la numérisation est envisagée pour favoriser l'exploitation et la communication de l'information scientifique. L'auteur analyse les usages de collections et montre comment les pratiques informationnelles de spécialistes sont modifiées par la numérisation d'herbiers, celle-ci permettant d'offrir de nouvelles possibilités de médiation pour la communication et l'exploitation des collections.

Partant du constat que le document numérique patrimonial, avec le temps, perd son intégrité documentaire ainsi que son intelligibilité culturelle, Lénaïk Leyoudec propose de mobiliser les technologies issues du web de données, et plus spécifiquement les *Linked Open Data* pour redocumentariser le document et ainsi en gérer son intelligibilité. L'article s'appuie sur l'étude d'un corpus d'archives numériques issues d'institutions patrimoniales.

La contribution proposée par Julia Bonnacorsi traite des médiations des dispositifs de valorisation des collections numériques à partir de l'analyse du programme de recherche Métilde, dédié aux manuscrits de Stendhal. Analysant finement la « mise en média » de ces archives manuscrites littéraires, l'auteur montre quelles sont les implications des politiques de numérisation sur les collections d'objets culturels, sur les dispositifs techniques et sur les pratiques de recherche en particulier lorsqu'elles sont conduites sous l'égide des Humanités Numériques.

Karel Colin-Soumagnac, Vincent Liquète et Anne Lehmann s'intéressent, quant à eux, au patrimoine en contexte professionnel. Ils l'envisagent dans sa fonction matérielle de conservation de traces de l'activité, dans sa fonction sociale de préservation et de réutilisation de la mémoire, et dans sa fonction culturelle et discursive de définition du collectif. L'étude de terrain qu'ils mènent depuis plusieurs années auprès d'une communauté professionnelle (l'éco-construction) les conduit à considérer qu'au-delà des usages des documents utiles à leur activité, les acteurs de la communauté ont besoin d'une culture informationnelle commune. La constitution de collections numériques dans une perspective de patrimonialisation, s'organise autour des expériences de chacun, des savoirs propres à l'activité et participe ainsi de l'écriture d'une mémoire collective favorisant le partage de connaissances. Ils proposent alors la création d'un dispositif axé

sur la médiation et la valorisation de l'information professionnelle permettant une articulation entre l'activité des individus et celle du secteur professionnel auquel ils appartiennent.

En guise de conclusion

La numérisation du patrimoine est à la croisée d'enjeux multiples qui intéressent les professionnels engagés dans des projets de numérisation ainsi que les chercheurs.

De nombreux acteurs (institutions patrimoniales, unités de recherche, usagers grand public, spécialistes, concepteurs, professionnels des bibliothèques ou des archives) sont impliqués dans les actions et projets de numérisation du patrimoine, avec chacun des objectifs de conservation, de mise à disposition de contenus, de traitement et de médiation qui relèvent de missions ou de préoccupations qui leur sont propres. Les réalisations tentent le plus souvent de concilier plusieurs impératifs : conserver et mettre à disposition des archives patrimoniales à des chercheurs, proposer des dossiers ou des parcours pédagogiques à des publics scolaires, produire des méta-données, valoriser des collections d'archives auprès du grand public, etc.

Il s'ensuit des tensions qui se manifestent à différents niveaux, certaines d'entre elles s'imposant dès la genèse des projets de numérisation et d'éditorialisation. Ainsi par exemple, s'agissant de mettre en ligne des documents de grande valeur littéraire et marchande, tels des manuscrits d'auteurs, plusieurs acteurs sont susceptibles de détenir les fonds d'archives : des mécènes, des collectionneurs, des descendants d'auteurs ou des institutions patrimoniales (Clavier, 2015). Les relations entre ces acteurs sont étroitement encadrées mais les unités de recherche n'ont pas forcément carte blanche pour procéder à la valorisation de ces fonds. Lors de la mise en œuvre de ces projets, les organismes financeurs peuvent à leur tour imposer des objectifs peu compatibles avec les programmes scientifiques des unités de recherche. Enfin, la diversité des acteurs ou des rôles qui caractérisent les usagers, la difficulté de cerner leurs pratiques dans un environnement numérique (Paganelli, 2012) est également un obstacle pour penser les dispositifs en termes d'usages.

La plupart des projets de mise en ligne d'archives patrimoniales s'inscrivent aujourd'hui dans le champ des *humanités numériques*. Définies comme « une transdiscipline, porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des sciences humaines et sociales »³, les humanités numériques ne peuvent résoudre qu'en partie ces tensions. Bien que l'apport technique soit incontestable pour les équipes qui participent à ces projets, la production de technologies intellectuelles est toujours envisagée comme *outils* et comme *médias* (Bonaccorsi, ici-même). Ainsi, outre le fait de produire des contenus culturels enrichis, les projets en *humanités numériques* recherchent toujours une visibilité médiatique pour l'ensemble des partenaires, ce qui ne fait que complexifier les enjeux communicationnels.

.....
³ Manifeste des Digital Humanities, <http://tcp.hypotheses.org/318> (Paris, 2010)

En définitive, les spécialistes, qui sont souvent à l'origine des projets ou qui sont partenaires de ces projets, sont semble-t-il les usagers les plus fréquents des dispositifs numériques de collections patrimoniales. Or, ils apparaissent rarement au cœur des réflexions. Il s'ensuit une méconnaissance des usages et des pratiques informationnelles de ces publics, et un manque de dispositifs qui leur seraient complètement dédiés, et qui pourraient être notamment conçus comme des plateformes d'écriture permettant d'annoter des contenus et de partager des connaissances entre professionnels.

C'est l'objet de ce dossier que de remettre au cœur des questionnements ces acteurs tout à la fois porteurs de projets, concepteurs de dispositifs, médiateurs à destination du grand public et, finalement, souvent les premiers usagers de ces collections patrimoniales numérisées.

Références bibliographiques

Both, Anne et Garcia, Guillaume (2014), « Le chercheur, l'archiviste et le webmaster : la polyphonie patrimoniale ? Le cas BEQuali, banque d'enquêtes qualitatives en sciences sociales », in *Heritage and digital Humanities*, Dufrene, Bernadette (dir.), p. 353-364, Berlin : LIT.

Brun-Picard, Céline et Lallich-Boidin, Geneviève (2011), « L'accès au patrimoine écrit en ligne : analyse structurelle et réflexion prospective sur un cas français », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2011/BrunPicard-Lallich/index.html>

Casemajor-Lousteau, Nathalie (2013), « Valorisation du patrimoine photographique. Entre régime documentaire et régime artistique », *Culture et Musées*, n° 21, p. 43-63.

Couzinet, Viviane (2013), « Introduction », *Culture et Musées*, n°21, juin 2013, p. 13-22.

Clavier, Viviane (2015), « Les manuscrits d'auteurs : de la mise en ligne aux mises en visibilité du patrimoine littéraire. L'exemple de Stendhal. », Communication au 18ème colloque international sur le document électronique (CIDE18), *Documents et dispositifs à l'ère post-numérique*, du 18 au 20 novembre 2015, Université Paul Valéry, Montpellier, à paraître aux éditions Europa.

Dufrene Bernadette, Ihadjadene Madjid, Bruckmann Denis (dir.) (2013), *Numérisation du patrimoine. Quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?*, Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques », 2013, 311 pages.

Frayse, Patrick (2013), « Monument et document au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse », *Culture et Musées*, n°21, juin 2013, p. 67-87.

Paganelli, Céline (2012), « Analyse des discours sur la notion d'"usage" dans deux revues en sciences de l'information : Doc-SI et BBF », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2/2012, vol. 49, p. 64-71.

Régimbeau, Gérard (2014), « Introduction », *Culture et Musées*, n°22, juillet 2014, p. 13-23.

Tessier Marc (2010), *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, Remis au Ministre de la culture et de la communication, 12 janvier 2010, 64p.

Du patrimoine aux collections numériques : pratiques, discours et objets de recherche

From heritage to digital collections: practices, discourses and objects of research

Del patrimonio a las colecciones numéricas: prácticas, discursos y objetos de investigación

Article inédit, mis en ligne le 15 octobre 2015.

Gérard Régimbeau

Professeur en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul Valéry, Montpellier 3, et chercheur au LERASS-CERIC (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales - Cercle d'étude et de recherche en sciences de l'information et de la communication). Ses recherches portent principalement sur les médiations informationnelles de l'art contemporain, de la culture et du patrimoine dans leurs enjeux communicationnels.

Plan

Introduction
Mémorialisation et anthologie
Mémoire et pérennité
Une pensée des myriades
Collections de mémoires
Patrimoines en perspectives
Conclusion
Références bibliographiques

Résumé

En abordant la médiation numérique de la mémoire rassemblée par les archives, les musées et les bibliothèques, cette contribution tente de retrouver comment de pratiques en discours se définissent des objets de la recherche en Sciences de l'information et de la communication et dans quelques disciplines voisines intéressant les patrimoines et leur connaissance. Les réflexions portent sur quelques points récurrents d'une bibliographie raisonnée resitués dans une perspective épistémologique.

Mots clés

Mémoire, Bibliothèque numérique, Patrimoine, Médiation numérique, Musée, Archives.

Abstract

By approaching the digital collections of the memory and their mediations, in archives, museums and libraries, this contribution tries to find how between practices and discourses we can define objects of a research in Information and Communication studies and in some nearby disciplines interesting

relationships between heritage and digital technology. The reflections focus on some recurring points of a limited bibliography considered in an epistemological perspective.

Keywords

Memory, Digital library, Heritage, Digital Mediation, Museum, Archives.

Resumen

Abordando la mediación numérica de la memoria reunida por los archivos, los museos y las bibliotecas, esta contribución intenta encontrar cómo entre prácticas y discursos se definen objetos de la investigación en Ciencias de la información y de la comunicación y en algunas disciplinas próximas que interesan a los patrimonios y su conocimiento. Las reflexiones se refieren en algunos puntos recurrentes de una bibliografía razonada puestos en una perspectiva epistemológica.

Palabras claves

Memoria, Biblioteca numérico, Patrimonio, Mediación numérico, Museo, Archivos

Introduction

Si la contribution d'André Chastel consacrée au patrimoine dans *l'Encyclopaedia Universalis* n'aborde pas encore la question de la numérisation et si sa réflexion porte essentiellement sur le « culte des monuments », il y est fait mention, en revanche, de cette trajectoire commune à nombre de richesses culturelles : « au départ, les reliques, à la fin un savoir archéologique et ethnologique » (Chastel, 1993, p. 221). Avec notre actualité de destructions intensifiées de monuments physiques de l'humanité, entre séismes, abandons, guerres et vandalismes, on pourrait ajouter que si la fin se réalise dans le savoir, il faudra compter également avec sa mémoire numérique. Et ce n'est pas l'exemple de la Bibliothèque Numérique Mondiale de l'Unesco qui viendra contredire cette remarque quand elle développe une vision cartographique des documents recensés illustrant une nouvelle géographie de la mondialisation. Cette association des dimensions physique et spatiale paramétrant la circulation des informations rappelle cette propension à organiser et réinventer sans cesse la bibliothèque où seraient rassemblés « tous les savoirs du monde » (comme le soulignait encore le titre de l'exposition inaugurale de la Bibliothèque Nationale de France). Parmi les repères historiques, on a souvent rappelé l'ambition exhaustive de l'antique bibliothèque d'Alexandrie ou l'idée, chez Otlet, d'un *Mundaneum* résilient au milieu de tensions internationales à leur comble. Les mythes ont apporté des arguments à cette visée utopique paradoxalement nourrie de descriptions topographiques pour la *Bibliothèque de Babel* chez Borgès (1941), prenant corps dans les vertiges graphiques de Schuiten pour l'*Archiviste* (Schuiten, Peeters, 1987) ou sublimée en un seul livre pour Mallarmé (Eco, 1965). Avec le numérique, l'imaginaire de la complétude a retrouvé un lustre que les réalisations architecturales des lieux de conservation trop étroits avant même que d'être inaugurés, ne parvenaient plus à proposer. Comme au lendemain de chaque révolution

technologique inscrite dans un champ techno-social dont elle hérite et qu'elle transforme à son tour, les références aux moyens et aux médiums antérieurs ne cessent d'alimenter la pensée des transformations en cours. Les balises depuis longtemps activées des bibliothèques, des archives et des musées ont ainsi durablement investi le langage organisant du numérique dont on pourra retrouver les traces au fil de ce texte, surtout quand le propos suppose de mentionner quelques pistes explorées dans la recherche sur le patrimoine et le numérique. Et l'on aura remarqué que dans cette liaison c'est autant de patrimoine numérisé que de patrimoine numérique dont il sera question. Les deux témoignent d'une préoccupation unissant des temporalités différentes du passé, du présent et de l'avenir. Ils répondent à la question inhérente à toute préservation qui consiste à garder un substitut numérique des documents du passé sans ignorer les documents originellement numériques produits au présent ; les deux types alimentant le patrimoine de demain. Les réflexions porteront sur quelques points récurrents d'une bibliographie raisonnée resitués dans une perspective épistémologique.

Mémorialisation et anthologie

Sans doute une des premières questions qui s'est posée aux acteurs politiques du patrimoine est-elle celle de son utilité publique, et pour certains, nationale, en tant qu'expression d'une culture partagée. Or dès les prémices d'un tel enjeu, des visées contradictoires se sont affirmées entre ceux qui défendaient une mémoire des œuvres par la liste et la conservation muséale et ceux qui entendaient dénoncer dans cette conservation le prolongement d'une idéologie iconoclaste puisqu'elle effaçait la charge symbolique des œuvres, notamment religieuses, délocalisées de leur lieu originel. Entre un courant plutôt sensible aux vertus pédagogiques démocratiques d'une muséalisation ouverte à tous les publics et le courant d'une historicisation des monuments comme expression d'un génie patrimonial attaché aux lieux en tant que témoins du passé, le débat n'a cessé d'être nourri d'arguments opposés. Dominique Poulot les rappelle : d'un côté les prises de positions ulcérées des défenseurs d'un patrimoine qu'ils voyaient démembré pour rejoindre les lieux de conservation, de l'autre l'alarme lancée par l'Abbé Grégoire contre le vandalisme d'où qu'il vienne et la mise en place d'un inventaire dont nous sommes encore les héritiers (Poulot, 1993). Ces débats et affrontements de la période révolutionnaire ont été réactivés dans les années 1950 quand il s'est agi d'intensifier l'administration des biens patrimoniaux. La pensée du patrimoine s'est orientée peu à peu vers une forme de synthèse conjoncturelle quand il s'est agi d'en appeler à des fonds publics pour conserver des châteaux ou des églises ou à des fonds privés quand il s'est agi de participer aux entreprises de sauvegarde et de valorisation patrimoniales des fonds de livres et d'objets ou des monuments. Du sacré au profane et réciproquement, les intérêts sociaux et idéologiques se sont rassemblés dans une vision plus œcuménique de la valeur culturelle mais, sous ce calme apparent, les premiers enjeux ne cessent de travailler les visions des uns et des autres.

L'implication des états, des collectivités et des individus dans les missions de préservation du souvenir dont l'ouvrage dirigé par Pierre Nora a retracé en France l'historique dans son institutionnalisation et ses attentes symboliques (Nora, 1984-1992) correspond à une forme de catégorisation de repères mémoriels, mémoriaux et patrimoniaux dont nous sommes les héritiers transitoires (Davallon, 2006). Aux réalités physiques de cette mémoire faite d'objets tangibles, de lieux, de traces concrètes s'agrège une réalité intangible faite de coutumes, d'expériences, de paroles, elle-même génératrice de traces. Les moyens de conserver ces ensembles ont toujours représenté un dilemme politique entraînant parfois des débats sociaux nourris de partialité mais aussi d'un intérêt véritable pour «re-tracer» un passé qui ne soit pas uniquement celui des dominants. Sous la géographie de la numérisation, il y a l'enjeu d'une histoire des peuples (Dieye, 2013). La

diversification des musées dits de société n'a cessé de rappeler les témoignages d'une culture transmise par les ouvriers, les artisans, les paysans, les commerçants ; de reconstituer *in situ* les environnements de la mine, de l'usine, des champs, des ateliers, des bureaux ou des écoles pour ne citer que ceux-là. Cette remémoration muséale s'est accompagnée d'une réflexion intéressante au plus près l'ethnologie comme en témoigne Patrick Prado qui observe les symptômes du patrimoine et du musée dans un article interrogatif sur les liens de plus en plus distendus entre les objets, les mœurs et leur science (Prado, 2005).

Selon Milad Doueïhi, qui a travaillé sur les dimensions éthiques d'un humanisme numérique correspondant à un nouvel âge des échanges et de l'acquisition cognitive : « De l'analogique au 'digital', ce n'est pas seulement une réalité technique, c'est aussi, et surtout, une vérité culturelle et sociale qu'il faut apprécier pour ce qu'elle est » (Doueïhi, 2013, p. 62) ; réflexion intervenant dans un chapitre sur « les liens de l'amitié » qu'il interroge à l'aune des métaphores de la sociabilité numérique. Son propos sur la mise en forme d'une anthologie qui représente une économie particulière de l'écrit, devenue « la forme et le format, par excellence de la civilisation numérique » (Doueïhi, 2013, p. 106) trouve un écho immédiat dans les problématiques patrimoniales. En elles, de la même façon, on peut retrouver cette énonciation documentaire et éditoriale du fragment et de l'échantillon dont la portée, pas seulement économique, est visible dans l'organisation et l'acquisition des savoirs jusqu'au risque d'un morcellement que l'on tente pour l'instant de visualiser en termes de liens et de nuages. Mais combien de temps encore une bibliothèque numérique du patrimoine pourra-t-elle se penser comme un îlot tempéré de savoir dans les déferlantes informationnelles qui l'entourent ?

Mémoire et pérennité

Les questions de sécurisation, de stockage et de restitution des données traversent toutes les régions documentaires. Dès l'année 2000, un groupe de travail sur la Pérennisation des informations numériques (PIN), au sein de l'association Aristote, à laquelle adhèrent de nombreuses organisations publiques et privées du patrimoine, des sciences et techniques, mais aussi des chercheurs indépendants, s'est donnée pour mission de trouver des solutions dans cinq domaines qui synthétisent des axes de réflexion toujours actuels : 1) Quelles informations pérenniser ? ; 2) Quels systèmes d'archivage ? ; 3) Les normes générales du domaine ; 4) Les questions juridiques ; 5) Les acteurs, les rôles, les coûts (Les objectifs du groupe PIN, 2011). La capacité de renouvellement accéléré des contenus numériques ne doit pas cacher les dangers d'une péremption « en coulisse » de certaines données retirées des sites comme elle nous oblige à penser la durée d'actualité des informations disponibles. Le phénomène connu des « ouvrages de fonds » des centres documentaires, des bibliothèques et des librairies a gagné celui des bibliothèques numériques qui maintiendront en permanence ce que responsables et internautes estimeront central et vital pour l'expression culturelle de nos humanités locale et mondiale. La BNM (Bibliothèque numérique mondiale) a ainsi accueilli des reproductions de raretés bibliophiliques et muséales qui selon toute vraisemblance figureront encore longtemps au palmarès mondial : que l'on songe à un os d'oracle chinois (vers 1200-1189 av. J.C.) comportant l'écriture gravée des dieux des quatre vents déposé par la Bibliothèque nationale de Chine ou à la première édition imprimée du *Don Quichotte* de la Bibliothèque nationale d'Espagne. L'encyclopédie qui se constitue grâce à ce projet met à la disposition de tous les types de public des matériaux suscitant, dans leur effet, de nouveaux ponts épistémologiques dont il convient d'interroger les conditions de construction (Després-Lonnet, 2009, 2013).

Ce qui compte dans la réticulation du web c'est le maillage numérique d'objets prenant une dimension non pas (forcément) inédite mais pertinente, concernant aussi bien les cultures quotidiennes (De Certeau, 1983) que la culture muséifiée ; des objets sur lesquels se projettent de nouveaux intérêts sociaux et économiques dont l'avenir et la perpétuation n'ont rien de tracé. Les œuvres et pièces sonores font ainsi l'objet d'une attention particulière pour tenter d'en conserver des matériaux qui restituent des « moments musicaux » réitérables dans une période de changements techniques rapides, notamment pour les œuvres historiques de la musique électronique. Le souci de pouvoir réutiliser des masses de données numériques a donné lieu, par exemple, à la BnF, à la mise en place de procédures dans un système (SPAR : Système de Préservation et d'Archivage Réparti), destinées à « [...] à faire en sorte que l'information reste lisible, compréhensible et réutilisable sur le long terme, même si l'environnement technique et humain dans lequel ces documents ont été produits change. » (BnF, 2013).

Le colloque *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? quels accès ? quelles cultures ?* (Dufrêne, Ihadjadene, Bruckmann, dir., 2013) a pu fixer quelques moments des questionnements liant technique, politique et savoir à propos des choix numériques. Sous la forme d'un forum d'idées, les actes du colloque donnent du champ à des interventions critiques qui permettent de retrouver les préoccupations entourant les pratiques et la théorisation du « capitalisme cognitif », du « développement durable », du « collaboratif » ou de « l'expertise » à propos de choix d'opérateurs par les institutions ou pour évaluer les sélections de contenus pour les livres, les musées et les accès au savoir en ligne.

Ces rappels sont utiles en ce qu'ils posent déjà de manière claire les enjeux entourant tout processus d'enregistrement et d'organisation mémoriels. Une bibliothèque numérique n'échappe pas à ces questions (Papy, dir., 2007 ; Claerr, Westeel, 2013) et les implications techniques non plus, dépendantes de phases et de possibilités réinterrogeant en permanence les programmes de numérisation (Couâsnon, Dalbéra, Emptoz, 2003). Le saut dans l'inconnu d'une conservation pérenne des données est certainement un pari risqué pour une société entreposant toute une part de sa mémoire dans des magasins de données somme toute fragiles malgré leurs systèmes de sécurité, et peut-être encore victimes du mirage de la centralisation comme au temps de la Bibliothèque d'Alexandrie. Cependant, comme dans toute construction de la pérennisation à l'ère des industries culturelles, intérêts individuels, publics et citoyens se réunissent et se confrontent dans des champs politiques et commerciaux traversés de conflits dont on ne peut prédire les issues. Un article d'Audrey Garric mettait l'accent sur ces implications toutes matérielles de la virtualité des données en rappelant ce qu'un responsable de *data center* formulait « malicieusement » selon la journaliste : « *Les gens qui ont besoin de nous connaître nous trouvent, les autres n'ont pas à le savoir* » (Garric, 2013).

Milad Doueïhi (2008) s'interroge, quant à lui, dans *La Grande conversion numérique* sur l'avenir des archives à partir des dangers possibles d'un effacement inopiné des données et des difficultés d'interopérabilité des systèmes et formats. Il ne résume pas toute la question à ces deux paramètres que chaque opérateur institutionnel ou privé doit néanmoins prendre en compte mais ils lui donne l'occasion de développer des arguments qui prouvent, s'il le fallait, que la pérennité des données fait partie d'une réflexion globale sur cette nouvelle forme de patrimoine... qu'est le patrimoine numérique.

Une pensée des myriades

Le timbre est patrimoine mais l'enveloppe aussi. La lettre écrite est patrimoine et le papier, l'encre, la cire, les tampons et la boîte qui les contenait tout autant ; et le geste d'écrire également... La célèbre phrase de Chastel-Malraux selon laquelle tout devait être inventorié, conservé, classé « *de la petite cuillère à la cathédrale* », n'en finit pas de se vérifier avec l'avancement des travaux (Heinich, 2009 ; Melot, 2012). Sous l'impulsion de la recherche en histoire, de l'intérêt profane ou savant, culturel et scientifique, juridique et économique, considérant que tout pouvait avoir valeur de témoignage et rejoindre la classe infinie des documents (Otlet, 1934 ; Briet, 1951), se sont fondées progressivement les collections investies à leur tour d'une valeur patrimoniale et la conception d'un musée reflétant les curiosités, puis l'environnement, puis toute production des activités humaines. Des collections d'objets placées sous la protection des musées (musées et muséums) au musée documentaire réunissant archives, objets et références sous l'égide symbolique du monde : le *Mundaneum* (Otlet, 1935). Le mouvement muséal a suivi le dessein du patrimoine et le patrimoine a amplifié la virtualité muséale. Les collections numériques en sont les héritières.

La perception de la bibliothèque numérique en tant que produit éditorial d'une entité publique ou privée ne peut faire oublier l'amont de l'acquisition ou de l'intégration des ressources numériques dans les collections, notamment des bibliothèques en tant qu'organismes. Ce rôle d'acquéreur atteint une dimension vertigineuse avec ce qui est peut-être le monument numérique patrimonial le plus étonnant en tant qu'il représente une synthèse de notre rapport au déluge informationnel et qu'il est destiné à devenir une source historique unique : « Les archives de l'internet ». Le site se présente comme une série de « photographies de l'internet français », accessibles à partir des adresses des sites et de « parcours guidés » consultables à la BnF dont les thèmes retiennent une actualité en devenir à l'instar d'une anthologie du web. Parmi ceux-là, on rencontre : « Le web scientifique : de la vulgarisation aux sciences participatives ; Images amateurs, amateurs en ligne ; Le web militant ou L'administration en ligne : le web au service des citoyens ». Avec 23,6 milliards de fichiers fin 2014 dont certains remontent à 1996 et 4,1 millions de sites de l'internet français, ce qui est actuellement un fonds numérique, plus qu'une bibliothèque, est destiné à devenir ce modèle d'un échantillonnage représentatif relevant de cette économie de nature anthologique.

Dès l'approche des nouvelles configurations de bibliothèques sous l'intitulé de « bibliothèques numériques » (Claerr, Westeel, 2011 ; 2013), le problème du périmètre des entités physiques et numériques se pose aux auteurs, associé à celui de l'accès. Car la constitution de collections numériques oblige aux choix de contenus et à une clarification des cibles : vont-elles se cantonner à un public physiquement présent dans les locaux, à des usagers inscrits mais à distance, à un public extérieur d'internautes non-inscrits ? Les premières mises à disposition du numérique pour le public se sont effectuées selon le modèle de la borne d'accès. L'utilisateur pouvait interroger des produits numériques in situ. La borne interactive du Musée d'Orsay, l'imageur documentaire de la Bibliothèque Ste Geneviève à Paris, le vidéodisque du Centre d'art contemporain de Labège (Haute-Garonne) sont des exemples de ces dispositifs qui supposaient un déplacement physique dans le lieu concerné pour rechercher une information traitée, organisée, parfois éditorialisée de façon numérique. Un pas plus loin, nous avons bénéficié des bases et banques en ligne interrogeables à distance, sur Minitel, avant que le basculement des données ne se fasse progressivement sur les terminaux individuels de l'internet et du web à partir de l'ouverture du premier site en 1993.

Sans doute est-on maintenant de plus en plus sensibles à ces questions du nombre qui ne font que reprendre les données d'un phénomène à la fois actuel et sans cesse remis dans son histoire. La surabondance d'écrits, d'images ou de musique n'a cessé d'être soulignée et dénoncée depuis l'Antiquité par de nombreux auteurs au point de devenir un *topos* que tous les chercheurs en

anthropologie de la communication rencontrent et signalent pour en mesurer l'ancienneté autant que la relativité (Lohisse, 1998). Guylaine Beaudry (2011) en a fait dans sa thèse un paramètre de recherche comparatiste. A chaque révolution de la diffusion scientifique, intervient le leitmotiv de la saturation : de la *pecia* médiévale aux articles de revues électroniques, de la première imprimerie au web actuel.

Collections de mémoires

Durant les années 1990, des publications attestent de questionnements, toujours d'actualité, relatifs à la définition et au périmètre documentaires ; questions technologiques mais aussi politiques liées à l'orientation de la BnF qui ouvrira le 20 décembre 1996. Cette orientation catalysera de nombreux débats sur le rôle nouveau dévolu à une institution qu'on avait imaginée comme un outil de transmission des savoirs au-delà de sa fonction patrimoniale. Sa présentation, sur le site officiel rappelle cette mission : « [...] *les outils informatiques et les progrès des télécommunications, renouvellent les moyens donnés à la gestion des collections et à leur repérage. Conjugués à la numérisation des textes et des images, ils enrichissent les pratiques de recherche et de lecture et ouvrent sur la transmission des documents à distance.* » (Bibliothèque nationale de France, 2014b).

Une définition de 1999 extraite d'un numéro de *Document numérique* donne de son côté, en filigrane, les conditions d'effectuation d'une telle mission : « *Une bibliothèque numérique, ce sont d'abord des données résultant de choix scientifiques, mais c'est aussi la détermination de méthodes d'indexation, d'outils d'exploitation et de diffusion, de types de services rendus aux utilisateurs et de méthodes d'évaluation des résultats* » (Renoult, 1999, p. 74). Le rassemblement de données et la transmission à distance sont ainsi dirigés vers leur utilité cognitive et sociale soutenue par les règles d'un traitement de l'information et de l'organisation des savoirs destinés à élaborer une sémantique de l'accès auprès d'utilisateurs aux attentes diversifiées.

Un guide de 2010 rend compte de cet attachement « générique » de l'univers numérique aux bibliothèques physiques. *Le Guide des bibliothèques numériques* (Martin, 2010), dans ses définitions, d'abord, met en avant l'accès, la qualité particulière des formats de documents et « *les enjeux que ces encodages et les conditions de partage génèrent sur le plan législatif* » ; ensuite, dans l'organisation des rubriques en catégories reprises des divisions du savoir, répartissant les bibliothèques numériques sur les « rayons » du web en : « Généralistes ; Sciences et techniques ; Sciences humaines et sociales ; Histoire ; Droit-Economie ; Lettres et langues ; Arts ; Jeunesse » ; et, enfin, dans le projet d'une médiation au service des publics, le guide reflète la translation qui s'est opérée vers les collections numériques d'un certain état des attentes sociales et culturelles mises auparavant dans les bibliothèques. Même doublure virtuelle des instances et institutions physiques avec le portail du Ministère de la Culture qui décline les différents générateurs de collections numériques en prenant pour critère une typologie des services : « *Archives ; Bibliothèques ; Centres de documentation ; Laboratoires ; Musées ; Institutions audiovisuelles ; Services du patrimoine* » sont ainsi identifiés pour un total, début 2015, de 3116 collections composant le « Patrimoine numérique » (Ministère de la culture, 2015a). Ici, l'argument de valorisation et de facilitation de l'accès est mis au crédit des initiatives de l'état et des collectivités territoriales : « *Catalogue collectif national, outil de pilotage des politiques de numérisation, Patrimoine numérique a vocation à valoriser les collections numérisées de France et à favoriser l'accès aux ressources numérisées.* » (Id., 2015b) mais aussi des associations et du privé : « *Les services publics comme les associations et les entreprises qui numérisent leur patrimoine à des fins de conservation et diffusion, ont vocation à y signaler leurs opérations [...]* ».

Au regard de ces orientations, l'entité de la bibliothèque numérique tend à se construire entre des programmes, des réalités et des évolutions qui en transforment le périmètre et les missions. Plutôt centrée sur les collections à préserver par la numérisation dans une optique patrimoniale en première intention, elle devient petit à petit un ensemble moins défini, acceptant dans sa définition une amplification qui correspond à ses différentes réalités physiques. D'où cet extrait du *Dictionnaire en ligne de l'Enssib* (2013) évoquant les composantes de la collection et de l'organisation des contenus « pour en faciliter la consultation » et dépassant la caractérisation patrimoniale du document : « *Les bibliothèques numériques proposent de véritables collections numériques, selon une politique documentaire déterminée. Elles sont alimentées soit par des opérations de numérisation (documents patrimoniaux ou non), soit par des documents nativement numériques. [...]* ». A souligner la parenthèse qui précise que les documents y sont « patrimoniaux ou non », ouvrant une nouvelle fois l'angle définitionnel.

Le lien entre patrimoine et bibliothèques numériques peut alors se définir comme une transformation tendancielle du document ordinaire vers le document patrimonial : s'il ne l'est pas encore, il pourra le devenir et la bibliothèque numérique d'abord ouverte à tous les types de documents pourra préciser son objectif en devenant patrimoniale. Au fil du temps, le tamis du nombre fait son office. On partait, par exemple, et c'est encore d'actualité, des dix ou vingt exemplaires de tel magazine dispersés dans les bibliothèques annexes d'une métropole urbaine ou d'un département pour ne conserver que deux ou trois exemplaires dans les réserves d'une bibliothèque du patrimoine comme les témoins d'un moment éditorial (création, diffusion, lecture). De manière analogue, on réalisera une sélection progressive des contenus entrant dans les collections de telle bibliothèque numérique pour témoigner de tel ou tel contenu scientifique, technique, ethnologique, artistique, etc. en raison de son exemplarité ou de sa spécificité : du spécimen d'une catégorie à l'*unicum* ou spécimen unique. La discussion n'est pas close des critères délimitant les entrées et les sorties des catégories patrimoniales mais il est un principe qui réunit les professionnels et les chercheurs dans la mise en accès des documents, c'est celui de la qualité de leurs métadonnées (Moirez, Stutzmann, 2013). La pertinence du document ne se sépare pas de son traitement, à tel point que des archivistes anticipent cette qualité en redonnant son importance au travail de contextualisation toujours nécessaire : « *La plus-value archivistique doit alors se situer dans la description non pas de l'objet lui-même, mais de ses interactions avec d'autres objets - que celles-ci puissent être conservées dans une politique de conservation pérenne ou non - du contexte de production, de collecte et de conservation, particulièrement si celui-ci est "invasif" comme c'est le cas actuellement en l'absence d'outils normalisés.* » (D'Angio-Barros et al., 2013, p. 96). On ne saurait mieux exprimer l'ambition d'hypertextualité nécessaire au traitement documentaire.

Patrimoines en perspectives

Chaque phase de la patrimonialisation est aussi rattrapée par des solutions technologiques qui réinterrogent les systèmes de reproductions antérieurs (Chirrollet, 1998). Les campagnes de photographies puis de micro filmage, générant des documents sinon fidèles du moins exploitables, sont maintenant reprises par les procédés numériques lesquels posent à leur tour des questions de pérennisation des données pour lesquelles on recherche de nouvelles solutions, etc. Et la technique peut influencer des politiques de sélection : d'abord orientées vers les documents rares et précieux, les campagnes de reproduction se sont ensuite élargies à des documents communs. On assiste au même phénomène avec les bibliothèques numériques du patrimoine tout en tenant compte des limites et du danger de ne privilégier que l'exception à l'aune des expériences précédentes et, entre autre, des exigences scientifiques de l'histoire ou de l'anthropologie culturelle.

Mémoire à des fins de sauvegarde comme pour les manuscrits de Tombouctou (Crépu, 2014) ; mémoire à des fins scientifiques comme dans les collections numérisées des archives et musées ; mémoire à des fins identitaires avec les programmes nationaux rassemblant et représentant une forme de construction de valeurs ; mémoire, comme pour la première télévision, aux fins d'information, de culture et de distraction ; mémoire à des fins publicitaires avec l'affichage des vitrines du web : les fins et les moyens n'ont cessé de retrouver ce qui tisse l'histoire patrimoniale dans ses évidences et ses replis. Fins et moyens visibles également dans les supports informationnels associés à ces mémoires, y compris monumentales (Frayse, 2006). Si l'on devait évoquer brièvement la question de la médiation numérique du patrimoine, on pourrait s'arrêter à cette réalité dominante qui voit la nouvelle condition du patrimoine liée ou afférente à celle de ses supports de diffusion et de ses accès. Pour resserrer la problématique techno-sociale sous-jacente, on pourrait la résumer à la triade suivante : des documents (à conserver, à mémoriser, à transmettre), des médiateurs (auteurs, acteurs des processus) et des moyens de communication (médiums et médias numériques). Elle est en cela dépendante d'une traduction de ses « natures » (et avec ce terme on n'aurait garde d'oublier l'environnement naturel lui-même, traduit en documents) selon des modes sémiotiques toujours plus étendus du texte, du son et de l'image. Cette sollicitation de moyens cognitifs que d'aucuns souhaiteraient transformer en embrayeurs de savoir n'est pas unique, nouvelle ou finale. Elle a connu de nombreux antécédents, elle représente une solution parmi d'autres accompagnées de solutions antérieures toujours actives, en se renouvelant sur les modes tactiles, gustatifs et olfactifs (Le Hégarat, 2013) et elle connaîtra de nouvelles mutations dont nous voyons les prémices dans l'extension de dispositifs immersifs ou d'outils nomades. Mais cette triade ne satisfait qu'à un schématisme d'approche ou à une synthèse faussement ordonnée. On n'y perçoit pas le rôle central des conditions culturelles et socio-économiques développant chaque point dans le sens d'une intention positive ou aléatoire, d'une réponse ou d'une adaptation à une situation donnée. Or ces conditions sont actuellement dépendantes de transformations technologiques qui diffusent ou rediffusent des contenus en permanence, agrandissant le cercle toujours plus mondialisé des acteurs divers de la médiatisation. Les fonctions de stockage, d'activation, d'assimilation sont maintenant en constante interaction avec une médiatisation proposée par les industries culturelles et créatives où les rôles et les fonctions des acteurs sont soumis à un équilibre toujours instable. Entre autres conséquences de ces changements longtemps préparés si l'on prend pour point de départ le temps des expositions universelles, on peut relever l'intensification des fonctions économiques de la culture, et en son sein des patrimoines, avec les nécessités de penser aux revenus autonomes, aux politiques d'exposition, aux images de marque, à la rentabilisation des collections, à la vente des produits dérivés, etc. Le visiteur est devenu un agent économique, le musée et la bibliothèque sont des producteurs culturels alimentant une forme de capitalisme cognitif qui agrège et désagrège des secteurs en fonction de l'offre et de la demande. Certains y voient une accélération de la déculturation dévalant vers son propre néant, d'autres en font le levier d'une renaissance démocratique inventant un nouveau citoyen critique, cultivé et interactif. Sans rentrer dans la vaticination pour déterminer des conséquences à long terme, il convient de s'interroger sur la manière dont s'organise la mémoire patrimoniale dans ces configurations socio-économiques et politiques.

L'enjeu des formations n'est pas des moindres dans un tel contexte. Il s'est posé dès la découverte des possibilités du numérique dans la transmission des savoirs et continue de se poser selon des processus toujours plus complexes invitant à des réflexions dont un colloque intitulé précisément « *Patrimoine et Humanités numériques : quelles formations* » a permis de rassembler quelques conclusions intéressantes les savoirs, les contextes culturels et les acteurs (Saou-Dufrene, éd., 2014).

Conclusion

Ce qui intéresse l'utilisateur dans la reproduction, photographique et numérique, n'est pas si loin de ce mouvement qui commande la vision de l'amateur du XVII^e siècle et que Roland Recht a parfaitement résumé : « *Paradoxalement, c'est devant les substituts des œuvres, devant leurs reproductions combien trahies par le graveur, que l'œil du connaisseur pourtant se forme et que son exigence d'une vision exhaustive de l'œuvre d'un artiste prend peu à peu naissance* » (Recht, 2008, p. 73).

Partant de données qui traduisent par strates temporelles et spatiales nos patrimoines sur des supports de plus en plus fins et écraniques, l'information s'inscrit dans la continuité du processus ancien et anthropologique du stockage, du traitement, de la mémorisation et de la publicisation de la vie des sociétés à partir de facettes tentant d'articuler des entités de plus en plus diversifiées et inter reliées. Quand il s'agit de voir à travers la réalité augmentée d'un appareillage de visionnage en 3D la reconstitution du cabinet de lecture du Roi Charles V dans le Château de Vincennes à l'emplacement où il se trouvait, est-on encore dans la médiation numérique, dans l'animation du patrimoine ou l'invention d'un patrimoine virtuel ? (Fèvres-De Bideran, Fraysse, 2014). L'insertion progressive des techniques électroniques dans les techniques d'archivage et de traitement documentaire s'est faite selon des phases dont on retrouve les traces dans la littérature professionnelle et scientifique, notamment en archéologie et en histoire des arts au cours des années 1950 (Régimbeau, 2015). De manière rétrospective, l'étude de Corinne Welger-Barboza témoigne, dans les questions posées, d'une phase cruciale (la décennie 1990) dans l'informatisation des musées à la fois sous la forme des banques de données et des cédéroms participant d'un côté à la valorisation des œuvres et de l'autre convertissant « le patrimoine en ressource économique » (Welger-Barboza, 2001, p. 283).

Que devient la culture avec le numérique ? Est-elle prise dans un *turn over* vertigineux mettant en péril l'idée même de culture assimilée à une maturation intellectuelle et sociale ou cette impression n'est-elle que le prolongement des dangers du capitalisme pour la culture depuis longtemps soulignés par la théorie critique et dont le numérique ne ferait que reprendre le sillon. Les débats toujours actifs sur les conséquences d'une industrialisation des biens symboliques (Bouquillion, Miège, Moeglin, 2013) se portent maintenant, semble-t-il, vers ce qu'on peut attendre d'une industrialisation des biens symboliques en culture numérique. Nous sommes passés d'une économie de la duplication à une économie culturelle de la numérisation. Doute, ironie, expectative, révolte ou espoir peuvent en résulter selon qu'on y décèle les débordements aléatoires d'entreprises commerciales qui vivent le temps d'un profit à courte vue ou les avancées exploratoires d'un véritable partage culturel autour du patrimoine.

Références bibliographiques

Beaudry, Guylaine (2011), *La Communication scientifique et le numérique*, Paris : Hermès : Lavoisier. (coll. « Traitement de l'information »).

Bibliothèque nationale de France (2013), *La préservation à l'heure du numérique*, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/professionnels/innov_num_preservation_numerique.html

Bibliothèque nationale de France (2014a), *Parcours guidés dans les archives de l'internet*, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/anx_pres/a.parcours_guides_arch_internet.htm

- Bibliothèque nationale de France (2014b), *Histoire de la BnF*, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/histoire_de_la_bnf/a.sept_siecles.html#SHDC__Attribute_BlocArticle6BnF.
- Borges, Jorge Luis (1941), “La Bibliothèque de Babel”, trad. Ibarra, in *Fictions*, Paris : Ed. Gallimard, 1986 (coll. Folio).
- Bouquillion, Philippe, Miège, Bernard, Moeglin Pierre (2013), *L'industrialisation des biens symboliques : les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (coll. « Communication, Médias et Sociétés).
- Briet, Suzanne (1951), *Qu'est-ce que la documentation*, Paris : EDIT.
- Certeau Michel de, Giard Luce (1983), “L'ordinaire de la communication”, *Réseaux*, vol. 1, n°3. pp. 3-26. doi : 10.3406/reso.1983.1092 Consulté le 05 février 2015. [en ligne] /web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1983_num_1_3_1092
- Chastel, André (1993), « Patrimoine », in *Encyclopaedia Universalis*, « Les Enjeux », vol. 1, p. 220-228.
- Chirrollet, Jean-Claude (1998), *Les Mémoires de l'art*, Paris : PUF (coll. « Sciences, modernités, philosophie »).
- Claerr, Thierry, Westeel Isabelle (dir.) (2011), *Manuel de numérisation*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie (« Collection Bibliothèques »)
- Claerr, Thierry, Westeel (dir.) (2013), *Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie (« Collection Bibliothèques »)
- Couäsnon, Bertrand, Dalbéra, Jean-Pierre, Emptoz, Hubert (2003), Introduction à « Numérisation et patrimoine », *Document numérique*, 3, vol. 7, p. 7-12, [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-document-numerique-2003-3-page-7.htm>
- Crépu, Jean (2014), *Sur la piste des manuscrits de Tombouctou*. Film documentaire. 55 mm. Extraits sur le portail de la BnF, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_action_intle/a.video_manuscrits_tombouctou.html
- D'Angio-Barros, Agnès, Lhoumeau, Hélène, Vasseur, Edouard (2013), “L'archivage électronique dans l'administration publique : expériences croisées de trois services d'archives ministériels dans le contexte réglementaire des archives publiques”. In *Quand l'archivage devient électronique...* Actes du colloque international organisé par les Archives diplomatiques (La Courneuve) et les Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), 5 et 6 février 2013, p. 80-98, [en ligne] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Actes_colloque_AE_fevr-2013_diffusion-numerique_cle04a718.pdf
- Davallon, Jean (2006), *Le Don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris : Hermès Science-Lavoisier.
- Deprés-Lonnet, (2009), « L'écriture numérique du patrimoine, de l'inventaire à l'exposition », *Culture et musées* (Arles : Actes Sud), n° 14, p. 19-33.

Deprés-Lonnet, (2013), « Le patrimoine culturel numérique : entre compilation et computation », *Culture et musées* (Arles : Actes Sud), n° 22, p. 71-88.

Dieye, Mor (2013). *Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul-Valérie, Montpellier 3, [en ligne] <NNT : 2013MON30017>

Dufrène, Bernadette, Ihadjadène Madjid, Bruckmann Denis (dir.) (2013), *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?*, avec la collaboration de Benjamin Barbier ; préface de Bruno Racine, Paris : Editions Hermann (coll. « Cultures numériques »).

Doueïhi, Milad (2008), *La Grande conversion numérique*, Paris : Ed. du Seuil (coll. « La Librairie du XXIe siècle »).

Doueïhi, Milad (2011), *Pour un humanisme numérique*, Paris : Ed. du Seuil (coll. « La Librairie XXIe siècle »).

Eco, Umberto (1965), *L'œuvre ouverte*, Paris : Ed. du Seuil, 1979 (coll. « Points »).

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) (2013), *Dictionnaire en ligne de l'Enssib*, [en ligne] <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheques-numeriques>

Fevres - De Bideran, Jessica, Fraysse, Patrick (2014), « How heritage circulates and is appropriated using digitalbressources : the case of « enhanced monuments », in Saou-Dufrene, éd., *Heritage and Digital Humanities : How should training practices envolve ?* Zurich : Berlin, Lit Verlag.

Fraysse Patrick (2006), *Le patrimoine monumental en images : des médiations informationnelles des monuments à la conversion monumentaire des documents*. Thèse en Sciences de l'Information et de la communication, Université de Toulouse II Le Mirail.

Garric Audrey (2013), « Les centres de données informatiques avalent des quantités croissantes d'énergie », *Le Monde*, 01/07/ 2013, [en ligne] http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/01/les-centres-de-donnees-informatiques-gros-consommateurs-d-energie_3439768_3244.html#yk8EXoORdYzZXI7J.99

Heinich, Nathalie (2009), *La fabrique du patrimoine* : « De la cathédrale à la petite cuillère », Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Le Hégarat, Thibault (2013), « Patrimoine et matérialité », *Circé : histoires, cultures & sociétés*, [en ligne] <http://www.revue-circe.uvsq.fr/patrimoine-et-materialite/>

Lohisse, Jean (1998). *Les Systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*. Paris : Armand Colin, 1998.

Martin Chloé (2010). *Le guide des bibliothèques numériques : le guide essentiel des s@voirs numérisés*. Paris : FYP.

Melot, Michel (2012), *Mirabilia : essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris : Ed. Gallimard (coll. « Bibliothèque des idées »).

Ministère de la culture (2015a), *Patrimoine numérique. Catalogue des collections numériques*, [en ligne] http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/parcourir-dates.html?filename=browsing_insti-type.xml

Ministère de la culture (2015b), *A propos du catalogue Patrimoine numérique*, [en ligne] http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/a_propos.html

Moirez, Pauline, Stutzmann, Dominique (2013), « Signaler les ressources numérisées : enrichissement, visibilité, dissémination » (p. 115-174), in Claerr, Thierry, Westeel (dir.) *Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie (« Collection Bibliothèques »),

Nora, Pierre (dir.) (1984-1992), *Les Lieux de mémoires*, Paris : Gallimard, 7 vol. (coll. « Bibliothèque illustrée des histoires »).

Otlet, Paul (1934), *Traité de documentation : le livre sur le livre, théorie et pratique*, Bruxelles : Ed. Mundaneum.

Otlet, Paul (1935), *Monde : essai d'universalisme*, Bruxelles : Ed. Mundaneum.

Papy, Fabrice (dir.) (2007), *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*, Paris : Hermès-Lavoisier, (coll. « Traités IC2 », série « Management et gestion des STIC »).

PIN (Pérennisation des informations numériques) (2011), *Les objectifs du groupe*, [en ligne] (<http://pin.association-aristote.fr/doku.php/public/fonctionnement>)

Poulot, Dominique (1993). « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui (note critique) ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 48e année, n° 6, p. 1601-1613.

Prado, Patrick (1995), « L'ethnologie française au musée ? », *Terrain* [en ligne] <http://terrain.revues.org/2858> ; DOI : 10.4000/terrain.2858

Recht, Roland (2008), *Penser le patrimoine : mise en scène et mise en ordre de l'art*, nouvelle éd. revue et augmentée, Paris : Hazan.

Régimbeau Gérard (2015), « Documentation et indexation de l'art contemporain : médiations informationnelles en ligne », in *Patrimoines du Maghreb à l'ère numérique : Inventaire, documentation et droit : instruments théoriques et applications pratiques*, Deuxième édition des rencontres du numérique d'Alger, Université de Paris 8 - École nationale de conservation et de restauration des biens culturels d'Alger, 27-19 mai 2014, Bibliothèque nationale, Alger (A paraître).

Renoult Daniel (1999), « La bibliothèque numérique de la BnF : conception, méthodes, résultats », *Document numérique*, « Les Bibliothèques numériques », vol. 2, n° spécial 3-4, 1998, p. 73-87.

Schuiten, François, Peeters, Benoît (1987), *L'archiviste*, Tournai (Belgique) : Casterman (coll. Album géant).

Welger-Barboza, Corinne (2001), *Le patrimoine à l'ère du document numérique : du musée virtuel au musée médiathèque*, Paris : L'Harmattan.

Un cas d'école pour les services d'archives, quand médiation et dispositif numérique éloignent le document

A textbook case for departments of archives, when mediation and digital device take away the document

Un caso de escuela para los servicios de archivos, cuando mediación y dispositivo numérico alejan el documento

Article inédit, mis en ligne le 26 octobre 2015.

Jessica de Bideran

Jessica de Bideran est actuellement ingénieur de recherche à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine et travaille sur l'édition numérique d'un patrimoine documentaire régional. Ces recherches portent plus généralement sur les enjeux de la numérisation du patrimoine et son impact sur les pratiques et systèmes de médiation créés en contexte de valorisation. Collaborateur permanent du laboratoire MICS-LERASS de Toulouse, elle est également membre de l'Observatoire des mondes numériques en sciences humaines. Jessica de Bideran, MSHA, Université Bordeaux Montaigne, 33000 Bordeaux, France. jessica.debideran@gmail.com

Plan

Introduction

L'éducation artistique et culturelle, un lieu de valorisation

Un complexe équilibre entre valorisation de l'institution et valorisation du fonds

Entre description du document et organisation de l'archive, une appropriation complexe

Une médiation documentaire qui met à distance le document

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Pour les institutions culturelles conservant un patrimoine documentaire, la numérisation soulève des enjeux importants de description, de circulation et d'appropriation de ces ressources. Médiatiser les documents numérisés suppose notamment de créer des écosystèmes de connaissances simples à exploiter et correspondant aux pratiques des différents usagers visés. L'article qui suit se concentre sur l'analyse détaillée d'un programme de valorisation numérique de documents iconographiques porté par les Archives municipales de Bordeaux. Cet exemple montre combien les logiques d'organisation documentaire des professionnels influent sur la création du dispositif numérique et mettent finalement à distance le document, pourtant au centre des missions de conservation et de diffusion des archives.

Mots-clés

Document, médiation, valorisation, dispositif numérique, archives.

Abstract

For the cultural institutions preserving a documentary heritage, the digitalization raises important challenge in description, in circulation and in appropriation of these resources. Mediatize digital documents supposes in particular to create ecosystems of knowledge simple to exploit and correspondent in the practices of the various aimed users. This article which follows concentrates on the detailed analysis of a program of digital valuation of iconographic documents worn by the municipal Archives of Bordeaux. This example shows how much the logics of documentary organization of the professionals influence the creation of the digital device and put finally remotely the document, nevertheless in the center of the missions of preservation and distribution of archives.

Keywords

Document, mediation, valuation, digital device, archival.

Resumen

Para las instituciones culturales que conservan un patrimonio documental, la digitalización indigna puestas importantes de descripción, de circulación y de apropiación de estos recursos. Mediatizar los documentos digitalizados supone particularmente de crear ecosistemas de conocimientos simples que hay que explotar y corresponsal a las prácticas de los diferentes usuarios aludidos. El artículo que sigue se concentra sobre el análisis detallado de un programa de valorización numérica de documentos iconográficos llevado por los Archivos municipales de Burdeos. Este ejemplo muestra cuánto las lógicas de organización documental de los profesionales influyen en la creación del dispositivo numérico y finalmente ponen en distancia el documento, sin embargo en el centro de las misiones de conservación y de difusión de los archivos.

Palabras clave

Documento, mediación, valorización, dispositivo numérico, archivo.

Introduction

Transformant l'archive, document d'histoire, en objet culturel et trivial (Jeanneret 2008), la numérisation de masse du patrimoine documentaire promue par les pouvoirs publics soulève des enjeux importants de description, de circulation et d'appropriation de ces ressources. D'abord débattue sous l'angle économique et législatif, suite au bras de fer qui opposa en 2009 la BnF et Google (Dufrêne et al., 2013), la numérisation du patrimoine écrit interroge les professionnels de la documentation et engendre des modifications juridiques, techniques et organisationnelles (Brun-Picard et Lallich-Boidin, 2011) dont les impacts sont encore difficiles à cerner. Face à cette injonction d'ouverture et d'accessibilité, il incombe en effet aux institutions culturelles détentrices de fonds numérisés de créer des écosystèmes de connaissances riches et intuitifs tout en visant des usagers dont les pratiques demeurent complexes à saisir. Or, la réalisation de ces outils de

consultation documentaire suppose de réunir autour d'un objectif commun, une pluralité d'acteurs dont les logiques professionnelles parfois divergent. Cette « polyphonie patrimoniale » (Both et Garcia, 2014) n'est pas sans conséquence sur la circulation de l'objet document. Support transmettant de l'information, la ressource archivistique condense une matérialité tangible et une virtualité de sens qui se voit actualisée lors de sa réception par le lecteur. Or, si la reproduction digitale annule cette « expérience *auratique* » de l'archive (Klein et Lemay, 2014), le substitut numérique n'en est pas moins le véhicule d'une expérience cognitive qui s'appuie sur une spatialisation des connaissances via l'écran de consultation. Les mises en scène numériques du substitut influencent dès lors fortement l'activité de lecture qui se voit encadrée par le dispositif, et, conséquemment, par les professionnels qui le construisent.

Dans quelle mesure les logiques métiers des différents experts impliqués influent-elles sur l'architecture du dispositif ? L'archive, en tant que matériau, étant à l'origine de ces projets de valorisation numérique, en quoi les différentes dimensions assignées au document par ces professionnels entrent-elles en concurrence ? À travers l'article qui suit nous souhaitons apporter des éléments de réponse à ces questions en nous concentrant sur l'analyse détaillée d'un programme de numérisation et de valorisation de documents iconographiques porté par les Archives municipales de la ville de Bordeaux. Ce travail s'appuie sur une expertise menée sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine qui participe au financement de ce programme via le programme régional Banque numérique du savoir en Aquitaine (Sibers, 2011) ; il s'agissait plus particulièrement d'établir des préconisations visant à étendre ce dispositif à un plus grand nombre de classes. Réalisée entre septembre 2013 et juin 2014 quatre classes engagées dans ce projet pédagogique intitulé « Cas d'écoles - Cyprien Alfred-Duprat - Éduquer autrement au patrimoine et à l'architecture » ont été suivies. L'étude documentaire des ressources constituant le corpus d'archives ; l'analyse sémio-pragmatique du dispositif numérique proposé aux enseignants ; des entretiens libres menés avec le groupe de travail de l'académie de Bordeaux ainsi qu'avec les différents enseignants ayant expérimenté ce système ; une série d'observations distancées des pratiques exploitées par les enseignants ; autant d'examen qui construisent un terrain d'étude hybride¹. Celui-ci facilite selon nous la compréhension des enjeux culturels et professionnels qui accompagnent la création de cette action, en soulevant notamment les points de blocage ou les stratégies des différents acteurs. Élaboré dans le cadre l'Éducation artistique et culturelle, ce système donne en effet à voir les multiples appropriations auxquelles est aujourd'hui soumis le patrimoine documentaire. Accélérées par le numérique, ces tentatives d'assimilation brouillent le concept de médiation qui paraît plus que jamais difficile à définir. Action permettant d'établir un lien entre un objet complexe et des sujets volontaires, la médiation suppose une appropriation informationnelle par un dévoilement du sens. Les politiques d'animation culturelle et le développement de services pédagogiques au sein des institutions ont renforcé la diffusion de l'expression « médiation culturelle » pour nommer des activités aussi diverses que les visites guidées ou les expériences en ateliers (Chaumier et Mairesse, 2013). Par ailleurs, les professionnels de la documentation nomment « médiation documentaire » l'action de créer des documents secondaires traduisant des documents primaires, à l'image des catalogues ou des cartels d'œuvres dans un musée. Or, avec le numérique, les dispositifs faisant fonction d'inventaire informationnel et d'outil communicationnel tendent à se confondre, si bien qu'il paraît opportun de définir ces systèmes comme des documents partagés

.....

¹ Les classes ont pu être suivies à plusieurs reprises entre septembre 2013 et juin 2014 mais les entretiens et la rédaction proprement dite du rapport se sont déroulés entre mars et juin 2014. Pour les entretiens libres, au total, 10 personnes ont pu être interrogées ; les citations entre guillemets et suivies des initiales entre crochets sont extraites de ces entretiens. Le faible nombre de personnes impliquées n'a pu cependant permettre la mise en place d'analyses statistiques plus fines.

(Régimbeau, 2014 : 46). Toutefois, diffuser des archives ne signifie pas pour autant médiatiser les informations historiques dont ces dernières sont porteuses. De fait, nous forgeons l'hypothèse qu'en hybridant les processus de médiation, puisque médiation culturelle et médiation documentaire convergent ici en une action pédagogique complexe, ces politiques de valorisation éloignent en définitive la dimension documentaire de l'archive qui devient l'objet d'appropriations multiples et parfois concurrentes.

L'éducation artistique et culturelle, un lieu de valorisation

En quelques années, les politiques de valorisation menées par les services d'archives ont été profondément bouleversées par les potentialités offertes par les outils numériques tout autant que par l'impératif communicationnel exigé par les pouvoirs publics. Longtemps centrés sur l'accueil en salle de lecture d'historiens ou de généalogistes, ces établissements ont depuis appréhendé d'autres formes de présentation des ressources conservées en créant, par exemple, des expositions réelles et virtuelles ou en développant des ateliers pédagogiques destinés aux scolaires (Ciosi, 2013). À cet égard, les différents programmes de numérisation lancés ces dernières années par les Archives municipales de la ville de Bordeaux illustrent parfaitement cette optique d'ouverture et d'accessibilité (Vatican, 2011). En s'appuyant sur ses fonds et sur les technologies de l'information et de la communication, l'institution a notamment développé, avec l'aide des services culturels de la ville, une série d'animations destinées aux écoles élémentaires équipées de tableaux numériques interactifs dans le but de sensibiliser ces jeunes publics à l'architecture et au patrimoine de leur cité. Se déroulant sur la durée de l'année scolaire, le programme « Cas d'écoles - Cyprien Alfred-Duprat » débute avec la sélection des quatre classes dont les enseignants ont répondu à l'appel à projet pédagogique lancé au mois de juin précédent par l'Académie de Bordeaux. Ces derniers suivent alors une demi-journée de formation assurée par les conseillers pédagogiques du rectorat. Ceux-ci leur exposent le projet dans sa globalité, c'est-à-dire le corpus numérisé, les intervenants que sont les archivistes et animateurs du patrimoine qui les accompagnent tout au long de l'année, les sujets susceptibles d'être traités à partir du corpus avec les élèves et les attendus en termes de restitution artistique.

Selon la convention entérinant administrativement le projet, il s'agit pour les jeunes apprenants de s'inscrire dans un parcours culturel autour du patrimoine architectural de Bordeaux tout en s'engageant dans l'utilisation raisonnée de l'informatique pour s'informer, se documenter et communiquer des savoirs. Initiation au numérique et initiation au patrimoine sont donc les deux objectifs qui sous-tendent ce volet pédagogique. Proposé aux enseignants à partir de l'année scolaire 2012-2013, le programme s'est poursuivi en 2013-2014 et huit classes ont pu à ce jour bénéficier de cette offre². Contrairement à ce qui était souhaité en 2012 lors du lancement de « Cas d'école », le programme peine donc à s'étendre à l'ensemble des classes du cycle 3 de Bordeaux. Cette situation tient, nous semble-t-il, au processus de communication retenu par la municipalité. Cherchant à initier les élèves à la découverte patrimoniale dans un cadre plus souple que les cours, le programme entretient notamment une certaine ambiguïté entre activité de médiation, qui suppose échanges et dialogues entre les différents acteurs en présence dans un temps et un lieu donnés, et système de

.....

² Le programme n'a pu être proposé aux enseignants durant l'année scolaire 2014-2015 car les Archives municipales de Bordeaux changent de site et déménagent dans des locaux plus adaptés au nombre croissant des publics à accueillir. L'année 2015 est donc consacrée à la préparation et au transfert des fonds.

valorisation qui vise essentiellement à mettre en scène l'institution et ses ressources numérisées. Le traitement documentaire du corpus puis sa diffusion sur support médiatique, deux étapes clés de la valorisation numérique (Casemajor-Lousteau, 2013) assurées par le personnel des Archives, sont ainsi associés à des pratiques de médiation culturelle plus traditionnelles telles que la visite guidée réalisée par une animatrice du patrimoine. Ce contexte d'hybridation, s'il présente des avantages sur lesquels nous reviendrons, n'est pas sans entraîner une certaine confusion sur les orientations et donc sur l'intelligibilité du programme.

Un complexe équilibre entre valorisation de l'institution et valorisation du fonds

Ainsi, le départ officiel du projet est donné au cours du premier trimestre par la visite pour chaque classe des Archives municipales. Celle-ci se déroule en demi-groupe, la classe étant scindée en deux du fait des difficultés de circulation à l'intérieur du site. Les Archives bordelaises sont en effet installées depuis 1939 au sein de l'ancien hôtel particulier Ragueneau. Or, cet édifice classé Monument Historique en 1964 s'avère de moins en moins adapté à l'accueil des publics et à la conservation des fonds qui, tous deux, ne cessent de croître. De fait, pendant qu'un animateur du patrimoine donne à voir l'architecture de l'hôtel de Ragueneau et délivre des éléments de compréhension de ce monument du XVII^e siècle, le second groupe visite les Archives et rencontre un professionnel qui présente l'activité de ce service administratif. Au-delà de la découverte de ce secteur patrimonial, généralement inconnu des élèves, ce moment est l'occasion de se confronter aux documents originaux dans leur temporalité et leur matérialité, documents qu'ils n'ont jusqu'à présent consultés que sous format numérique. Si cette rencontre avec le document permet de lui donner une authenticité, phénomène que ne peut assurer sa présentation numérique, la visite guidée du monument paraît saugrenue aux enseignants qui peinent à expliquer à leurs élèves le lien entre ce moment d'initiation architecturale avec la révélation des ressources archivistiques originales. L'intérêt de cette séquence, quelque peu incongrue pour ses destinataires, est pourtant fermement soutenu par le personnel des Archives qui ne peut concevoir la mise en œuvre de ce projet sans cet accueil sur site des jeunes scolaires. Certes, la présentation des documents originaux permet de rétablir l'épaisseur du temps, les élèves expérimentant ainsi leurs dimensions, la matière et la richesse de leurs couleurs, mais la visite guidée assure surtout pour le service des Archives la venue de groupes scolaires. Pour diverses raisons qui tiennent à sa reconnaissance au sein de la collectivité, il est en effet aujourd'hui primordial pour cette structure de promouvoir ses activités et l'importance de ses missions au-delà du cercle fermé des historiens et férus de généalogie. *In fine*, il s'agit pour les Archives de capter un jeune public qui, depuis les politiques de démocratisation culturelle initiées dans les années 1980 par les musées se concentre plus traditionnellement dans les salles de ces établissements. Quitte à entretenir la confusion entre la valorisation de l'institution Archives et la valorisation du fonds d'archives...

La seconde intervention de l'animateur du patrimoine est quant à elle organisée au début du second trimestre et consiste en une nouvelle visite guidée. Les classes arpentent en quelques heures la Maison Cantonale, seule réalisation architecturale véritablement aboutie de Cyprien Alfred-Duprat. Architecte urbaniste visionnaire, Cyprien Alfred-Duprat (1876-1933) est en effet un personnage original, utopiste, passionné par la modernité et ses avatars tels que l'aéronautique ou l'automobile,

mais dont les créations restèrent pour leur grande majorité à l'état de projet³. Cette animation est donc mieux appréhendée par les élèves et enseignants qui perçoivent aisément et rapidement le lien entre les illustrations vues en classe et la découverte de cet édifice dont ils analysent, à l'aide de photocopies distribuée sur place, la représentation dressée par l'architecte en 1925. Dans la continuité de cette initiation architecturale, ici ce sont les qualités artistiques de l'archive qui sont mises en avant par le médiateur qui délaisse volontairement les dimensions documentaire et historique de la ressource. En présentant à ce jeune public avant tout une « *belle image* »⁴ [IIA] imprimée en grand format et en couleurs, cette professionnelle de la médiation, en l'occurrence historienne de l'art, construit une relation à l'archive essentiellement sensible ; à cet égard, les élèves sont invités à dessiner sur la feuille qui leur est distribuée. La figure de l'auteur de l'image, l'architecte Cyprien-Alfred Duprat, l'esthétique et l'originalité de son travail sont surqualifiées dans le discours de l'animatrice. L'image présentée est confrontée au monument ; elle devient l'objet d'une déconstruction iconographique organisée à partir des questions des élèves. Or, si le rapport au monument est parfaitement construit, conformément à la pratique traditionnelle de cette animatrice habituée à organiser des visites guidées architecturales, le rapport à l'ensemble du corpus numérisé est totalement absent de cette séquence puisque qu'aucun support, analogique ou numérique, ne permet de replacer l'illustration de la Maison Cantonale dans cet ensemble. Engagée dans une pratique de médiation monumentale qu'elle maîtrise, rompue à l'exercice par des années d'accompagnement de groupes en visite, l'animatrice ne renvoie donc à aucun moment au reste du corpus documentaire. De fait, celle-ci se considère « *exclue du dispositif numérique sur lequel travaillent les enseignants et élèves puisqu'aucune intervention en classe n'est prévue* » [IIA]. À l'inverse de cette expérience sensible de communication analogique donc, les conditions de lecture proposées par les archivistes via le dispositif numérique s'appuient essentiellement sur une pratique professionnelle d'organisation documentaire et de description informationnelle. La stratégie actuellement mise en œuvre hybride en effet une forme de valorisation patrimoniale traditionnelle, autrement dit la découverte d'un site historique par le truchement d'une médiation présenteielle, avec une exploitation de substituts numériques qui sont pour leur part organisés selon un système de valorisation plus organisationnelle que sensible.

Entre description du document et organisation de l'archive, une appropriation complexe

Le corpus recouvre une sélection de 20 planches numérisées en haute définition à partir du fonds Cyprien Alfred-Duprat conservé par les Archives qui comprend dans son ensemble 98 dessins. Transmis aux enseignants sous la forme d'un DVD-Rom gravé par les archivistes, le dispositif de consultation est organisé selon une architecture hypertextuelle de type HTML⁵. Les enseignants

.....

³ L'ensemble de ces dessins fut réuni en 1929 lors de l'édition de l'ouvrage *Bordeaux...un jour !* tiré seulement à 350 exemplaires. Cet ouvrage a récemment fait l'objet d'une réédition justement enrichie d'un CD-Rom. Cf. : Alfred-Duprat, Cyprien (2011) : *Bordeaux...un jour !*, postface de Marc Saboya, Archives Municipales de Bordeaux et Société Archéologique, Bordeaux : Le festin.

⁴ Les expressions entre guillemets et en italiques suivies d'initiales entre crochets sont extraites des entretiens libres menés avec les acteurs du projet lors de la phase d'étude entre mars et juin 2014.

⁵ Précisons qu'à l'heure actuelle, et suite à la refonte du site Internet des Archives municipales de Bordeaux qui ne possédaient pas jusqu'à présent d'espace numérique et de serveurs web dédiés, ces ressources sont aujourd'hui accessibles en ligne. La consultation du document se fait après sélection d'une vignette iconographique, système de visualisation qui correspond désormais à un standard de l'Internet, bien loin du dispositif que nous analysons ici.

travaillent ensuite en classe via le tableau numérique interactif, tout au long de l'année et selon une organisation personnelle en séances pédagogiques. Une exploration longue et minutieuse du dispositif permet de dégager la façon dont les concepteurs ont projeté l'exploitation d'une telle édition numérique, conformément au principe même de l'interactivité (Le Marec, 1993). C'est donc par la description critique que l'on se propose d'aborder ce corpus d'archives outillé, l'angle privilégié étant celui de l'appropriation et de la pratique de l'outil. Cette description est renforcée par un recours à la sémiotique des écrits d'écran afin d'analyser les propriétés de l'outil, son statut éditorial et communicationnel ainsi que la structuration informationnelle qu'il propose (Jeanneret et Souchier, 2005). Ainsi les lignes qui suivent reprennent la progression que nous avons suivie à travers les agencements qui nous sont apparus essentiels ; l'identification du corpus et son appareil critique, les modalités de circulation dans la collection iconographique et les propriétés conférées à l'hypertextualité constituent autant d'éléments qui renseignent le chercheur sur les relations aux documents induites par le système de présentation numérique.

D'emblée le chercheur note la forte exposition de l'institution Archives sur l'écran d'accueil du dispositif qui présente brièvement la structure et qui est orné de plusieurs logos de l'établissement. De même, celui-ci précise que « *l'instrument de recherche [a été] produit au moyen du logiciel Arkhéia* » [JCL] ; ce signalement n'est pas anecdotique car ce système de classement numérique produit par la société Anaphore est exclusivement réservé aux institutions conservant des archives. Peu souple, l'exploitation de cet outil s'est avérée extrêmement contraignante pour la planification du système de consultation. Le dispositif se présente en effet comme une longue page de texte divisée en chapitres que l'utilisateur peut faire entièrement défiler, soit grâce au système d'ascenseur caractéristique des interfaces de bureautique, soit en cliquant directement sur les titres des chapitres dans le pavé intitulé « Sommaire » et situé à gauche de l'écran (fig.1). Ces chapitres sont au nombre de quatre : « Présentation », « Aide à l'enseignant », « Corps de l'instrument de recherche » et « Index ». Le lien « Aide à l'enseignant » ouvre, dans une fenêtre supplémentaire, un document PDF de 48 pages rédigé par les acteurs du programme. Ce texte tient lieu tout à la fois de mode d'emploi de l'objet numérique et de dossier pédagogique proposant aux enseignants de les accompagner dans la découverte des ressources et leur exploitation en classe (description du sujet, questions qui peuvent être posées aux élèves, etc.).

Les témoignages recueillis montrent cependant que cette documentation est très peu exploitée par les enseignants qui la lisent une fois en début de projet - et donc d'année - mais qui n'y reviennent plus par la suite, même lorsque ces derniers sont « *perdus face à l'ampleur du programme proprement-dit et n'ont pas su prendre l'investissement qu'il représente* » [MPO]. Les modules « Corps de l'instrument de recherche » et « Index » sont les éléments structurants du dispositif. Ils organisent en effet l'accès aux ressources numériques et sont eux-mêmes subdivisés en sous-chapitres. Les entrées dans le corpus sont donc sémantiques et s'effectuent en premier lieu par l'affichage de la liste de documents nommés par leurs côtes d'archives. La collection numérique est ainsi livrée en son entier mais cette livraison ne se fait pas, en réalité, au fil des documents mais selon une série de thématiques. Celles-ci - « Plan de Bordeaux », « Aménagement et urbanisme », « Port », « Équipements fonctionnels » et « Équipements de loisir » - définissent les objets architecturaux travaillés par Cyprien Alfred-Duprat. Par ailleurs, si l'aperçu du corpus via cette première organisation thématique propose une consultation linéaire, système de lecture permettant de prendre conscience rapidement et visuellement de la taille de celui-ci, les différents index gèrent ensuite l'accès aux substituts par une structure tabulaire (fig.2). L'accès aux archives est alors chronologique (« Index descripteur date »), géographique (« Index descripteur géographique »), monumental (« Index descripteur bâtiment ») ou par mots-clés (« Index descripteur mots outils »). Or, comme le note Cécile Tardy au sujet des représentations documentaires de collections d'objets muséaux sur le

web : « Alors que la linéarité de la série accentue la distinction entre chaque objet – invitant à les regarder tour à tour –, le tableau réduit la singularité des parties – chaque objet – au profit de l'appréhension du tout – la collection » (Tardy, 2012 : 192). La cohabitation sur la même page des deux formes de mises en scène n'est pas sans entraîner, selon nous, une certaine confusion dans les possibilités de lecture des documents. Ainsi, le riche travail de description documentaire effectué par les experts patrimoniaux et réuni dans le tableau des « Index » reste sous exploité par les enseignants. Loin d'être rassurés par cette organisation documentaire parfaitement normée, ces derniers expriment ressentir l'éparpillement thématique du dispositif : « *les sujets me paraissent trop larges, trop riches... un cadre plus resserré serait peut-être plus pertinent et plus efficace pour notre approche du corpus* » [TDE], souligne par exemple un des professeurs. L'impression qui ressort des observations d'exploitation menées en classe, impression confirmée par le ressenti exprimé par les enseignants, est celle d'une appropriation désordonnée du corpus liée à une structuration hybride, entre description thématique et organisation archivistique.

Une médiation documentaire qui met à distance le document

Paradoxalement donc, l'appréhension cognitive des informations que contiennent ces ressources est rendue délicate par l'exhaustivité de l'indexation qui traite chaque document comme une unité fermée. Cette structuration se retrouve dans les modalités d'affichage du substitut numérique. Pour accéder aux documents, qu'il passe par la liste complète ou par les tableaux descripteurs, l'utilisateur doit en effet cliquer sur la cote de l'archive dont la reproduction s'ouvre ensuite dans la même fenêtre en « l'écrasant ». L'utilisateur n'a donc aucune vision préalable du document qu'il va ensuite observer. De plus, l'espace de travail sur les images n'est pas rendu autonome puisque pour consulter d'autres ressources, l'utilisateur est contraint de revenir en arrière, retombant sur la page d'accueil du plan de classement. Il est par exemple impossible pour l'enseignant de créer un parcours de lecture des images fluide et indépendant de la structure générée par la page d'accueil. Ces allers-retours sont mal appréhendés par les enseignants qui regrettent la relégation au second plan des images, alors même que, numérisées en très haute résolution, leur affichage sur le TNI favorise la captation et l'attention des élèves sur une longue durée : « *cette projection d'images très grandes et très lumineuses a un côté extrêmement esthétique, ce qui facilite la concentration... pendant ce temps les élèves ne feuilletent pas autre chose et leur curiosité est aiguïlée... nous parlons de la même chose... ces projections fédèrent finalement le regard...* » [CPA].

Aux termes de cette rapide description, plusieurs remarques peuvent être formulées quant aux mises en scène de ce regroupement d'images. On soulignera d'une part l'emploi d'un vocabulaire expert propre à la discipline archivistique, tels que index ou descripteurs qui ne sont pas des termes traditionnellement exploités par les enseignants destinataires du dispositif. Des expressions telles que « parcours » ou « thématiques » sont d'ailleurs plus généralement usitées par les sites internet de musées proposant aux enseignants des ressources et dossiers pédagogiques (Kerret et Guadet, 2014). L'absence totale d'images sur les pages d'accès de cette base iconographique ne cesse, d'autre part, d'étonner. Alors même que leur « beauté » est soulignée par l'animatrice du patrimoine lors de la visite de la Maison Cantonale et que la qualité de la numérisation est mise en avant par les différents acteurs du programme, celles-ci sont comme totalement oubliées par le système de lecture. En outre, les circulations hypertextuelles, multiples mais très hiérarchisées car organisées par les catégories et sous-catégories citées ci-dessus, ne favorisent pas la manipulation des images et donc l'exploitation de chaque unité documentaire. Cette configuration est due à la nature même du dispositif numérique créé à partir du détournement d'un logiciel professionnel de gestion documentaire. Le dispositif numérique n'est en définitive pensé que comme un système de transport et de conservation

d'archives numériques. La discipline professionnelle archivistique reste de fait prégnante dans l'architecture de l'outil qui reproduit une certaine parenté avec les registres et classeurs de récolement clos sur eux-mêmes. « *La page de présentation du corpus est fortement normée et relègue finalement l'image au second plan puisque comme en Archives, c'est la côte qui prime* » [JCL] reconnaît l'archiviste ayant programmé le système. Si, en tant qu'interface informatique traduisant l'accès aux ressources archivistiques sélectionnées, le dispositif matériel construit dans le cadre du programme « Cas d'école » peut être qualifié de médiation documentaire (Liquète et al., 2010), cette médiation numérique et documentaire est finalement plus organisationnelle que culturelle. Celle-ci autorise assurément l'accès à la ressource mais pas véritablement à son contenu. L'outil tel qu'il est actuellement pensé imprime dès lors une appréhension qui s'appuie sur les normes et techniques de description archivistiques. En limitant les possibilités de manipulation de ces ressources, en les éloignant par la surexposition de la côte au détriment de l'image, selon le système de nomination propre à la pratique des archivistes, en évacuant, enfin, la dimension esthétique de ces documents, ce système outillé ne favorise visiblement pas la mise en place d'une réelle médiation numérique culturelle.

Conclusion

Le champ des possibles pour la mise en place de nouveaux usages des ressources historiques numérisées est vaste, complexe et encore largement en construction. Les tentatives menées au sein de l'Éducation nationale représentent à cet égard un terrain d'expérimentation des médiations numériques intéressant (Inaudi, et Liautard, 2010). La politique particulière de l'Éducation artistique et culturelle sollicite notamment de nombreux acteurs qui dépassent le cadre institutionnel de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Culture et de la Communication, réseau d'acteurs aux compétences documentaires et pédagogiques ancrées dans des pratiques de terrain plus traditionnelles. Cette multiplication des acteurs est *a priori* une richesse dans une politique de médiation culturelle et patrimoniale. L'exemple étudié ici montre toutefois combien il est difficile d'aboutir à un consensus autour de ce qui constitue l'essence même de la médiation, et a fortiori de la médiation numérique, l'appropriation. Alors que l'expérience menée par l'animatrice de la ville lors de la découverte de la Maison Cantonale est construite sur des thématiques sensibles selon une formule de transmission désormais bien maîtrisée par les acteurs de la médiation monumentale, la visite aux Archives et le dispositif numérique déroulent un discours qui met d'abord en scène la structure institutionnelle et son mode de travail. Le document, objet paradoxalement à l'origine du projet, est dès lors mis à distance du public. Dans le premier cas, la médiatrice déconstruit le monument en amenant progressivement les élèves vers sa complexité artistique en le confrontant à sa représentation documentaire qui, dès lors, devient surtout un objet de comparaison. Puis, en situation d'exploitation du dispositif numérique, le document s'éloigne et avec lui sa complexité informationnelle, tout comme aux Archives il demeure à l'abri des doigts impatientes et maladroits des élèves.

Originaux protégés et intouchables aux Archives, image manipulable à la Maison Cantonale et substituts numériques en classe ; les modes et contextes de lecture influencent la réception du document. Les logiques qui sous-tendent ces politiques pédagogiques également. Les pratiques, qu'il s'agisse de la description monumentale menée par l'animatrice en situation de visite guidée, comme de celles de conservation et de gestion documentaires assurées par les archivistes, sont ainsi promues par cette activité qui valorise une sorte de mémoire institutionnelle et professionnelle. Plus qu'une mémoire patrimoniale, c'est celle-ci qui s'intercale dans l'espace créé par l'éloignement des ressources iconographiques. Car finalement, cette expérience réanime l'opposition et la parenté qui

unissent document et monument : « Là où le monument entretient reconnaissance et mémoire identitaire, le document engage des processus de connaissance et de savoir » (Merzeau, 1999, 51). Et c'est l'appropriation de ces connaissances et de ces savoirs qui demeurent difficiles à mettre en œuvre. Les professionnels des archives sont ainsi les détenteurs d'un cadre normé de description et de diffusion qui conditionne les possibilités d'appropriation et donc la mise en place d'une activité de médiation. Le dévoiement d'un système de classement numérique existant, en particulier, ne permet pas la construction d'une véritable médiation numérique qui favoriserait le dévoilement de la complexité documentaire en partant de la simplicité de l'objet document. La médiation, notamment lorsqu'elle est culturelle, semble finalement être une affaire d'interactions, qu'elles soient humaines ou numériques. Diffuser et décrire ne suffisent pas ; reste à envisager des systèmes d'expérience cognitive aussi puissants que ce que peut vivre, par exemple, un sujet en situation de visite guidée mais aussi un joueur déambulant dans un univers virtuel.

Références bibliographiques

Both, Anne et Garcia, Guillaume (2014), « Le chercheur, l'archiviste et le webmaster : la polyphonie patrimoniale ? Le cas BEQuali, banque d'enquêtes qualitatives en sciences sociales », (353-364), in Dufrene, Bernadette (dir.), *Heritage and digital Humanities*, Berlin : LIT.

Brun-Picard, Céline et Lallich-Boidin, Geneviève (2011), « L'accès au patrimoine écrit en ligne : analyse structurelle et réflexion prospective sur un cas français », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2011/BrunPicard-Lallich/index.html>

Casemajor-Lousteau, Nathalie (2013), « Valorisation du patrimoine photographique. Entre régime documentaire et régime artistique », *Culture et Musées*, n°21, p. 43-63.

Chaumier, Serge et Mairesse, François (2013), *La médiation culturelle*, Paris : A. Colin.

Ciosi, Laure (2013), *Étude sur la politique des publics et ses partenariats fonctionnels dans le réseau des archives municipales, départementales et régionales en France métropolitaine. Étude*, Marseille : Transversité.

Dufrene, Bernadette, Ihadjadene, Madjid et Bruckmann, Denis (2013), *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?*, Paris : Hermann.

Inaudi, Aude et Liautard, Dominique (2010), « De l'intérêt d'interroger les usages des ENT du point de vue de la médiation. Étude du dispositif CORRELYCE, Catalogue Ouvert Régional de Ressources Éditoriales pour les Lycées », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2010-dossier/Inaudi-Liautard/index.html>

Jeanneret, Yves (2008), *Penser la trivialité. Vol. 1 : La vie triviale des êtres culturels*, Paris : Hermès-Lavoisier.

Jeanneret, Yves et Souchier, Emmanuël (2005), « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, n°145, p. 3-15.

Kerret, Gwenaëlle (de) et Guadet, Charlotte (2014), « Interface de consultation des ressources numériques : le cas des rubriques éducatives. Quelle posture du musée dans la relation

pédagogique ? » (225-242), in Dufrêne, Bernadette (dir.), *Heritage and digital Humanities*, Berlin : LIT.

Klein, Anne, et Lemay, Yvon (2014), « Les archives à l'ère de leur reproductibilité numérique » (37-50), in *La médiation numérique. Renouvellement et diversification des pratiques. Actes du colloque Documents numériques et société, Zagreb, 2013*, Paris : de Boeck, ADBS.

Le Marec Joëlle (1993), « L'interactivité, rencontre entre visiteurs et concepteurs », *Publics et Musées*, n°3, p. 91-109.

Liquète, Vincent, Fabre, Isabelle et Gardiès, Cécile (2010), « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2010-dossier/Liquete-Fabre-Gardies/index.html>

Merzeau, Louise (1999), « Du monument au document », *Les cahier de médiologie*, n°7, p. 47-58.

Régimbeau, Gérard (2014), « Documents partagés », *Documentaliste Sciences de l'information*, vol. 51, n° 2, p. 46-48.

Sibers, Jean-François (2011), « Banque numérique du savoir en Aquitaine », *Bulletin des bibliothèques de France*, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0050-010>

Tardy, Cécile (2012), *Représentations documentaires de l'exposition*, Paris : Hermann.

Vatican, Agnès (2011), « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0016-003>

Annexes iconographiques

Plan de Bordeaux
26 F1 2 - Groupe scolaire de Saint-Bruno. Situation du groupe scolaire sur le plan de Bordeaux / Bertrand-Alfred Duprat architecte. - Bordeaux, 1895-1896. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : crayon, aquarelle, en noir et en couleur ; 66,3 x 48,2 cm (support).
Aménagement et urbanisme
26 F1 17 - Ville de Bordeaux. Projet d'embellissement de la place des Quinconces / Cyprien Alfred-Duprat et Pierre Ferret architectes. - Bordeaux, janvier 1913. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : crayon, aquarelle, en noir et en couleur ; 156 x 107 cm (support).
26 F1 80 - Embellissements des allées de Tourny. Plan et élévation / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1920. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 118 x 81 cm (support).
26 F1 77 - Ville de Bordeaux. Jubilation des allées du Parc de pierre, son élargissement, suppression de la porte des Salinières. Vue perspective à vol d'oiseau, altitude 200 m. / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1920. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 110 x 85 cm (support).
26 F1 75 - Ville de Bordeaux. Abords de la nouvelle gare centrale. / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1920. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 101 x 117 cm (support).
26 F1 90 - Grand boulevard circulaire. Nouvel des transports en commun. Perspective à vol d'oiseau, altitude 210 m, projet / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1921. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 109 x 88 cm (support).
Port
26 F1 68 - Hangars pour les compagnies de grande navigation. Vue perspective à vol d'oiseau, projet / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1917. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 83 x 65 cm (support).
26 F1 67 - Hangars pour les compagnies de grande navigation. Perspective de la terrasse des Chartrons, projet / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1917. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 84 x 68 cm (support).
26 F1 69 - Hangars pour les compagnies de grande navigation. Le quai vu de la plateforme des hangars. / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1917. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 84 x 66 cm (support).
26 F1 65 - Hangars pour les compagnies de grande navigation. Vue perspective, projet / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1917. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 71 x 55 cm (support).
Equipements fonctionnels
Projets
26 F1 70 - Palais du Commerce, place Laine, à Bordeaux. / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1910. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 54 x 64 cm (support).
26 F1 89 - Place des Grands-Hommes. Projet de transformation et d'embellissement. Un marché de primeur en sous-sol, boutiques de luxe sous galerie couverte. Terrasse-jardin, ceinture de marronniers roses / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1920. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 108 x 81 cm (support).
26 F1 87 - Place des Grands-Hommes. Projet de transformation et d'embellissement, coupe / Cyprien Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1920. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : aquarelle, en noir et en couleur ; 111 x 73 cm (support).
26 F1 50 - Projet d'aménagement de la place Gambetta avec garage central. Plan du rez-de-chaussée. / Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1930. - 1 estampe en 1 feuille sur papier, en noir et en couleur ; 97 x 66,5 cm (support).
26 F1 52 - Projet d'aménagement de la place Gambetta avec garage central. Coupe transversale. / Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, 1930. - 1 estampe en 1 feuille sur papier, en noir et en couleur ; 111 x 37,2 cm (support).
Réalisations
26 F1 7 - Groupe scolaire de Saint-Bruno. Plan du rez-de-chaussée / Bertrand-Alfred Duprat architecte. - Bordeaux, 1895-1896. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : crayon, aquarelle, en noir et en couleur ; 66,3 x 48,3 cm (support).
26 F1 11 - Groupe scolaire de Saint-Bruno. Église principale sur le plan et façade sur le rue de Bédier / Bertrand-Alfred Duprat architecte. - Bordeaux, 1895-1896. - 1 dessin en 1 feuille sur papier : crayon, aquarelle, en noir et en couleur ; 66,3 x 48,3 cm (support).
26 F1 40 - Ville de Bordeaux. Maison cantonale de La Bastide. Élévation principale / Alfred-Duprat architecte. - Bordeaux, août 1925. - 1 dessin en 1 feuille sur papier, en noir et en couleur ; 83,5 x 57,2 cm (support).
Equipements de loisirs

Fig. 1 – Structure d'organisation linéaire du corpus. Crédits Archives municipales de Bordeaux, « Cas d'école », 2011.

The screenshot shows the 'Archives municipales de Bordeaux' website interface. On the left is a navigation menu with sections like 'Sommaire', 'Plan de classement', and 'Plan de classement'. The main content area is divided into three sections, each with a table of records:

INDEX DESCRIPTEUR DATE

1895	28 F1 5, 28 F1 7, 28 F1 11
1913	28 F1 17, 28 F1 22, 28 F1 23
1917	28 F1 65, 28 F1 67, 28 F1 68, 28 F1 69
1919	28 F1 70
1920	28 F1 76, 28 F1 77, 28 F1 80, 28 F1 87, 28 F1 89
1921	28 F1 90
1925	28 F1 40
1930	28 F1 50, 28 F1 52

INDEX DESCRIPTEUR GEOGRAPHIQUE

Jalles de Charente	28 F1 17
Jalles de Toumay	28 F1 89
Jalles d'Orliens	28 F1 17
Centre ville	28 F1 76, 28 F1 80
Quartier	28 F1 5, 28 F1 17, 28 F1 67, 28 F1 68, 28 F1 69
Jacques des Grands-Hommes	28 F1 67, 28 F1 89
Jacques des Quatre-Vents	28 F1 17, 28 F1 22, 28 F1 23
Jacques Gambetta	28 F1 50, 28 F1 52
Jacques Laffitte	28 F1 70
Quai des Chartrons	28 F1 65, 28 F1 67, 28 F1 68, 28 F1 69
Quai des Galeries	28 F1 77
Quartier de la Bastille	28 F1 40

INDEX DESCRIPTEUR BÂTIMENT

Casernes d'Algérie	28 F1 76, 28 F1 89
Cathédrale Saint-Jacques	28 F1 76, 28 F1 89
Cloître-Thibault (ex Palais des Illustres)	28 F1 17, 28 F1 22, 28 F1 23
École Sakik-Bruno	28 F1 7, 28 F1 11
École Sakik-Bruno	28 F1 7
Garage central	28 F1 50, 28 F1 52
Quai central	28 F1 76, 28 F1 89
Hopital	28 F1 65, 28 F1 67, 28 F1 68, 28 F1 69
Hôtel de Ville	28 F1 76, 28 F1 89
Hôtel des Prêtres	28 F1 76, 28 F1 89
Maison communale	28 F1 40

Fig. 2 – Structure d’organisation tabulaire du corpus. Crédits Archives municipales de Bordeaux, « Cas d’école », 2011.

Les collections d'affiches publicitaires numérisées : entre construction de l'offre et appropriations

*The collections of digitized posters:
between the construction of the offer and appropriations*

*Las colecciones de carteles publicitarios digitalizados:
entre construcción de la oferta y apropiaciones*

Article inédit, mis en ligne le 26 octobre 2015.

Emmanuelle Chevry Pébayle

Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg, Emmanuelle Chevry-Pébayle est membre du Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication et appartient au Groupe de recherches « Document numérique & Usages ». Ses travaux de recherche portent sur la transmission des connaissances à l'ère du numérique. Elle a notamment étudié le patrimoine numérisé par les bibliothèques municipales et les moyens mis en oeuvre pour le valoriser.

Simona De Iulio

Simona De Iulio est Professeur des universités à l'Université de Lille 3. Elle est membre du Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (GERiCO). Ses intérêts de recherche portent sur la publicité et les autres formes de médiation marchande dans leur relation avec les industries culturelles et la société.

Plan de l'article

Introduction

Les perspectives des institutions

Historique et objectifs de la numérisation des affiches

Critères de sélection et mise en ligne des collections numérisées

Dispositifs d'accès aux collections numérisées et prise en compte des usagers

Les perspectives des usagers

Profils divers, usages variés

Expériences, production et valorisation par les usagers

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Le propos de cet article est d'étudier le devenir numérique de l'affiche publicitaire dans une double perspective. D'une part, il s'agit de questionner la « prise » des affiches numérisées par les professionnels des bibliothèques et leur passage par le « filtre patrimonial » : sélection, encodage, stockage dans des bases de données et éditorialisation. D'autre part, l'ambition de cette étude est d'analyser la « reprise » des collections numérisées par des usagers dans un cadre professionnel ou amateur : recherche, consultation, visionnage, enregistrement, re-contextualisation, remise en circulation.

Mots clés

Affiches publicitaires, bibliothèques numériques, usages, pratiques informationnelles.

Abstract

The aim of this article is to study the future of the collections of advertising posters in the digital age. Its perspective is twofold. Firstly, it investigates how librarians deal with advertising posters collections and conduct their transition through the "heritage filter": selection, encoding, storage in databases and editorial content. Secondly, the ambition of this contribution is to analyze how digitized collections are reused in a professional or amateur context: consultation, viewing, recording, re-contextualization, re-circulation.

Keywords

Advertising posters, digital libraries, uses, information practices.

Resumen

El propósito de este artículo es estudiar el porvenir numérico del cartel publicitario con una doble perspectiva. Por un lado, se trata de cuestionar la "adopción" de carteles digitalizados por parte de los profesionales de las bibliotecas y su paso por el "filtro patrimonial": selección, codificación, almacenamiento en bases de datos y creación de contenido editorial. Por otra parte, la ambición de este estudio es analizar la "recuperación" de las colecciones digitalizadas por los usuarios en un marco profesional o aficionado: búsqueda, consulta, visualización, grabación, re-contextualización, puesta en circulación.

Palabras clave

Carteles publicitarios, bibliotecas digitales, usos, prácticas de información

Introduction

Depuis leur création et tout au long de leur histoire, les affiches publicitaires ont connu des usages multiples. Elles ont été initialement conçues comme un dispositif marchand destiné à une vie de courte durée dans l'espace public urbain. Mais, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, certaines d'entre elles ont survécu à la fugacité de leur fonction marchande et sont devenues des objets de décoration d'intérieur dans des espaces domestiques privés. Entre 1889 et 1905, au temps de l'affichomanie (Zmelty, 2013), nombre d'affiches illustrées ont été récupérées en tant qu'objets de collection par des amateurs et des collectionneurs, requalifiées comme objets à valeur commerciale par les marchands d'art et reproduites dans la presse spécialisée. Les affiches publicitaires ont enfin passé le « filtre patrimonial » (Saenmer et Dufrene, 2014) et acquis le statut d'objets culturels dignes d'être préservés et conservés. Suite à des dons et legs des grands collectionneurs de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle et grâce au dépôt légal, elles sont entrées dans des bibliothèques, puis dans des archives publiques et des musées en qualité d'œuvres d'art ou comme document historique.

Avec la numérisation, les affiches se transforment en images facilement reproductibles, stockées dans des bases de données, aisément transmissibles, réutilisables. Elles commencent à être vues sous un jour nouveau et poursuivent ainsi de façon nouvelle leur processus de « trivialisation » (Jeanneret, 2008). Comme tout objet culturel, les placards publicitaires « s'enrichissent et se transforment en traversant les espaces sociaux » (ibidem, p. 14) et, comme toute forme de publicité (Berthelot-Guiet, 2013) et en vertu de leur densité sémantique (Fresnault-Deruelle, 2011), ils s'ouvrent à des multiples pérégrinations. Dans cette nouvelle étape de leur circulation, les affiches s'enrichissent de nouvelles

interprétations liées à de nouveaux usages et appropriations. Une fois numérisées et rendues disponibles dans des archives en ligne, les affiches publicitaires connaissent donc une nouvelle phase de leur « biographie sociale » (Kopitoff, 1986) et culturelle.

La littérature sur les bibliothèques numériques et la numérisation du patrimoine se développe de plus en plus, composée d'une littérature professionnelle (Claerr, 2011, 2013) et scientifique (Jacquesson, 2005 ; Papy, 2007, 2011 ; Westeel, 2009 ; Chevry, 2011, Dufrene et al., 2013). Les travaux se focalisent majoritairement sur des enjeux professionnels, techniques, juridiques, gestionnaires, de conservation et de valorisation. La médiation documentaire numérique donne lieu à des recherches inédites (Galaup, 2012 ; Boustany et al., 2014) tout comme les usages des bibliothèques électroniques en ligne (Houssem, 2003 ; Bouvier-Ajam, 2007 ; Lesquins, 2007 ; Matharan et al., 2008). Et pourtant « les comportements réels ou opinions des usagers sont rarement pris en compte et lorsqu'ils le sont c'est tardivement » (Dinet, 2009, p. 60).

Les travaux consacrés au catalogage, à la conservation et à la consultation des affiches en bibliothèque sont rares (Gandhillon, 1953 ; Bony, 1984 ; Chagny, 2005) et, à l'heure actuelle, les enjeux de la numérisation des fonds d'affiches sont encore largement inexplorés. Le propos de cet article est de contribuer à combler cette lacune et d'étudier le devenir numérique de l'affiche publicitaire dans une double perspective. D'une part, il s'agit de questionner la « prise » des affiches numérisées par les professionnels des bibliothèques et leur passage par le « filtre patrimonial » : sélection, encodage, stockage dans des bases de données et éditorialisation. D'autre part, notre ambition est d'analyser la « reprise » des affiches numérisées par des usagers dans un cadre professionnel ou amateur : recherche, consultation, visionnage, enregistrement, re-contextualisation, remise en circulation.

La problématique qui est au cœur de ce travail concerne ainsi les interactions qui se mettent en place entre les choix des professionnels des institutions patrimoniales en matière de numérisation des affiches et de construction de dispositifs d'accès aux collections numérisées et les opérations d'appropriation accomplies par les usagers. Cette contribution vise donc à examiner l'importance de la connaissance des publics dans l'élaboration de l'offre et dans la manière d'appréhender les affiches publicitaires et leur devenir numérique. Elle se propose également d'explorer les usages faits de ces dispositifs et des fonds numérisés d'affiches par différents types d'acteurs.

Les réflexions présentées dans cet article s'appuient sur les résultats d'une enquête qualitative et exploratoire qui porte sur quatre fonds d'affiches publicitaires choisis en tenant compte de la richesse et de la variété des documents numérisés ainsi que de l'intérêt qu'ils peuvent susciter auprès de publics divers :

1. Le fonds du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France : près d'un million d'affiches dont 30 000 numérisées et disponibles dans Gallica <<http://gallica.bnf.fr>> ;
2. Le fonds de la Bibliothèque Forney : 32 000 affiches de 1880 à nos jours dont 12 059 numérisées et 3260 publiées en ligne dans le catalogue des bibliothèques municipales spécialisées de la ville de Paris <<http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/bibliotheque-numerique/accueil.dot>> ;
3. Le fonds de la Bibliothèque municipale de Lyon : 1200 affiches numérisées et publiées dans numelyo <<http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/affiches.html>> ;
4. Le fonds du Silos, Maison du Livre et de l'Affiche de Chaumont : 48 000 affiches dont 3000 disponibles dans la base Flora <http://silos.villechaumont.fr/flora/servlet/LoginServlet?profile=anonymous4&success=jsp/system/win_main.jsp&failure=jsp/error.jsp>.

Dans cette étape exploratoire de la recherche, l'objectif n'a pas été d'évaluer les dispositifs en question, ni de tenter de faire une confrontation terme à terme des perspectives des professionnels et de celles des usagers pour chercher des équivalences ou des divergences sur des points précis. L'intention a été plutôt de comprendre les logiques qui orientent les choix des professionnels et d'explorer les pratiques d'individus qui, dans un cadre professionnel ou amateur, utilisent ces dispositifs ou qui pourraient le faire. Six entretiens semi-directifs ont été ainsi menés avec des professionnels de ces bibliothèques, responsables des fonds d'affiches et chargés de la numérisation¹. Parallèlement, le point de vue des publics, moins facile à cerner, a été étudié à partir de six entretiens semi-directifs menés auprès d'usagers actuels qui nous ont été signalés par les professionnels des bibliothèques et d'usagers potentiels que nous avons identifiés en tenant compte de l'intérêt que les collections numérisées d'affiches peut susciter dans différents cadres professionnels². En effet, nous avons fait l'hypothèse que ces fonds sont susceptibles d'intéresser divers profils d'usagers : enseignants, chercheurs et étudiants en histoire économique, histoire culturelle, histoire de l'art et du design, histoire de la publicité, sémiotique, sociologie, sciences de l'information et de la communication, commissaires d'exposition, documentalistes, collectionneurs, professionnels des industries créatives, antiquaires et marchands d'art, collectionneurs et passionnés.

Les perspectives des institutions

Historique et objectifs de la numérisation des affiches

Dans les quatre institutions qui ont fait l'objet de notre étude exploratoire, la reproduction des affiches n'est pas un phénomène nouveau car elle avait été entamée au cours des années 1980 avec la réalisation de diapositives, ektachromes et microfilms. Comme le précise la bibliothécaire responsable de la gestion du fonds d'affiches de la Bibliothèque Forney, « *Depuis au moins une quarantaine d'années, les affiches ont été photographiées parce qu'on considérait que la description bibliographique n'était pas suffisante* » [entretien n° 1]. A partir des années 2000, la reproduction analogique a été abandonnée en faveur de la numérisation. Le passage au numérique n'a pas été perçu par les professionnels comme une rupture par rapport aux choix et aux procédés de reproduction analogique : « *Toutes les affiches, enfin, toutes les affiches modernes qui le méritaient, étaient photographiées en diapo. Donc, on a continué la numérisation selon cette logique.* » [entretien n° 1].

.....

¹ Entretien n° 1 du 03/12/2014 avec la bibliothécaire responsable de la gestion du fonds d'affiches de la Bibliothèque Forney ; entretien n° 2 du 03/12/2014 avec le conservateur de la Bibliothèque Forney ; entretien n° 3 du 17/12/2014 avec le conservateur en chef chargé du service estampe moderne, affiche et imagerie au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France ; entretien n° 4 du 17/12/2014 avec le chargé de la numérisation au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France ; entretien n° 5 du 05/12/2014 avec le régisseur des collections de la ville de Chaumont, en charge de la numérisation des affiches ; entretien n° 6 du 08/01/2015 avec l'assistant du conservateur principal, en charge des ouvrages anciens et des affiches au département du Fonds ancien à la Bibliothèque municipale de Lyon, La Part-Dieu.

² Entretien n° 7 du 23/01/2015 avec la conservatrice du Patrimoine et directrice du Musée Déchelette de Roanne ; entretien n° 8 du 02/02/2015 avec un spécialiste d'affiches, membre de l'*International Vintage Poster Dealer Association*, expert auprès de commissaires priseurs depuis 25 ans et expert dans des ventes à Drouot ; entretien n° 9 du 20/01/2015 avec un docteur en Sciences de l'information et de la communication (SIC) et spécialiste de l'histoire de l'imagerie publicitaire ; entretien n° 10 du 26/01/2015 avec un enseignant-chercheur en histoire du design ; entretien n° 11 du 26/01/2015 avec une doctorante en SIC ; entretien n° 12 du 28/02/2015 avec une bloggeuse.

Jusqu'à aujourd'hui, dans les quatre bibliothèques, le processus de numérisation n'a pas suivi un rythme régulier et un chemin linéaire. La BnF dispose d'un programme de numérisation annuel qui est « *indicatif* » car, comme le rappelle le chargé de la numérisation, « *les aléas, des tempos différents, des demandes urgentes peuvent le modifier* » [entretien n° 4]. La production d'images numérisées s'accompagne notamment d'autres opérations - la restauration, l'entoilage et le catalogage - qui imposent des temporalités diverses : « *Numériser quatre cents images, cela prend une journée, restaurer quatre cents images cela prend quatre mois, cataloguer ça fait aussi quatre mois. On a donc deux fois quatre mois de travail avant de pouvoir numériser* » [entretien n° 4]. On souligne également que la rapidité de l'opération d'encodage ne doit pas faire oublier la lenteur du catalogage : « *La numérisation n'est pas seulement un travail de prise en photo, c'est aussi un travail sur le catalogue. En même temps qu'on fait la numérisation, il faut corriger les notices, donc c'est très long* » [entretien n° 1]. À la BnF, tout comme à la Bibliothèque municipale de Lyon, le rythme et la portée du processus de numérisation sont aussi le résultat d'arbitrages budgétaires et de contraintes liées à la disponibilité des appareils techniques.

En ce qui concerne les objectifs, la numérisation des fonds d'affiches répond à plusieurs finalités selon les professionnels rencontrés. Tout d'abord, elle permet de réduire les manipulations « *peu commodes* » des originaux. Qu'elle soit analogique ou numérique, la reproduction apparaît, même, comme la seule exploitation possible des fonds d'affiches. La fragilité et la taille des feuilles et la difficulté à déplier le papier très acide des pièces non entoilées entravent le transport, le visionnage et le rangement des originaux. En réduisant les manipulations, la numérisation semble par conséquent jouer un rôle dans la conservation et la sauvegarde des affiches.

Les documents numériques sont également appréhendés par les professionnels interviewés comme des artefacts utiles pour illustrer le catalogue informatisé et fournir aux usagers des informations sur les originaux. De plus, la numérisation permet d'assurer la continuité du service public au-delà de la salle de consultation. D'après la conservatrice de la BnF, « *L'objectif [de la numérisation], c'est de mettre à disposition du public et de faciliter l'accès* » [entretien n° 3]. Si cette idée précède le numérique car les diapositives et les microfilms avaient déjà rendu possible le visionnage de *duplicata* des affiches, la conversion en données numériques multiplie, néanmoins, les possibilités d'accès sur place et à distance : « *L'innovation ce n'est pas la reproduction, c'est Internet* » [entretien n° 4].

Enfin, du point de vue des professionnels, la mise à disposition en ligne des documents numériques issus des affiches offre des avantages non seulement aux usagers, mais aussi aux responsables des collections. Selon le chargé de la numérisation des affiches à Chaumont, l'objectif est de « *mettre sur Internet pour porter à la connaissance de tous rapidement ; [Cela est utile] pour le public, les professionnels et pour nous-mêmes* » [entretien n° 5]. Les tâches des conservateurs et du personnel des bibliothèques se retrouvent de fait facilitées : « *C'est une question de temps et de disponibilité. Si on va sur Gallica, on peut avoir un affichage mosaïque avec quinze images qui peuvent surgir en une seconde. Quand on a à sortir des pièces pour l'organisation d'une exposition ou pour une consultation des originaux, [...] on voit la différence entre afficher une page et avoir à la chercher en format papier ! Pour une exposition, il faut vérifier si l'affiche est prête à l'emploi, la sortir des boîtes, chercher la pièce, la sortir, la rentrer, pour la chercher à nouveau pour l'encadrement...* » [entretien n° 3].

Critères de sélection et mise en ligne des collections numérisées

De multiples logiques ont guidé la sélection des affiches à numériser. Le discours des professionnels fait émerger un effort de rationalisation et de systématisation et, en même temps, la nécessité de répondre à des demandes et des besoins ponctuels et imprévus. À titre d'exemple, la Bibliothèque Forney a suivi en parallèle quatre orientations majeures : elle a numérisé les nouvelles acquisitions à

partir de 2007, les diapositives plus anciennes et de bonne qualité, les affiches les plus anciennes à partir de 1890 par ordre de format (d'abord les petits, puis les moyens et enfin les grands formats) et les affiches qui ont fait l'objet d'une exposition et d'un catalogue. À la BnF, les choix sont dictés par des besoins internes : « *demande pour des expositions, besoin en terme de catalogage, échange avec les collègues, projets personnels de recherche etc. On raisonne par corpus, par ensembles. Mais aussi en fonction de critères extérieurs (exigences de conservation)* » [entretien n° 4].

De plus, la mise en ligne des affiches numérisées est soumise au respect de la propriété intellectuelle et artistique à l'égard de laquelle les professionnels interviewés font preuve d'une grande prudence. Pour toutes ces institutions, lorsque l'image est sous droits, une icône indique, dans le catalogue en ligne, qu'elle a été numérisée, mais aucune image n'est publiée. Pour des raisons juridiques, seules 27% des affiches numérisées de la collection Forney sont donc diffusées en ligne. À la BnF, les affiches antérieures à 1890 sont consultables dans *Gallica extra muros*, autrement, seule une consultation en *intra-muros* est possible. Il faut noter d'ailleurs que la publication des affiches numérisées est confiée à des services informatiques et ne fait pas partie des missions des responsables des collections : « *Je n'ai pas une vision du début jusqu'à la fin [...] on est déchargé des problèmes techniques, le serveur est le serveur du service informatique de la ville de Paris* » [entretien n° 1] ; « *Après vérification, on envoie les clichés à un des services d'information des bureaux des bibliothèques. Ils versent dans le catalogue* » [entretien n° 2].

Dispositifs d'accès aux collections numérisées et prise en compte des usagers

Les institutions offrent plusieurs possibilités d'accès aux collections numérisées. Tout d'abord, les usagers peuvent interroger le catalogue général de la bibliothèque ou celui de la bibliothèque numérique. Par exemple, au cabinet des Estampes et de la Photographie, l'utilisateur peut retrouver les affiches soit par le catalogue général de la BnF, soit par le catalogue de Gallica. La politique de numérisation va de pair avec une politique d'identification et de description précise des collections dans un catalogue informatisé (Racine, 2009). Le catalogue de la bibliothèque permet en général une recherche simple ou avancée. Si le catalogue n'offre pas de recherche avancée, alors il génère beaucoup de bruit. Selon les professionnels, la recherche par le catalogue convient davantage aux usagers qui ont une attente précise de ce qu'ils recherchent : « *Quand on sait ce que l'on cherche, on trouve* » [entretien n° 6]. Les professionnels sont d'ailleurs conscients des difficultés que les usagers peuvent rencontrer dans la consultation du catalogue, s'ils ne connaissent pas les descripteurs utilisés pour indexer les affiches, notamment le langage d'indexation RAMEAU (Répertoire d'Autorité-Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié) et le thésaurus Garnier.

Le choix de parcours thématiques constitue une entrée supplémentaire aux collections, solution qui permet de pallier les difficultés de la recherche par catalogue. La bibliothèque de Chaumont propose, par exemple, le thème « Affiches anciennes », la Bibliothèque Forney affine son parcours en offrant un accès divisé en vingt-quatre thèmes et numelyo permet un tri par genre d'affiches.

Enfin, une autre façon de parvenir à la collection est de passer par Gallica qui moissonne différentes collections numérisées provenant de bibliothèques partenaires, grâce au protocole OAI. C'est le cas, actuellement, des collections de Forney et de Chaumont. Le responsable des affiches explique que lorsqu'un usager les contacte, c'est justement parce qu'il a découvert la collection depuis Gallica.

A partir des différents accès possibles aux collections d'affiches, comment les professionnels ont-ils pris en compte les besoins et les attentes des usagers dans l'offre qu'ils proposent ? Aucune étude n'a été menée sur le public intéressé par les affiches. Tous les responsables des fonds interrogés ne connaissent leurs usagers que lorsque ces derniers entrent en contact avec eux. « *On a quelquefois des questions qui nous sont adressées, ce qui montre que le catalogue est consulté parfois.* »

[entretien n° 1]. La fréquentation des collections à distance éloigne les usagers des responsables des fonds car ils peuvent mener leurs recherches en toute autonomie, sans l'aide des professionnels de l'information. Il semble bien loin le temps où les bibliothécaires avaient une vision précise de leur public et de leurs besoins parce que ce dernier fréquentait physiquement l'institution culturelle ! L'absence d'intermédiaire a d'ailleurs été mentionnée comme une attente de la part d'un usager interrogé « *Pouvoir mener des recherches en autonomie, sans devoir systématiquement en référer au personnel scientifique des collections* ».

Les professionnels des bibliothèques s'intéressent à un public « *protéiforme* » et à un public « *scolaire* ». Si les usagers envisagés sont « *le grand public, les professionnels* » [entretien n° 6], les profils considérés comme les plus représentatifs des publics actuels sont ceux des étudiants, des enseignants-chercheurs ayant des requêtes précises, des conservateurs qui recherchent des objets pour réaliser une exposition et des curieux qui s'intéressent ponctuellement aux affiches. La Bibliothèque municipale de Lyon rajoute à cette liste des collectionneurs d'affiches de la première guerre mondiale.

Deux représentations différentes existent parmi les responsables des collections d'affiches vis-à-vis de l'expression des besoins des usagers. Dans un premier cas, certains responsables des fonds considèrent que la numérisation s'est faite de façon naturelle en continuité avec les tâches inhérentes au gestionnaire de l'information. « *La numérisation n'est pas une fin, ce n'est qu'un outil de mise à disposition* » [entretien n° 3]. Selon eux, la prise en compte de l'utilisateur ne consiste pas en une action ponctuelle au moment de la numérisation, mais elle se fait tout au long de la chaîne du traitement documentaire (production, acquisition, description du document, représentation du contenu, consultation et recherche et édition). Ainsi, certains professionnels considèrent qu'ils prennent en compte les besoins de l'utilisateur puisque toutes les tâches liées au traitement documentaire visent déjà à répondre à ces besoins. A la question « *Prenez-vous en compte les besoins des usagers ?* », ils répondent « *Oui évidemment lorsque l'on enrichit, conserve, range, catalogue, reproduit et valorise les fonds. Oui évidemment, c'est notre préoccupation puisque service public.* » [entretien n° 3]. Dans le second cas, les responsables des collections répondent qu'ils n'ont pas été consultés sur la prise en compte des usagers. Ils envisagent donc, comme possible, le fait d'interroger les usagers sur leurs besoins et leurs attentes.

Les perspectives des usagers

Profils divers, usages variés

Bien que les usagers des dispositifs d'accès aux collections numérisées d'affiches publicitaires semblent être peu nombreux, les entretiens menés laissent percevoir une certaine variété des pratiques d'usages ainsi qu'une hétérogénéité des modalités de reprise des images numérisées dans des cadres professionnels et amateurs.

Au sein de démarches pédagogiques, les dispositifs d'accès aux collections numérisées d'affiches sont mobilisés afin de sélectionner, d'enregistrer et ensuite de réutiliser les images pour des enseignements, notamment en histoire de l'art, du graphisme et de la publicité. Dans ces domaines, les collections numérisées d'affiches sont appréhendées comme des ressources précieuses à des fins didactiques, par exemple pour la préparation de cours et la constitution de corpus mis à la disposition des étudiants : « *Gallica a une place très importante dans mes enseignements en histoire de la publicité : j'ai montré des affiches très bien conservées avec une bonne qualité, très fidèles. Beaucoup d'étudiants sont très intéressés, cela stimule les connaissances dans la publicité et permet de se constituer une culture visuelle* » [entretien n° 9].

Les dispositifs d'accès aux collections numérisées s'insèrent également dans des pratiques de chercheurs en sciences humaines et sociales qui reconnaissent aux affiches un statut documentaire, les relient aux courants artistiques contemporains, s'intéressent à leur iconographie et à leurs qualités esthétiques et formelles. Dans le travail de constitution de corpus d'images publicitaires, les chercheurs essaient de mettre en lien des documents, de circonscrire des ensembles, d'établir des confrontations. Ces opérations semblent être facilitées par les dispositifs d'accès aux collections numérisées qui aident à repérer rapidement les pièces recherchées. Comme l'explique une doctorante : « *Le fait que les collections soient numérisées a une incidence sur la recherche et la problématisation. Je n'aurais pas travaillé sur un corpus diachronique, si je n'avais pas eu accès aussi facilement aux affiches numérisées et si j'avais dû me déplacer dans toutes les bibliothèques de France* » [entretien n° 11]. Grâce à ces dispositifs, de nouveaux parcours interprétatifs peuvent se construire : « *La consultation des bases en ligne permet de relier l'affiche à d'autres affiches, de rendre immédiatement visibles les relations qui existent entre elles, d'actionner des connexions* » [entretien n° 10].

La consultation des collections numérisées dans le cadre de prêts accordés pour des expositions s'accompagne aussi d'un travail de tri, extraction et constitution de nouvelles unités. Les commissaires d'exposition ont recours aux dispositifs d'accès aux collections numérisées soit pour repérer une pièce déjà connue, soit pour explorer le fonds afin de découvrir des affiches susceptibles d'être exposées. Il s'agit d'opérations préalables au visionnage des originaux car, comme le remarque un des usagers interviewés, « *l'image numérique ne peut pas remplacer la consultation du document original puisqu'elle ne permet pas de vérifier l'état matériel de l'original, d'apprécier les couleurs, les tonalités, la luminosité, les caractéristiques de l'encre, la qualité du papier, la technique d'impression... Il est aussi important de se rendre compte de la taille de l'affiche car ce qu'on peut visionner à l'écran ce sont des "miniatures" qui ont toutes la même dimension* » [entretien n° 10].

La consultation des collections numérisées peut être également faite à des fins commerciales. Elle aide notamment les antiquaires et les marchands d'art à dater et identifier l'auteur ou l'imprimeur d'une affiche afin d'en établir la valeur marchande : « *Mon attente, c'est d'avoir la taille, l'imprimeur et si possible l'année. Parce que souvent les affiches ne sont pas datées et avoir l'année permet de mieux les situer dans l'histoire. Parfois les artistes ne sont pas marqués, on n'est jamais sûr.* » [entretien n° 8].

Ces dispositifs se prêtent également à des usages professionnels par des graphistes et des spécialistes de la publicité et de la communication qui peuvent trouver dans les fonds numérisés d'affiches des ressources utiles pour leurs pratiques de création ou de planning stratégique. Les dispositifs d'accès aux collections numérisées d'affiches font enfin l'objet d'usages amateurs par des collectionneurs, des passionnés ou des curieux qui explorent les fonds en ligne à la recherche d'un exemplaire spécifique ou pour le plaisir de la découverte. Comme nous le verrons par la suite, ces usages professionnels et non-professionnels donnent lieu à des formes tout à fait innovantes de réutilisation et de remise en circulation des affiches numérisées jouant ainsi un rôle clé dans la diffusion, la valorisation et la médiation de ces collections.

Expériences, production et valorisation par les usagers

Un des usagers interviewés, enseignant-chercheur en histoire du design graphique, souligne la variété de sites qui pourraient disposer d'affiches numérisées : « *Bibliothèques, musées, archives publiques et archives d'entreprise, archives d'agences et archives personnelles de graphistes et imprimeurs, archives de collectionneurs, mais aussi sites de libraires, d'antiquaires, de vente aux enchères sont tous potentiellement censés avoir ce types de documents* » [entretien n° 10]. Un autre usager remarque que les problèmes posés par la dispersion des matériaux vont de pair avec la difficulté à

identifier les sites à partir desquels accéder aux catalogues numérisés : « *Oui, l'accès aux bases de données est facile... une fois que tu as trouvé le site !* » [entretien n° 9]. « *Ces bases de données sont assez secrètes. Il faut connaître précisément le titre pour pouvoir les retrouver* » [entretien n° 7].

Le besoin de comprendre le processus de numérisation pour interpréter les résultats de leurs recherches a été évoqué par une des personnes rencontrées. Elle se dit surprise du manque d'informations sur les critères de sélection des œuvres qui ont été numérisées : « *J'ai été assez étonnée car ce n'était pas évident de comprendre ce qui avait été numérisé et ce qui était consultable sur place. On ne sait pas si le fait qu'on [ne] trouve pas d'affiches pour une certaine période est dû au fait qu'elles n'existent pas ou si la numérisation n'a pas encore été effectuée* » [entretien n° 11]. Une usagère note d'ailleurs que, pour les collections physiquement présentes dans la bibliothèque, les professionnels ont le réflexe de fournir des informations concernant le moment et les étapes de leur constitution, tandis que, pour les bibliothèques numériques, ils ne le font pas.

Malgré ces difficultés, les dispositifs d'accès aux collections numérisées des bibliothèques semblent occuper une place relativement importante dans les pratiques informationnelles des usagers interviewés. À la différence des sites qui redistribuent des images publicitaires collectées ailleurs sur le Web, les catalogues des collections numérisées de bibliothèques publiques sont perçus comme légitimes et en mesure d'offrir des informations fiables. D'après une usagère : « *On trouve beaucoup d'affiches en faisant des recherches sur Google Images et en arrivant dans des blogs d'amateurs ou de chercheurs. Il m'est arrivé de trouver ainsi des affiches qui pouvaient m'intéresser, mais de ne pas arriver à avoir des données que je trouvais, en revanche, dans des notices des bibliothèques : la date, l'affichiste, les dimensions* » [entretien n° 11].

Des initiatives individuelles de médiation anticipent celles des acteurs institutionnels. Des collectionneurs, enseignants de graphisme, étudiants, blogueurs, passionnés de culture publicitaire s'emparent des collections numérisées d'affiches et participent activement à leur valorisation. Sorties des fonds des bibliothèques, exportées en dehors de leur contexte institutionnel, les affiches numérisées sont disséminées et resituées dans des cadres inédits. Les usagers sélectionnent et extraient des images de ces collections, les enregistrent à travers des téléchargements ou des captures d'écran, les documentent et les indexent en fonction de critères personnels. Ensuite, ils les remettent en circulation en ligne et hors ligne au format numérique ou non.

Notre enquête exploratoire suggère, en effet, que les affiches numérisées issues de bibliothèques en ligne sont parfois republiées en dehors des environnements numériques. Cela peut avoir lieu dans une perspective de communication - par exemple dans des dossiers de presse d'une exposition - mais aussi dans une perspective pédagogique ou de valorisation scientifique, par exemple dans des diaporamas utilisés dans le cadre de cours, colloques, séminaires et journées d'études.

D'autres initiatives de décontextualisation et recontextualisation ont lieu dans l'espace numérique d'Internet. Deux exemples nous paraissent à ce propos particulièrement significatifs de la manière dont la numérisation des affiches publicitaires et leur entrée dans des bases en ligne leur redonnent de nouvelles et nombreuses occasions d'exister. Un jeune chercheur a valorisé, à travers une page Facebook, les affiches publicitaires qu'il avait utilisées dans le cadre de ses publications sur la publicité mexicaine. Les images provenant d'une dizaine de collections d'affiches numérisées sont ainsi réunies et recombinaison afin de reconstituer un parcours thématique. « *J'ai compris qu'il n'existait pas un musée d'images publicitaires mexicaines. Alors, j'ai créé une page Facebook <https://www.facebook.com/museomexicanopublicidad> dans laquelle j'ai publié une grosse partie de mes images et j'aimerais que cela évolue vers un site web avec les images, des articles, la littérature mexicaine* » [entretien n° 9].

Autre exemple, le blog *Orion en aéroplane* publie en 2013 deux billets qui reprennent et remettent en circulation des affiches numérisées extraites de Gallica. Le premier billet intitulé « 1886-1896 : L’Affichomanie. Parcours sur Gallica autour des premiers collectionneurs d’affiches » [<http://peccadille.net/2013/07/04/affichomanie/>] propose « *un itinéraire à la découverte de cette mode (l’affichomanie), de sa naissance dans un milieu d’hurluberlus décolleurs d’affiches à sa consécration qui mènera à son déclin* ». Dans le second billet intitulé « Paris couvert d’affiches » [<http://peccadille.net/2014/01/13/paris-couvert-daffiches/>], l’auteure, passionnée par la culture visuelle, histoire des images et des estampes, présente des affiches placardées au tournant du XIX^e siècle et du XX^e siècles, accompagnées des photos d’Eugène Atget – qu’elle a repérées également dans Gallica – dans lesquelles on peut apercevoir ces mêmes affiches collées sur les murs du Paris de l’époque.

Conclusion

Au cours des nombreuses migrations et des recyclages qui les ont amenées du temps court de la rue au temps long des institutions patrimoniales, les affiches ont perdu leur fonction publicitaire. Mais c’est justement en vertu de cette valeur d’usage publicitaire initiale qui les plaçait au carrefour entre art, industrie, commerce et technique (De Iulio 2006) que les affiches ont pu accéder au rang de patrimoine et demander à être conservées et transmises aux générations futures jusqu’à se prêter aujourd’hui, à l’ère du numérique, à des exploitations et des réexploitations imprévues.

Notre enquête exploratoire fournit des repères pour saisir les enjeux de la numérisation des collections d’affiches. Pour les professionnels des bibliothèques, le processus de numérisation des fonds d’affiches semble surtout conçu pour faciliter leurs propres missions et répondre à des objectifs de de sélection et d’accessibilité. Si la reproduction numérique des pièces a été envisagée en continuité avec la reproduction analogique, selon les professionnels rencontrés, les dispositifs d’accès en ligne constituent, en revanche, une véritable innovation car ils permettent la consultation à distance, immédiate et en toute autonomie, ainsi que le développement de nouvelles formes de traitement des informations et de visualisation. Ces dispositifs semblent participer à la transformation des relations entre les professionnels des bibliothèques et les usagers, qui apparaissent de plus en plus éloignés les uns des autres : éloignement qui conduit à une connaissance réciproque limitée.

La numérisation des fonds d’affiches semble avoir été moins appréhendée par les institutions patrimoniales en termes de médiation et de participation des publics. Vis-à-vis de la surcharge informationnelle et de la variété des sites qui disposent d’images publicitaires, les bibliothèques sont considérées par les usagers interviewés comme des instances légitimement autorisées à fournir un savoir expert et fiable sur ces objets. D’après notre enquête exploratoire, les usagers apparaissent demandeurs d’informations sur les modalités de fonctionnement des bibliothèques numériques afin de mieux comprendre et d’interpréter les résultats de leurs recherches.

L’affiche numérisée est visible différemment. Elle circule de manière nouvelle, s’offre à de nouveaux points de vue, connaît de nouvelles trajectoires. Les processus de décontextualisation et de recontextualisation modifient le sens de ces artefacts, qui se révèlent instables, en transformation constante au fil de leur circulation. Notre travail exploratoire semble ainsi confirmer que, tout comme pour d’autres types d’images (Bonaccorsi, 2013), il est nécessaire de rattacher les affiches publicitaires aux pratiques qui leurs donnent statut et qualités.

Des recherches ultérieures méritent d’être réalisées pour examiner de manière plus approfondie comment, à travers des pratiques originales de réappropriation des collections (Breton et Proulx, 2002), certains usagers participent à la production et à la circulation de savoirs autour de ces artefacts.

La remise en circulation des affiches numérisées se prête à une étude des formes de productions culturelles. Les publics pourraient alors être reconsidérés en fonction de leur implication (Bollo, 2014). Cela nécessiterait de nouvelles méthodes d'observation et d'analyse (Casemajor, 2014) qui permettraient de comparer les différentes images en circulation, leurs interactions, les trajectoires de leur diffusion tout comme les textes, informations et commentaires qui les recontextualisent.

Références bibliographiques

- Assadi, Houssein et al. (2003), Usages des bibliothèques électroniques en ligne Projet BibUsages, Rapport final, Paris : Bibliothèque nationale de France, [en ligne] http://www.bnf.fr/documents/bibusages_rapport.pdf
- Berthelot-Guiet, Karine (2013), *Paroles de Pub. La vie triviale de la publicité*, Paris : Éditions Non standard.
- Breton, Philippe; Proulx, Serge (2002), *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, Paris : La Découverte, (coll. « Sciences et société »)
- Breton, Philippe et Proulx, Serge (2012), *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de communication*, Paris : La Découverte, 4^{ème} édition (coll. « Grands Repères»)
- Bollo, Alessandro (2014), "50 sfumature di pubblico e la sfida dell'audience development" dans Francesco De Biase (dir.), *I pubblici della cultura. Audience development, audience engagement*, Milano, Franco Angeli.
- Bony, Catherine (1984), *L'affiche dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Enssib
- Bouvier-Ajam, Laurent (2007), *Europeana. Etude sur les usages et les attentes relatifs à l'interface de consultation de la future Bibliothèque numérique Européenne, Rapport final*, [en ligne] <http://www.bnf.fr/documents/ourouk.pdf>
- Bonaccorsi, Julia (2013), « Pratiquer les images en Sciences de l'information et de la communication : semiose, *eikones*, montage », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* n° 3 , [En ligne] <http://rfsic.revues.org/530>
- Boustany, Joumana, Broudoux, Evelyne et Chartron, Ghislaine (dir.) (2014), *La médiation numérique : renouvellement et diversification des pratiques. Actes du Colloque "Document numérique et société"*, Zagreb, 2013, Bruxelles : De Boeck ; Paris : ADBS.
- Casemajor, Nathalie (2014), «Matérialisme numérique et trajectoires d'objets : les artefacts numériques en circulation», *French Journal for Media Research*, 1. [en ligne] <http://frenchjournalformediaresearch.com/index.php?id=263>
- Chagny, Pierre (2005), *L'affiche: un document autre que le livre. Perspectives de conservation et de valorisation*, Mémoire d'étude DCB, Lyon : ENSSIB.
- Chevry, Emmanuelle (2011), *Stratégies numériques : numérisation et exploitation du patrimoine écrit et iconographique*, Paris : Hermès Lavoisier.
- Claerr, Thierry; Westeel, Isabelle (dir.) (2011), *Manuel de la numérisation*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Claerr, Thierry; Westeel, Isabelle (dir.) (2013), *Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, Paris : Electre, (Collection Bibliothèques).

De Iulio, Simona (2006), « La messa in scena della merce nello spazio metropolitano : manifesti, vetrine e insegne luminose tra Otto e Novecento », *Comunicazioni sociali*, vol. 28, n°3, p. 254-275.

Dinet, Jérôme (2009), « Pour une conception centrée utilisateurs des bibliothèques numériques », *Communication et langages*, n° 161, p. 59-74, [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00534026/document>

Dufrêne, Bernadette ; Ihadjadene Madjid ; Bruckmann Denis (dir.) (2013), *Numérisation du patrimoine, Quels accès ? Quelles médiations ? Quelles cultures ?*, Paris : Hermann.

Fresnault-Deruelle, Pierre (2011), *L'intelligence des affiches*, Paris : Pyramyd.

Galaup, Xavier (dir.) (2012), *Développer la médiation documentaire numérique*, Villeurbanne: ENSSIB.

Gandhillon, René (1953), *Classement, catalogage et conservation des affiches*. Chalons sur Marne : Archives de la Marne.

Jacquesson, Alain; Rivier, Alexis (2005), *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Cercle de la librairie.

Jeanneret, Yves (2008), *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Paris : Hermès Lavoisier.

Kopytoff, Igor (1986), « The Cultural Biography of Things : Commoditization as Process » dans Appadurai Arjun (dir.), *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 64-91.

Lesquins, Noémie (2007), *Europeana : rapport de bilan sur les usages et les attentes des utilisateurs*, Bibliothèque Nationale de France, 60 p.
[En ligne] http://www.bnf.fr/documents/europeana_2007.pdf

Matharan, Judith ; Chaguiboff, Jean ; Alliot, François (2008), *Rapport d'étude sur les usages communautaires et collaboratifs, sur place et à distance, des ressources numérisées de la BnF*, Bibliothèque Nationale de France.
[En ligne] http://www.bnf.fr/documents/rapport_web_communaute.pdf

Papy, Fabrice (2007), *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*, Paris: Hermès Lavoisier.

Papy, Fabrice (dir.) (2011), *Évolutions sociotechniques des bibliothèques numériques*. Paris : Hermès Lavoisier.

Racine, Bruno (2009), *Schéma numérique des bibliothèques : rapport de Bruno Racine élaboré dans le cadre du Conseil du Livre*, Paris : La Documentation française.

Saemmer, Alexandra, Dufrêne Bernadette, (dir.) (2014), « Patrimoines éphémères », Hybrid, Revue des arts et médiations humaines, vol. 1, n° 1, [en ligne] <http://revue-hybrid.fr/>

Westeel, Isabelle (2009), « Le patrimoine passe au numérique », Bulletin des bibliothèques de France, n° 1, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0028-003>

Zmely, Nicholas-Henri (2013), *L'affiche illustrée au temps de l'affichomanie (1889-1095)*, Paris : Mare & Martin.

Les sites de manuscrits numérisés : quelle prise en compte du public non expert ?

*The Sites of Digitized Manuscripts:
What Consideration of the Non-Expert Public?*

*Los sitios de manuscritos digitalizados:
¿Cuál tomada en consideración del público no experto?*

Article inédit, mis en ligne le 27 octobre 2015

Mylène Costes

Mylène Costes est maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication. Elle est chercheuse au GRESEC (Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication) et s'intéresse à la médiation culturelle, aux publics et dispositifs numériques dans les secteurs du patrimoine et de la santé. GRESEC, Université Grenoble Alpes, F-38000 Grenoble, France. mylene.costes@iut2.upmf-grenoble.fr

Plan de l'article

Introduction

Le cas des manuscrits de Stendhal : une stratégie communicationnelle hésitante

 Muséographie et manuscrits : un lien peu visible

 Le site des manuscrits de Stendhal ou comment concilier spécialisation et public non expert ?

Les sites de manuscrits numérisés : une prise en compte limitée du public non expert

 Des sites à caractère informatif dont le cœur de cible reste les spécialistes

 Une segmentation des publics non assumée dans l'organisation des connaissances

Repenser les savoirs et leur organisation pour le public non expert

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Notre recherche s'interroge sur les médiations proposées au public non expert sur les sites de manuscrits numérisés. Nous souhaitons questionner la manière dont un dispositif d'accès aux collections numériques, conçu par des spécialistes en littérature, peut répondre aux besoins de médiation du public non expert. Pour ce faire, nous analyserons différents sites de manuscrits numérisés portant attention à leurs stratégies de communication graphique ainsi qu'aux stratégies de déploiement des fonds documentaires. Le recours au numérique tend à complexifier l'organisation des connaissances proposée et révèle des stratégies communicationnelles hésitantes.

Mots clés

Patrimoine écrit, manuscrits, public, médiation, stratégie communicationnelle.

Abstract

Our research work wonders about the mediations proposed to the public not expert on the sites of digitized manuscripts. We wish to question how a device of access to the digital collections, conceived by specialists in literature can meet the needs of mediation of the non-expert public. To do this, we shall analyze various sites of digitized manuscripts paying attention in their communications strategy so schedules that in the spread strategies of collections of documents. The appeal to the digital technology tends to complicate the proposed organization of the knowledge and reveals strategies hesitating in communication.

Keywords

Written patrimony, manuscripts, public, mediation, strategy.

Resumen

Nuestra investigación se interroga las mediaciones propuestas al público no experto sobre los sitios de manuscritos digitalizados. ¿Deseamos interrogar cómo un dispositivo de acceso a las colecciones numéricas, concibió por especialistas en literatura puede cubrir las necesidades de mediación del público no experto? Para hacerlo, analizaremos diferentes sitios de manuscritos digitalizados llevando atención en sus estrategias de comunicación gráfica así como en las estrategias de los fondos documentales desplegadas. El recurso al numérico tiende a complicar la organización propuesta de los conocimientos y revela estrategias comunicación vacilante.

Palabras claves

Patrimonio escribe, manuscritos, a público, mediación, estrategia.

Introduction

La mise à disposition du patrimoine littéraire pour le grand public représente un enjeu majeur (Westell, 2009) et pose par la même de nouveaux questionnements. La multiplication des accès au patrimoine écrit en ligne fait écho à un impératif communicationnel de « valorisation » de la part des institutions patrimoniales (Brun-Picard et Lallich-Boidin, 2011), la question des publics y prend une place croissante dans les stratégies communicationnelles déployées (Casemajor Loustau, 2012). C'est le cas des bibliothèques numériques mais également des sites de manuscrits littéraires souvent pensés en partenariat avec ces institutions. Dans cette étude, nous faisons référence aux bibliothèques numériques à visée non commerciale, résultant de projets patrimoniaux visant l'élargissement de l'accès aux documents telles qu'*Europeana Regia* ou Mérimée.

Constat est fait que le passage en ligne de collections induit une hétérogénéité des publics potentiels et diversifie le panel des attentes (Bouvier-Ajam, 2007). Pourtant, l'émergence de nouvelles attentes et de nouveaux besoins n'apparaît pas comblée par les interfaces de recherche et de consultation proposées (Paganelli, et al., 2011).

Dans cette étude, nous souhaitons poser un questionnement plus en amont et ciblé, portant notre regard sur les spécialistes, concepteurs premiers des sites de manuscrits afin d'identifier de leur part d'éventuelles stratégies pour rendre accessible le patrimoine littéraire au public non expert¹. Nous convoquerons ce terme, entendu comme un public intéressé mais novice sur les manuscrits et (ou) leur consultation.

Nous prenons pour point de départ les résultats d'une étude menée de septembre 2013 à avril 2014 dans le cadre de la SFR Métilde (Manuscrits, Editions, Technologies de l'Information, Linguistique et Document Electronique). Partant d'une première interrogation relative à la place occupée par le site consacré à Stendhal (www.stendhal.msh-alpes.fr/manuscrits/index.php) parmi les différentes modalités de découverte proposées au public non expert dans la ville de Grenoble, le questionnement central de l'article se veut plus large, interrogeant l'adaptation des sites de manuscrits numérisés à cette catégorie de public. Autrement dit, comment dans ce contexte de mise à disposition de savoirs par des professionnels est-il possible de penser une médiation à destination d'un public plus large ? Au-delà de la volonté affichée des spécialistes de rendre accessibles leurs travaux sur le patrimoine littéraire comment cela se manifeste-t-il sur le plan pragmatique ? Existe-t-il des dispositifs d'accès, une organisation des connaissances spécifiques selon la catégorie de public visée ? Une médiation particulière est-elle pensée ?

Nous partons de l'hypothèse que les dispositifs déployés sont encore trop souvent orientés pour l'usage de spécialistes et craignons que les stratégies déployées par les professionnels ne soient pas des plus appropriées pour capter le public non expert. Sachant que les sites de bibliothèques numériques affichent une certaine incohérence entre les volets documentaire, technique et relationnel (Moirez et al., 2013), nous postulons la prégnance de déséquilibres similaires sur les sites de manuscrits numérisés.

Pour apporter un éclairage à ces questionnements, nous mobilisons un corpus de différents sites. Nous avons conçu une grille d'analyse spécifique pour les sites de manuscrits numérisés, prenant appui sur les travaux de Drouillat et Pignier (2004, 2008). À la suite d'une étude du site des manuscrits de Stendhal, elle permettra dans un second temps une analyse comparative sur plusieurs sites similaires : *L'édition des manuscrits de Madame Bovary de Flaubert*, www.bovary.fr ; *Balzac, La Comédie Humaine. Édition critique en ligne*, www.v1.paris.fr/commun/v2asp/musees/balzac/furne/protocole.htm ; *L'institut des textes et manuscrits modernes*, www.item.ens.fr ; et *Les bibliothèques virtuelles humanistes*, www.buh.univ-tours.fr. En prenant en compte leurs spécificités (organisation graphique des ressources, consultation des ressources, information en lien avec les manuscrits...) il s'agit de révéler la stratégie de communication graphique ainsi que la stratégie de médiation du fonds documentaire de ces sites (objectifs de communication, relation proposée à

.....

¹ Nous faisons le choix de cette catégorisation de public non expert et non de celle de « grand public » pour diverses raisons. Tout d'abord des travaux récents autour de la patrimonialisation numérique de biens culturels ont rendu compte de la quasi non existence de ce groupe (Chevallier et al., 2011 ; Sybers, 2014). La typologie classique comprend essentiellement les spécialistes, le grand public passionné et le grand public intéressé (Chevallier et al., 2011). Le grand public passionné se rapproche davantage des spécialistes et utilisateurs assidus des bibliothèques numériques, à savoir des personnes ayant une activité impliquant des recherches documentaires fréquentes (Bouvier-Ajam, 2009). Le grand public intéressé s'apparente à ce que nous qualifions ici de public non expert. Cette catégorie se distingue du traditionnel et trop communément admis « grand public » en recouvrant un ensemble de personnes visiteurs ponctuels ou plus réguliers d'expositions dans divers espaces culturels. Pour eux, la consultation de manuscrits ne constitue qu'un intérêt occasionnel souvent en lien avec d'autres événements. L'attention de cette catégorie est plus difficile à saisir (Chevallier et al., 2011).

l'internaute, moyens mis en œuvre, lisibilité). Nous pourrions ainsi mettre à jour les points récurrents et analyser les modalités de relation proposées au public non expert envers les manuscrits. Les résultats produits serviront de préalable à une réflexion sur les moyens à mobiliser pour fluidifier et optimiser les modalités d'accès aux manuscrits numérisés.

Le cas des manuscrits de Stendhal : une stratégie communicationnelle hésitante

Nous étudions ici le parcours de médiation proposé par la ville de Grenoble autour du personnage de Stendhal et plus particulièrement de ses manuscrits. Ce parcours propose la découverte de divers espaces qui lui sont consacrés. A cette médiation physique s'ajoute un site spécialement dédié aux manuscrits, conçu par des chercheurs, il est interrogeable aussi bien à distance que sur le lieu d'exposition. Pour les concepteurs, le numérique permet un élargissement du public en dépassant les contraintes techniques et d'usages afférents aux versions papiers (Lebarbé, Meynard, 2009). Nous verrons pourtant qu'au-delà du discours initial d'universalisation des patrimoines littéraires *via* l'approche numérique, les sites conçus par des spécialistes sont encore loin de permettre un accès simple et vulgarisé à leurs contenus. Lorsque l'on se positionne du côté du public non expert, le site des manuscrits de Stendhal apparaît comme un dispositif parmi d'autres dans l'ensemble qui est proposé, néanmoins il ne semble pas être le plus visible. Ce constat s'explique entre autres par le fait que les lieux de médiation physique sont axés vers le public non expert (appartement Gagnon, appartement natal, ateliers à la bibliothèque d'Etude, parcours de ville). Au dehors, et au sein de ces espaces le cas échéant, l'utilisation du site apparaît peu effective et davantage réservée à la catégorie des spécialistes. Cet exemple s'inscrit dans une tendance plus générale observée lorsque le dispositif communicationnel a été pensé dans un rapport scientifique aux objets par et pour des spécialistes (Després-Lonnet, 2000).

Partant de ce constat, notre questionnement est de savoir comment le site s'insère dans la médiation globale proposée autour de Stendhal destinée au public non expert ? Il s'agit de voir les liens lisibles pour ce public entre ces dispositifs et le site Internet. Par médiation nous comprenons d'abord les actions professionnelles menées à destination du « grand public », à savoir les dispositifs de médiation : ateliers, muséographie des différents espaces de visites..., puis un sens plus académique comprenant les modalités de relations proposées au public envers les manuscrits de Stendhal à travers les actions professionnelles (par exemple le choix d'un point de vue ludique sur le personnage de Stendhal ou didactique sur les objets que constituent les manuscrits...).

Muséographie et manuscrits : un lien peu visible

Dans un premier temps, notre analyse s'est portée sur les renvois faits aux manuscrits dans la muséographie des deux appartements en prenant en compte la scénographie et l'analyse du discours de l'audio guide. Parmi les différents parcours de visite proposés autour de Stendhal l'appartement Gagnon reste de loin le plus fréquenté. C'est donc dans cet espace que l'on peut analyser le lien entre le public non expert et le site des manuscrits d'autant que des bornes numériques permettent de consulter le site durant la visite. Pourtant, l'identification des renvois faits aux manuscrits dans le parcours d'exposition est relativement faible. Le discours muséal porte davantage sur la vie et le personnage de Stendhal que sur le patrimoine littéraire. Les cas que nous avons pu relever sont minimes. Nous retiendrons, la reproduction grand format d'un plan de l'appartement dessiné par Stendhal situé en haut de la cage d'escalier avant l'entrée dans le musée ; un manuscrit situé au fond de la première salle d'exposition « *Vie de Henry Brulard* » - *Manuscrit autographe 1835-1836 - Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299/1* qui permet d'authentifier la restauration de

l'appartement, il a par ailleurs servi à la conception muséographique. Il ne s'agit pas d'un manuscrit officiel, la conservation dans cet espace n'y est pas possible, mais d'un fac-similé. Pour autant, nulle part dans l'exposition il n'est précisé qu'il n'y a pas de copies authentiques. Ainsi, seul un visiteur averti, connaissant les règles de conservation des manuscrits anciens ou lisant précisant l'étiquette mentionnant le numéro de la collection à la bibliothèque peut s'en rendre compte. Les trois espaces suivants (cabinet d'études, cabinet d'histoire naturelle et terrasse) ne présentent aucun lien direct avec les manuscrits. Dans la dernière salle, consacrée aux expositions temporaires, sur la vie et l'œuvre de Stendhal, au moment de l'enquête l'exposition s'intitulait : « *L'échappée Beyle* » *Sur les pas de Stendhal en Italie (1800-1842)*. Plusieurs références sont faites aux manuscrits dont deux écrans multimédia (sur lesquels le site des manuscrits est interrogeable). Parmi les autres éléments présents nous avons relevé : sur la vitre une citation agrandie du roman *La Vie de Henry Brulard*. Sont aussi présentes deux grandes vitrines horizontales contenant des fac-similés autour du thème de l'Italie. Nous avons pu remarquer que ces derniers sont illisibles, aucune explication sur le contenu n'est proposée. Les renvois aux manuscrits dans la muséographie de l'appartement natal sont quant à eux quasi inexistantes.

Concentrons-nous maintenant sur l'accès proposé au site par les bornes multimédias. Quel est le parcours proposé aux visiteurs et la nature du contenu ? La borne se compose de différentes rubriques : les manuscrits, lieux stendhalien, actualités, vidéos, Stendhal et la musique, expositions virtuelles. En définitive, la possibilité offerte d'interroger le site des manuscrits n'est qu'une ressource parmi les autres. L'apport envisagé dans le cadre de la visite reste secondaire. La priorité ici donnée est plutôt d'apporter une vue d'ensemble sur les ressources stendhaliennes. Par ailleurs, le caractère spécialisé du site fait qu'il ne peut représenter qu'une ressource parmi d'autres. Au Natal, nous ne retrouvons pas de borne multimédia permettant une interrogation du site des manuscrits. Il n'y a donc aucun renvoi direct au site des manuscrits qui soit proposé pour une consultation extérieure, à distance. Retenons que l'intégration du site dans la médiation proposée au public non expert gagnerait à être développée, notamment en exploitant les liens avec les dispositifs existants.

Le site des manuscrits de Stendhal ou comment concilier spécialisation et public non expert ?

Avant de nous lancer dans l'étude de ce site nous avons pensé une grille d'analyse de site qui puisse être transposable. Nous l'avons appliquée sur les deux versions successives du site Stendhalien (de 2009 à 2014) et réactualisée (octobre 2014), afin d'observer les évolutions dans la prise en compte du public non expert. A l'origine, ce site a été conçu dans le cadre du programme de recherche CLELIA (Corpus Littéraire ET Linguistique assisté par des outils d'Intelligence Artificielle). Il nous est apparu pertinent de saisir l'intentionnalité originelle des concepteurs : *CLELIA a été conçu dans un souci constant d'exploiter l'atout incontestable du numérique dans la diffusion du savoir à un public élargi et diversifié* (Lebarbé, Meynard, 2009). Les concepteurs du site, conscients de la diversité du public, envisagent de combler les attentes diverses par le recours au numérique. Pourtant, les potentialités offertes par le numérique tendent à complexifier les choix sur le plan conceptuel et rendent difficile la réalisation des objectifs initiaux, attestant davantage d'un positionnement encore hésitant.

Au niveau du contenu, la nature du fonds proposé se compose de vues numérisées de pages des manuscrits de Stendhal conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble ainsi que des transcriptions et descriptions. Concernant l'interface graphique, il s'agit d'un site informatif dont l'objectif est de donner des compétences à l'internaute. L'interface est orientée de manière à gérer rationnellement et fonctionnellement l'accès à l'information. L'affichage mis en avant est celui d'une

organisation scientifique avec une interface très textuelle. Ce choix se retrouve très explicitement au niveau graphique avec la mobilisation d'un système de valeurs académique, linguistique, mettant en avant le savoir savant et mobilisant peu les images, du moins dans la première version. Par ailleurs, l'emploi de termes spécialisés tels que « transcription linéarisée » et « transcription pseudo-diplomatique » peut entraîner des difficultés de compréhension pour le public non expert.

Sur l'orientation du discours choisie, la refonte du site a permis d'améliorer la manière de s'adresser à l'internaute délaissant le recours au style indirect avec la mobilisation de verbes à l'infinitif (ex : choisir). Désormais, la page d'accueil donne à voir une dizaine de manuscrits textes et dessins. Un passage avec la souris sur les documents en question nous donne accès aux références des textes présentés. Le visiteur est invité à en découvrir un peu plus, avec cette fois un recours au style direct davantage impliquant pour l'internaute : « Cliquez pour découvrir ce qui se cache derrière le corbeau ». La composition de l'interface suggère de se diriger vers une recherche thématique, en témoigne ce commentaire en lien avec la photographie du docteur Henri Gagnon, grand père de Stendhal : « Cliquez pour accéder aux pages où Stendhal fait référence à son grand père ». Cette nouvelle version du site accorde davantage d'importance aux éléments sur le personnage de Stendhal. La page d'accueil dispose également d'une rubrique actualités nommée « zoom ». On y trouve la mise en avant des publications récentes de chercheurs : *Lire le compte rendu de Laure Levêque publié dans L'année Stendhalienne* (n°13), les spécialistes Stendhaliens sont ici visés. Juste en-dessous l'information présentée quant à elle s'adresse plus manifestement au public non expert puisqu'elle témoigne d'une exposition en cours sur l'auteur proposant même un accès direct au dossier qui lui est consacré. L'accès proposé à l'information se veut moins linguistique.

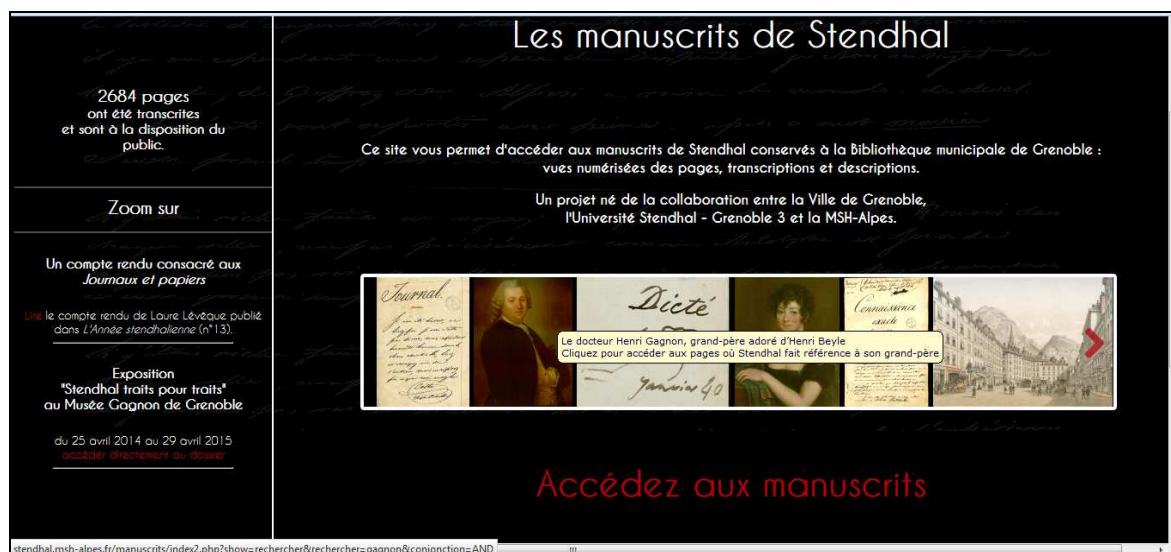


Figure 1 : La page d'accueil des manuscrits de Stendhal

Deux autres modalités de recherche des manuscrits sont proposées sur la page d'accueil. D'abord sur la barre du haut *via* la rubrique les « manuscrits » qui se compose de deux onglets : « volumes et textes » ou « dossiers ». Le premier renvoie directement sur la même page que celle accessible depuis « Accédez aux manuscrits » en bas de page qui est l'accès le plus visible. Là, la recherche reprend des formes très classiques. On note une absence totale de visuels, quatre onglets de recherche sont proposés sans qu'il soit aisé de prime abord de comprendre la spécificité de chacun : « Liste des volumes », « Liste de corpus (textes) », « Liste des documents », « Publié aux ELLUG ». Comme dans la version précédente, le caractère universitaire des travaux est mis en avant : *ne figurent sur ce site que les pages numérisées des manuscrits de Stendhal dont il existe une transcription et une*

description validées scientifiquement. La base documentaire est alimentée régulièrement par les chercheurs. La logique opérant à l'organisation graphique des ressources est peu lisible. Pour la catégorie « volumes et textes » un public non averti ne peut savoir à quoi correspondent les codes R. Concernant la catégorie « Publié aux ELLUG », si l'on s'interroge en termes d'usages pour un public non expert quelle correspondance peut être faite ?

Sur les services qui sont proposés à l'internaute on retiendra la possibilité offerte de se créer un compte, ce qui apparaît comme une demande de plus en plus importante de la part des différentes catégories de public (Chevallier et al., 2011).



Figure 2 : La recherche par « volumes et textes » sur le site des manuscrits de Stendhal.

Parmi les médiations proposées au public non expert la plus manifeste est celle présente dans l'onglet « dossiers ». Nous avons porté une attention particulière à cette catégorie (déjà présente mais moins aboutie dans la première version) partant de l'hypothèse selon laquelle la proposition de recherches thématiques se révèle plus appropriée pour des non spécialistes. On trouve un classement en deux parties : « dossiers préparés par les chercheurs de Transverse 19-21 et LIDILEM » et « dossiers partagés par les utilisateurs » auxquels sont associés les noms des personnes ayant créés ces dossiers. L'ambiguïté du public visé est ici manifeste. Le titrage des catégories renvoie au domaine universitaire (noms des laboratoires, des chercheurs) pourtant les titres et contenus semblent s'inscrire dans une réelle démarche de vulgarisation. Nous retiendrons plus particulièrement le lien établi avec les structures culturelles partenaires. Le dossier sur l'exposition temporaire en cours « Stendhal, traits pour traits » peut servir à préparer ou prolonger l'expérience muséale. Le numérique est ici mis en lien avec l'ensemble de la médiation proposée autour de Stendhal. On y retrouve diverses transcriptions des manuscrits actuellement exposés reprenant les mêmes codes de consultation. Le public non expert est ici visé, pour autant un ajout dans les modalités d'interrogation traduit à nouveau une orientation vers le public spécialisé : il s'agit d'une consultation par ordre chronologique de dépôt, registres ou déposants. Ainsi, les modes de recherche apparaissent adaptés à la fois au public non expert et au public de spécialistes. Pour autant, les parcours ne sont pas dirigés. Cette contradiction entre le discours et l'architecture de l'information se retrouve à nouveau dans le dossier pédagogique. Destiné aux enseignants ainsi qu'à leurs élèves, il participe d'une volonté affichée des professionnels d'engager une réflexion sur le patrimoine littéraire auprès du jeune public. La démarche bien que louable n'apparaît pourtant pas tenir sa promesse, une analyse du discours révèle l'usage d'un vocabulaire encore trop spécialisé : « scripteurs des pages », « types de biffé et barré », etc. Le troisième dossier est consacré aux « dessins

dans les pages des manuscrits ». Il est possible d'y zoomer pour agrandir les images présentées, ce type de dossier s'avère pertinent sachant la place qu'occupe le visuel dans le parcours de recherche d'un public non expert. Un autre dossier est consacré à « Stendhal et l'affaire du procès du Général Moreau ». Celui-ci est un témoignage de l'engagement politique de l'auteur, apportant par la même des informations sur le contexte historique de son œuvre, il participe à renforcer la curiosité du visiteur. Ce dernier dossier marque clairement la volonté des concepteurs de proposer une approche vulgarisatrice de Stendhal *via* notamment ce quizz qui n'est autre qu'un questionnaire à choix multiples permettant au visiteur de tester ses connaissances acquises sur les manuscrits. L'aspect didactique y prédomine, à chaque question est associée une explication permettant l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances sur les manuscrits.

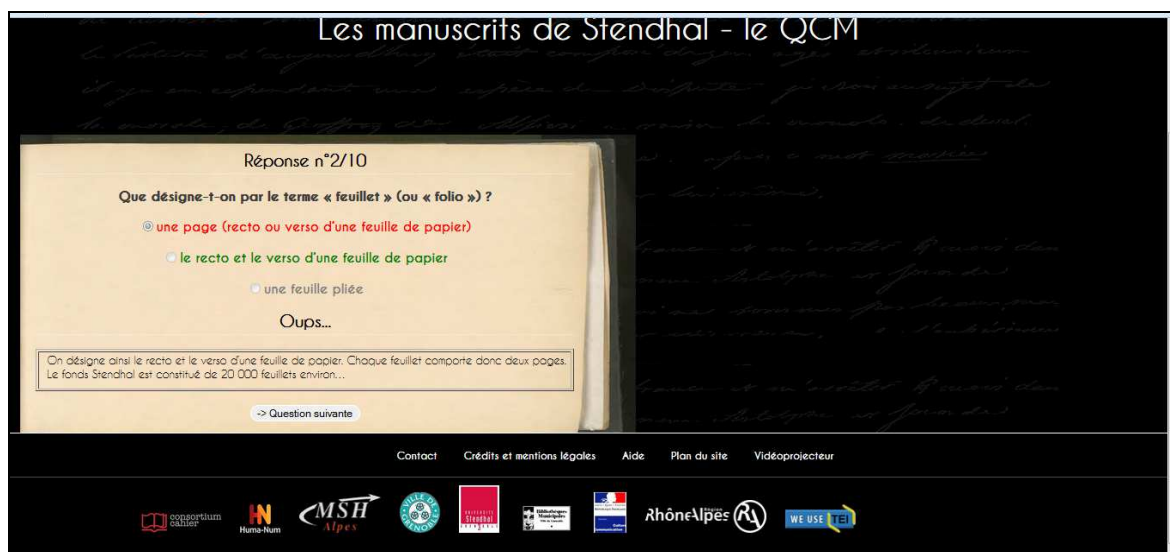


Figure 3 : Un exemple du quizz sur les manuscrits de Stendhal

Les différents points qui viennent d'être évoqués témoignent que le site original, présentant une organisation des ressources très linguistique, intègre progressivement davantage de documents iconographiques, du moins au niveau de la page d'accueil. Néanmoins, sa consultation reste difficile car l'identification des catégories n'est pas aisée.

Globalement, nous retiendrons de ce site certaines caractéristiques telles que la revendication quantitative des documents mis à disposition, la mise en avant du cautionnement scientifique du savoir déployé mais surtout une conception graphique traduisant la volonté de s'ouvrir à un large public sans que des parcours ou modalités de recherche ne leurs soient explicitement proposés. Partant de l'hypothèse selon laquelle le site des manuscrits de Stendhal n'est pas un cas isolé mais se veut représentatif d'une tendance générale concernant les sites réalisés par des spécialistes, nous avons souhaité dans un second temps observer ce qu'il en est sur des sites similaires.

Les sites de manuscrits numérisés : une prise en compte limitée du public non expert

Notre attention s'est ici portée sur les références faites au public, sur les parcours d'accès proposés, les signes employés, en interrogeant si ces derniers sont susceptibles ou non de faire l'objet d'une appropriation des savoirs par le public non expert.

Des sites à caractère informatif dont le cœur de cible reste les spécialistes

Les collaborations entre bibliothèques et centres de recherche sont souvent à l'origine du développement des sites consacrés aux manuscrits littéraires dans l'objectif d'universaliser l'accès à ce patrimoine. Sur le site de Mme Bovary, les concepteurs expliquent : « la mise à disposition de cet ensemble sur le web, permet de proposer enfin un accès universel, et que nous espérons simple, aux manuscrits de Mme Bovary pour tous les publics et tous les usages ». On retiendra la prédominance d'une volonté de donner à voir toutes les étapes de l'écriture (plans, ratures, scénarios, brouillons), accompagnée d'une tendance forte à l'approche génétique des manuscrits : *la transcription elle-même peut-être conçue de deux manières différentes : s'agit-il de représenter la page telle qu'elle apparaît ou de représenter la résultante du processus d'écriture ?* (Lebarbé, Meynard, 2009). L'approche génétique concerne plus manifestement le public spécialisé que le public non expert. Le second peut davantage se retrouver dans une autre démarche relevée sur ces sites relative à la sensibilisation au manuscrit en tant qu'objet.

L'aspect informatif de ces sites est caractéristique. La démonstration allie le faire voir par la lecture des textes et le faire lire *via* les informations données sur les différentes facettes de l'auteur présenté. Sur le plan de l'écriture multimodale, il n'y a quasiment aucune animation graphique ni implication de l'internaute ce qui vient conforter nos premières observations. De même, le questionnement lié aux catégories de public ne semble pas vraiment résolu pour la majorité des concepteurs. En effet, les sites analysés présentent une ambiguïté. Dans les avants propos ou la présentation les deux catégories sont annoncées comme cible : *En ce qui concerne l'édition numérique, que nous avons souhaitée polymorphe, il a fallu se poser les questions de l'affichage, des différents types de mises à disposition des informations selon les publics, et surtout des différents modes de lecture et usages possibles induits par ces affichages* (site de Mme Bovary). Pourtant, tant dans le langage proposé que les possibilités d'interrogation des manuscrits le public de chercheurs est clairement visé. Les spécialistes restent le cœur de cible, le public non expert n'y est souvent que simplement mentionné et rarement sur la page d'accueil (plus souvent dans les avant-propos). À titre d'exemple, sur le site des manuscrits de madame Bovary après avoir choisi le parcours présentation puis édition électronique, les concepteurs répondent à la question pour quel public ? On y trouve référencé dans l'ordre, les catégories suivantes : le public lycéen et universitaire, les spécialistes de Flaubert, les lecteurs du roman, les curieux du web. Cette hiérarchisation n'est pas anodine et révèle les priorités faites concernant les publics visés. Les non experts arrivent en fin de liste, ce parti pris se traduit dans les modalités d'interpellation des visiteurs. On s'adresse rarement de manière directe à l'internaute. Parmi les quelques cas relevés, l'internaute est sollicité pour améliorer les ressources du site, la possibilité lui est donnée de faire des suggestions concernant notamment les transcriptions, soit pour signaler des erreurs ou pour favoriser le déchiffrement d'un manuscrit à la lisibilité complexe. Globalement, la tonalité utilisée reste souvent conventionnelle et académique. Il en ressort une stratégie de communication dirigée envers d'autres chercheurs, spécialistes, proposant la mise à disposition d'un outil de travail commun avec une volonté de rendre visible les travaux de recherche. Nombreux sont les renvois sur les sites des laboratoires, leur revue le cas échéant, ce qui certes participe de la promotion du manuscrit littéraire en tant qu'objet scientifique mais éloigne un peu plus le public novice. Si l'on prend le cas du site ITEM, chaque équipe de recherche est mentionnée avec une présentation des membres de l'équipe.

Une segmentation des publics non assumée dans l'organisation des connaissances

En ce qui concerne les possibilités de recherches, les plus classiques sont la consultation (par parties, chapitres) ou le feuilletage. Les modalités de consultation proposées attestent d'une segmentation des

publics, non affichée explicitement elle n'en reste pas moins perceptible. Sur le site de Mme Bovary, il est possible de consulter ou de feuilleter le corpus. Dans la section consultation, la première suggestion est celle d'une interrogation par tableaux génétiques, référence est ici faite aux spécialistes. Le deuxième choix suggéré est celui de la consultation par roman ou choix d'un passage s'adressant davantage à un public novice. Ici le manuscrit n'est pas donné directement à voir mais son contenu est intégralement retranscrit. Le texte est mis à l'honneur, la stratégie est de donner à lire au public le contenu de l'œuvre, ce qui convient plus manifestement au public non expert, car rappelons le, les manuscrits littéraires numérisés sont en l'état quasiment illisibles. La modalité de lecture proposée s'apparente ici au livre numérique et peut représenter une entrée intéressante dans l'œuvre de Flaubert pour les non-initiés. En effet, la connaissance de l'œuvre en elle-même peut susciter de la curiosité sur sa genèse et son élaboration.

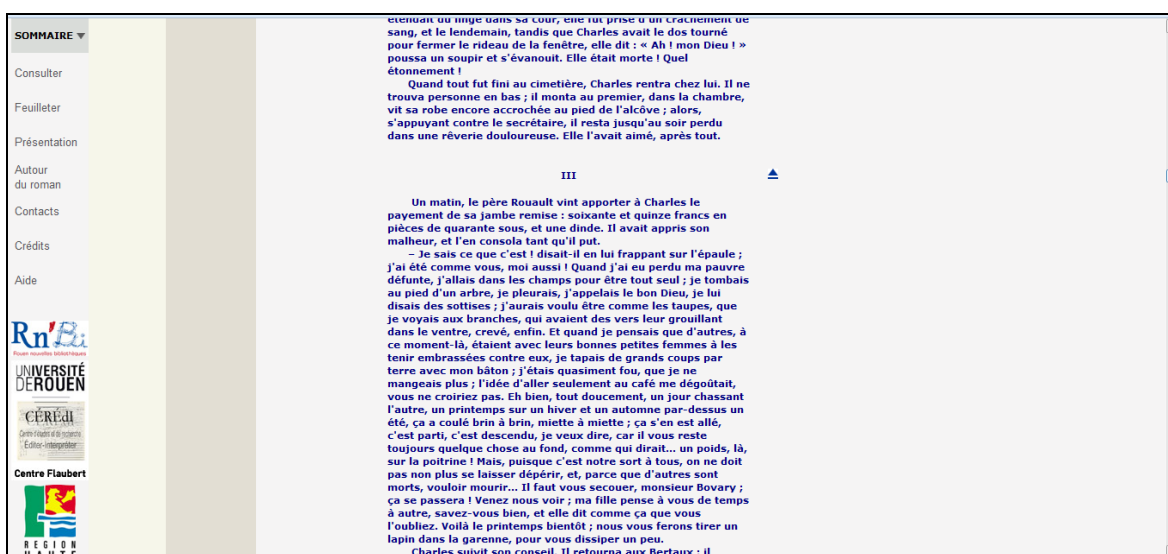


Figure 4 : Aperçu de la modalité de consultation par « roman » sur le site *Mme Bovary*

Le site dispose également d'une consultation *via* la barre de recherche, équivalente à une recherche avancée elle comblera plus spécifiquement les spécialistes ou amateurs éclairés. Les modalités de recherche ainsi proposées permettent de couvrir l'ensemble des besoins potentiels des différentes catégories de public en leur proposant des recherches adaptées et distinctes bien que cela mériterait d'être clairement explicité, par exemple en ayant recours aux bulles lors du passage de la souris sur les catégories de consultation.

Pour réaliser sa recherche, l'internaute peut également avoir recours au feuilletage. Ici le site propose quatre possibilités : tout d'abord la visualisation du manuscrit seul, la visualisation de la transcription, où l'affichage en vis-à-vis des deux de façon horizontale ou verticale. La transcription seule intéresse majoritairement les chercheurs, on peut dire qu'elle est l'équivalent de la consultation par roman pour le public non expert. La stratégie est ici portée sur le faire voir, pour rendre compte des procédés d'écriture de l'auteur. La transcription, proposée par l'essentiel des sites de manuscrits numérisés, répond à une préoccupation majeure des concepteurs de rendre lisible le visible.

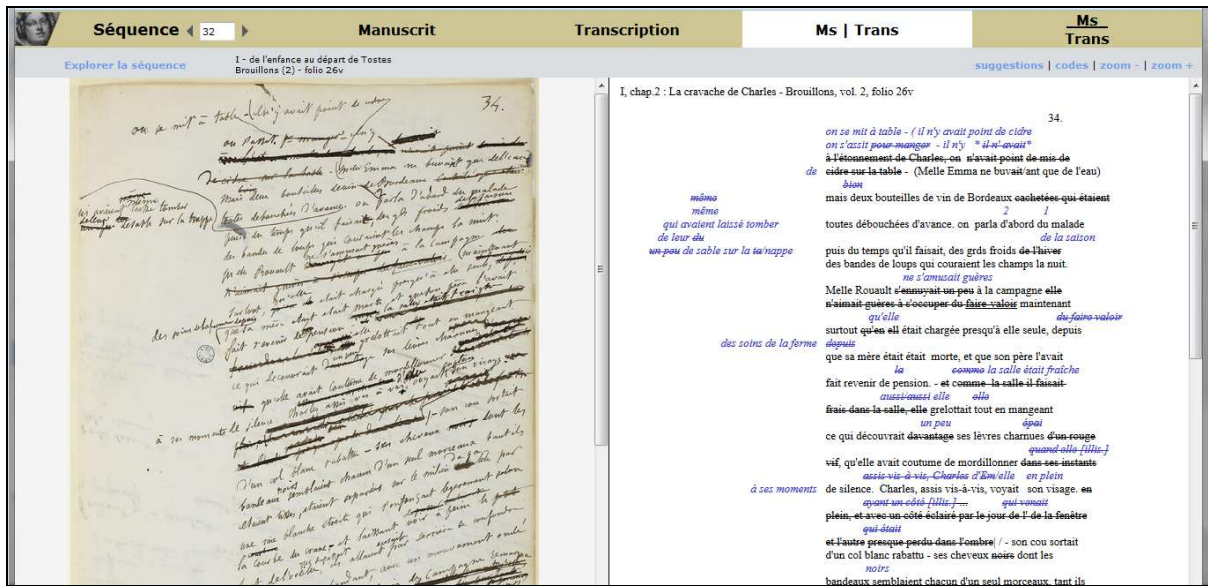


Figure 5 : Affichage en vis-à-vis d'un manuscrit et de sa transcription, site *Mme Bovary*

Si l'on s'interroge maintenant sur les médiations directes proposées par ces sites elles restent faibles. Lorsqu'elles existent, elles sont faites envers les enseignants, peu en direction du public non expert. La médiation proposée s'oriente sur la mise en contexte des œuvres présentées, leur réception ancienne et plus contemporaine. Elle est davantage manifeste sur les sites prenant le parti de ne pas donner à voir le manuscrit numérisé et privilégiant sa mise en texte comme pour L'Édition critique de la Comédie Humaine. On y trouve un éclairage sur des thématiques transversales à l'œuvre comme (Balzac, la morale, le réalisme) mais aussi des portraits de l'auteur : « le collectionneur », « l'entrepreneur », « l'imprimeur »... La médiation y est ludique, axée sur l'auteur et son environnement elle participe à la fois d'une meilleure contextualisation de la genèse des manuscrits, d'un apport de connaissances sur les influences de l'auteur, rendant plus accessible le personnage et donc en filigrane son œuvre.

Les hésitations ici révélées, quant aux choix effectués par les concepteurs des sites de manuscrits numérisés, nous conduisent à ouvrir la discussion sur la nécessité de repenser une organisation des connaissances spécifiques pour le public non expert.

Repenser les connaissances et leur organisation pour le public non expert

Différents travaux menés autour des bibliothèques numériques ont recensé des pistes pour améliorer l'utilisation des ressources par le public non expert, elles peuvent être reprises et appliquées aux sites de manuscrits numérisés qui font face à des difficultés similaires. Nous pensons entre autres aux travaux de Westeel (2004) insistant sur la nécessité pour les concepteurs de projet de penser les publics et les usages dès le départ plutôt que de proposer des versions dites simplifiées pour le public novice alors que la version initiale n'a été pensée que pour des spécialistes, ou encore à ceux de Bouvier-Ajam (2007) pour qui il serait davantage pertinent d'offrir deux niveaux d'utilisation du site, à l'instar des moteurs de recherche : un niveau simple par défaut et un niveau avancé moins visible. Cela pourrait permettre de mettre fin à l'ambiguïté que nous avons relevée sur ces sites, à savoir cette volonté manifeste de prendre en considération le public non expert sans pour autant proposer des parcours dirigés et distincts des usages de spécialistes.

Parce que la consultation numérisée du patrimoine est complémentaire, non concurrentielle du patrimoine physique, la consultation en ligne est restée peu pensée par les concepteurs en direction du public non expert. Trop longtemps, ces dispositifs numériques n'ont été envisagés que comme simples outils de diffusion de leurs savoirs (Fèvres-de Bideran, 2014) ce qui en a complexifié leurs usages pour les non spécialistes. Par ailleurs, lorsque ceux-ci sont pris en considération dans les interfaces de recherche cela se traduit souvent par l'ajout de modules d'accompagnement au dispositif initial, dès lors l'appropriation ne peut être que limitée étant donné que la stratégie de médiation mobilisée reste ancrée sur une consultation initiale construite dans une logique de recherche experte (Casemajor Loustau, 2012).

Il est évident que la conciliation d'une approche spécialiste et « grand public » sur un même site est chose complexe. L'étude ici menée nous conduit à penser que l'optimisation de l'usage des sites de manuscrits par le public non expert peut se faire par un élargissement du traitement documentaire qui réduit l'approche linguistique au profit d'une mise en contexte plus développée des corpus. La mise en rapport de l'œuvre littéraire avec les autres secteurs (intellectuel, social, artistique...) permet de donner à voir une autre image, plus complète de l'auteur. Au niveau de la conception des interfaces, il apparaît indispensable de prendre en compte les divers niveaux du public dans les modalités de recherche proposées, et ce dès la page d'accueil avec des parcours ciblés (pour les chercheurs et pour le public non averti pouvant regrouper à la fois les enseignants et le public non expert). En effet, il n'apparaît pas nécessairement pertinent de prévoir deux parcours distincts pour ces deux catégories (Chevallier et al. 2011). N'oublions pas que ce public ne sait pas spontanément quoi chercher, il faut donc être dans la proposition, la suggestion de parcours pour éviter une errance navigationnelle qui pourrait conduire à un désintérêt pour l'utilisation de ces sites. A titre d'exemple, l'usage des transcriptions pseudo-diplomatiques n'apparaît pertinent que pour les chercheurs, il conviendrait peut être de les proposer uniquement dans un accès « chercheurs ». Concernant les parcours thématiques, ils sont depuis longtemps exploités dans les structures culturelles et de plus en plus dans les projets patrimoniaux initialement conçus par et pour des spécialistes telles que les bases Mérimée ou Joconde, attestant d'une prise en compte grandissante du public non expert. Si l'on reprend l'exemple de notre étude autour des manuscrits de Stendhal, la bibliothèque d'étude de Grenoble propose des parcours autour de l'écrivain comme « Stendhal et les femmes », « Stendhal touriste »... il serait pertinent d'appliquer le même procédé pour la médiation numérique. Le public non expert plébiscite la découverte des corpus tels que l'on pourrait les découvrir au cours d'une promenade (Chevallier et al., 2011), l'optimisation du rapport à l'espace apparaît dès lors comme une nécessité pour les sites de manuscrits numérisés. A ce titre, les formats développés pour les collections muséales pourraient nourrir la réflexion tel le site de la base Joconde qui propose un onglet « visites guidées » comprenant parcours thématiques, zooms et expositions virtuelles dès la page d'accueil du site (www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm). L'approche du centre Pompidou est sur ce point particulièrement innovante. Le site du musée revendique une approche documentaire favorisant le recours à des interfaces orientées par le web de données avec une indexation axée « grand public » propice à la sérendipité. Le visiteur participe alors de la co-construction de sens de sa visite (Bermès, 2013).

De même, les problèmes de lisibilité des manuscrits, fréquemment rencontrés, ont tendance à rebuter le public non expert. Ils pourraient être contournés par une mise à disposition complémentaire de l'édition numérique des œuvres, aux côtés de la numérisation des documents originaux déjà existante ainsi que de leurs diverses transcriptions le cas échéant. Dans cette dynamique, la tonalité employée par les concepteurs gagnerait à être moins académique pour capter l'attention du public novice intéressé. La non expertise qui le caractérise invite à développer les

conseils aux lecteurs sur l'interprétation de leurs recherches, déjà présents sur certains sites (guide orthographique, couverture d'un thème...).

La clef d'une meilleure accessibilité des sites de manuscrits numérisés pour ce public semble bien résider dans les possibilités d'appropriation mises à disposition par les spécialistes car: « si ceux qui ont bien réalisé « l'ouvrage de médiation » ont bien fait leur la source, ils l'ont donné à boire avec leur goût. De chanteurs, il faut qu'ils deviennent maîtres de chant. Car la médiation est plus exigeante : elle propose aussi, en plus, comme voie réelle de la compréhension, l'appropriation » (Sybers, 2014).

Conclusion

La volonté marquée dans le discours de spécialistes de rendre le patrimoine littéraire accessible au « grand public » ne se traduit pas manifestement dans la conception des sites de manuscrits. Certes, des efforts ont été faits comme en témoigne la refonte du site Stendhalien, mais l'existence d'une difficulté de positionnement face au public caractérise encore l'essentiel de ces sites. Ainsi, en dépit de modalités d'interrogation qui tendent à se simplifier pour partie, le système de valeurs prédominant reste celui du savoir savant alors que « la médiation documentaire est une médiation qui n'implique cependant pas le rapport personnel direct, mais qui implique cependant le recours au langage et la prise en compte du niveau de connaissance de l'utilisateur et de ses capacités d'abstraction » (Béguin-Verbugge, 2002).

Le recours au numérique à lui seul ne suffit pas à combler la diversité d'attentes des usagers. Comme pour les dispositifs in situ, il convient de penser la médiation numérique au regard du public à qui elle se destine et non se réfugier derrière les possibilités techniques offertes par le dispositif. C'est pourquoi les spécialistes gagneraient à développer la réflexion en ce sens afin d'optimiser au mieux l'accès de ce patrimoine au plus grand nombre. Au regard des résultats évoqués dans cette recherche, ainsi que des pistes soumises à discussion, nous pouvons conclure que pour le public non expert, la numérisation des manuscrits, contenu majeur de ces sites, ne doit pas pour autant en être le point d'entrée.

Références bibliographiques

Béguin-Verbugge, Annette, (2002), « Le traitement documentaire est-il une énonciation » (p.329-335), in *Actes du 13^{ème} congrès national des sciences de l'information et de la communication (7-9 octobre 2002, Marseille). Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode*, Rennes, SFSIC.

Bermès, Emmanuelle, (2013), « Des parcours de sens dans le Centre Pompidou virtuel », *Bulletin des bibliothèques de France*, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0052-013>.

Bouvier-Ajam, Laurent, (2007), *Europeana. Etude sur les usages et les attentes relatifs à l'interface de consultation de la future Bibliothèque numérique Européenne*, Rapport final, [en ligne] <http://www.bnf.fr/documents/ourouk.pdf>.

Bouvier-Ajam Laurent, (2009), *Evaluation de l'expérimentation de la mise à disposition d'ouvrages sous droits via la bibliothèque numérique de la Bnf Gallica 2, Etude Ourouk*, [en ligne] www.bnf.fr/documents/evaluation_gallica2.pdf.

Brun-Picard, Céline et Lallich-Boidin, Geneviève (2011), « L'accès au patrimoine écrit en ligne : analyse structurelle et réflexion prospective sur un cas français », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, [en ligne] lesenjeux.u-grenoble3.fr/2011/BrunPicard-Lallich.

Casemajor Loustau, Nathalie, (2012), « Diversifier les figures du public : l'appropriation du patrimoine culturel sur le Web », *Communication* [en ligne] <http://communication.revues.org/2709>.

Chevallier, Philippe, Rioust, Laure, Bouvier-Ajam, Laurent, (2011), « La consultation des manuscrits en ligne. Une étude qualitative auprès de trois catégories d'utilisateurs potentiels », *BBF*, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0017-003>.

Clavier, Viviane, (2010), « Indexer des parcours thématiques pour valoriser les collections de presse numérisée », communication présentée au *CIDE, 13ème congrès international sur le document électronique*, Paris, 16-17 décembre 2010.

Després-Lonnet, Marie, (2000), *Contribution à la conception d'interfaces de consultation de bases de données iconographiques*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Gérard Losfeld, Université Charles de Gaulle Lille 3.

Drouillat, Benoît et Pignier, Nicole, (2004), *Penser le web design*, Paris : l'Harmattan.

Drouillat, Benoît et Pignier, Nicole, (2008), *Le web design, sociale expérience des interfaces web*, Paris : Lavoisier.

Fèvres-De Bideran, Jessica, (2014), *Grottes virtuelles et médiations numériques*, [en ligne], lageduvirtuel.hypotheses.org/1046.

Lebarbé, Thomas et Cécile, Meynard (2009), « Nouvelles pratiques éditoriales, nouvelles lectures : les enjeux de l'édition électronique des manuscrits littéraires », *La publication électronique en sciences humaines et sociales*, [en ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/038635ar>

Moirez, Pauline, Moreux Jean-Philippe et Josse, Isabelle, (2013), « Etat de l'art en matière de *crowdsourcing* dans les bibliothèques numériques » in *Livrable L-4.3.1 du projet de RET du FUT 12 pour la conception d'une plateforme collaborative de correction et d'enrichissement des documents numérisés*, [en ligne] www.bnf.fr/documents/crowdsourcing_rapport.pdf

Paganelli, Céline, Mounier, Evelyne et Pouchot Stéphanie, (2011), « Du papier au numérique : étude exploratoire des usages des collections de presse ancienne et des pratiques afférentes », in Mc Kenzie Pam, Johnson Catherine et Stevenson Sarah (sous la dir), *Exploring interactions of people, places and information*, ACSI 2011, Université du Nouveau-Brunswick et Université de Saint-Thomas (Canada), 2-4 juin 2011, 5p. [en ligne], http://www.caais-acsi.ca/conf_proceedings_2011.htm

Sybers, Jean-François, (2014), « La médiation numérique, l'art et la manière de faire chanter les sources », *Com'en histoire*, [en ligne], cehistoire.hypotheses.org/192.

Westeel, Isabelle, (2004), « Patrimoine et numérisation : la mise en contexte du document » communication présentée à *EBSI/ENSSIB. Montréal. 13-15 octobre 2004*, [en ligne] <http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/ebsi-enssib/pdf/westeel.pdf>

Westeel, Isabelle, (2009), « Le patrimoine passe au numérique », *BBF*, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0028-003>

Enjeux de la numérisation des herbiers pour l'information et la communication scientifiques : de la transformation des matières documentaires à l'évolution des pratiques

Digitalization of naturalist collections: improvements for scientific communication

Aportaciones de la numeración de colecciones de historia natural para su explotación científica

Article inédit, mis en ligne le 27 octobre 2015

Lisa Chupin

Lisa Chupin est doctorante en sciences de l'information et de la communication au laboratoire Dicen-IDF (EA 7339) et ATER au CNAM Ile-de-France. Ses travaux croisent les problématiques de valorisation du patrimoine numérique, de participation des publics dans des démarches dites de crowdsourcing ou de sciences citoyennes, et d'exploitation scientifique des corpus numérisés (plus d'informations à l'adresse : <http://dicen-idf.org/membre/chupin-lisa/>).

Plan de l'article

Introduction

Fondements et renouvellements de la valeur documentaire des herbiers

Enjeux de la numérisation des collections pour l'exploitation et la communication de l'information scientifique

L'herbier comme artefact médiateur de la production des savoirs

Le rôle de la constitution des collections dans la communication de l'information scientifique

Des spécimens dont la matière fait preuve

Méthodologie de l'étude des pratiques mobilisant des herbiers physiques et numériques

Modalités de l'observation et de l'analyse des pratiques mobilisant des herbiers

Le statut documentaire de l'image appréhendé par les pratiques informationnelles

Les bases de données d'images d'herbiers, entre « amplification » et « réduction » de l'information scientifique

Les limites de l'efficacité des bases de données pour la recherche de spécimens

L'accès à l'information scientifique facilité par la documentation des images

La numérisation à l'origine de nouvelles modalités d'exploitation des collections

Les limites d'une exploitation massive des données d'herbier

Le statut documentaire des images fonction des objectifs présidant à leur exploitation

Communication médiatisée par les images et documentation des collections

Les interactions entre usagers et gestionnaires médiatisées par les collections numérisées

Les images médiatisant le partage d'informations entre institutions

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Nous appréhendons les mutations entraînées par la numérisation des collections d'histoire naturelle dans la production et la communication de l'information scientifique. Notre étude s'appuie sur une analyse des herbiers comme artefacts répondant aux besoins de la conservation et de la communication de l'information entre acteurs intervenant dans la production des savoirs mobilisant les collections. Nous analysons le statut documentaire des images à partir de leur exploitation différentielle dans les pratiques scientifiques selon les objectifs et étapes des recherches. Malgré les

limites de l'exploitation des bases de données d'images pour le travail sur les spécimens, elles sont essentielles à l'accès et à l'enrichissement des informations des collections.

Mots-clés

Patrimoine numérisé, communication scientifique, artefact, herbier.

Abstract

We analyze how the digitalization of naturalist collections improves their scientific exploitation. To this aim, we observed the working practices of naturalists that lead them to consult herbaria. We compare the information value of a digitalized specimen with that of the physical one with an analysis of the role of each medium. Referencing a physical document is mandatory when describing a new species, but novel uses of digital herbaria increase: they make searching in international collections easier and can be used for the identification of a specimen. The digital herbarium is the medium of a new documentation about collections, which is built by joint efforts of users.

Keywords

Digital heritage, scientific communication, document, herbarium.

Resumen

Analizamos las aportaciones de la numeración de colecciones de historia natural para su explotación científica a partir de la observación de las prácticas que motivan la consulta de herbarios. Comparamos la situación documental del espécimen analizado con respecto al de la colección física. Si el herbario físico sigue siendo una referencia obligada para describir una especie nueva, los usos de la base de datos se multiplican: además de la investigación facilitada en las colecciones, las imágenes permiten la identificación del espécimen y facilitan la producción colaborativa de documentación sobre las colecciones.

Palabras claves

Numeración, patrimonio científico, documento, herbario.

Introduction

La numérisation de fonds patrimoniaux conduit à envisager la « cyberscience » (Nentwich, 2003) sous l'angle des transformations des disciplines liées à l'exploitation de corpus numérisés. Ces mutations ont été abordées dans le domaine des humanités, notamment au niveau des pratiques de recherche d'information des historiens, et de leur rapport aux professionnels de la documentation (Vinck et Natale, 2015). Nous nous penchons sur les enjeux que représente pour la production de

savoirs scientifiques la numérisation des herbiers, collections de plantes séchées qui, en plus de leur valeur historique et patrimoniale, constituent une référence toujours valide et utilisée pour l'étude de la classification du vivant et de l'évolution des espèces. Les programmes de numérisation des herbiers ont été étudiés dans le champ des études des sciences et des technologies (STS) qui ont mis en lumière des modifications des pratiques de travail des chercheurs, dans le contexte de politiques scientifiques favorables à leur développement (Hine, 2008). La constitution de bases de données d'herbiers, marquée par les procédures de contrôle et de standardisation, a été étudiée comme une partie intégrante de l'activité scientifique, étant donné les recherches d'information qu'elle suppose (Heaton et Millerand, 2013). Nous questionnons les enjeux des bases de données issues de la numérisation des herbiers pour l'exploitation scientifique des collections. À partir d'une enquête sur les pratiques donnant lieu à la consultation des herbiers, réalisée auprès d'utilisateurs de collections appartenant à des institutions membres ou proches du réseau des collections naturalistes ReColNat (2013), nous cherchons à déterminer si l'image assume, dégrade, ou renouvelle les fonctions traditionnelles de l'herbier, non seulement de conservation, mais aussi d'échange d'informations entre utilisateurs des collections distants dans l'espace et le temps. Nous commençons par analyser les caractéristiques matérielles des collections d'herbiers qui leur permettent d'exercer leurs fonctions dans la production et la communication de l'information scientifique, avant d'envisager les conséquences de leur numérisation au niveau des pratiques informationnelles des acteurs de la production des savoirs – conservateurs, gestionnaires ou chercheurs, professionnels ou non.

Fondements et renouvellements de la valeur documentaire des herbiers

Des spécimens dont la matière fait preuve

Comprendre le rôle de la matérialité de l'herbier dans ses fonctions de conservation et de communication de l'information scientifique est nécessaire pour prendre la mesure des enjeux de sa numérisation. Étant donné le rôle essentiel joué par l'étude des spécimens pour les disciplines naturalistes, l'herbier a servi de paradigme pour analyser le rôle de l'objet documentaire dans sa matérialité. Bruno Latour (1996) a décrit la production de l'information scientifique comme le transport vers un « centre » documentaire d'objets matériels capturés, collectés, ou dessinés sur le terrain, auquel ils restent toujours « branchés » par la « connectique » des inscriptions grâce auxquelles le spécimen étudié dans le centre est relié au terrain où il a été prélevé. La configuration de l'espace documentaire est aussi essentielle à l'exploitation du document, puisqu'elle permet la mise en série des spécimens pour les comparer entre eux : les informations dont chaque spécimen est porteur, malgré les « réductions » subies par rapport à l'observation sur le terrain, s'en trouvent « amplifiées ». La numérisation questionne la valeur documentaire de l'image qui ne conserve que la « forme » du spécimen et perd l'extrait de sa matière conservé dans l'herbier. Elle interroge la capacité de la base de données donnant accès aux images à assumer les fonctions d'amplification de l'information de chaque spécimen en offrant de nouvelles possibilités de « calcul » par la mise en relation de plusieurs images.

Le rôle de la constitution des collections dans la communication de l'information scientifique

Comprendre le rôle des collections dans la production des savoirs demande toutefois de compléter cette analyse de la chaîne de médiations matérielles (Jeanneret, 2009) par la prise en compte des opérations d'interprétation et d'appropriation de l'information qui en sont les corollaires. Si le traitement documentaire se traduit par une transformation matérielle du document, Marie Després-

Lonnet (2014, p.106) propose de le considérer comme un ensemble d'opérations de sélection et d'interprétation d'informations : ces dernières sont constitutives du processus de réduction et d'amplification de l'information des spécimens, mais aussi de la réalisation d'un projet de communication des savoirs, auquel répondent les collections physiques ou numériques (Després-Lonnet, 2000). Cette analyse des opérations intellectuelles nécessaires à la « documentation » des images des collections numérisées ouvre des perspectives pour comprendre les nouvelles amplifications de l'information qui peuvent en résulter. Considérer l'espace documentaire comme une réponse à des besoins de communication de l'information scientifique pose aussi la question de la capacité des bases de données d'images à assumer la même fonction, sachant que le classement dans l'espace physique des collections est porteur en lui-même d'indications sur l'interprétation à faire de la planche (Heaton et Millerand, 2013). Le rôle des collections dans la communication scientifique peut aussi être analysé au niveau de chaque spécimen à partir de ses caractéristiques documentaires.

L'herbier comme artefact médiateur de la production des savoirs

La notion d'« artefact », qui renvoie à l'intention de fabriquer un objet pour répondre à des besoins, s'applique bien à l'herbier dont le format s'est stabilisé parallèlement à la constitution des principales disciplines qui l'utilisent – systématique et écologie. Dans ces disciplines, l'accès à l'information scientifique passe par les publications autant que par les spécimens qui y sont mentionnés : la conservation du spécimen physique avec les expertises dont il a fait l'objet permet de vérifier ces dernières en réitérant l'analyse du spécimen. Symétriquement, toute publication décrivant une nouvelle espèce est assortie obligatoirement du dépôt dans une collection institutionnelle de spécimens ayant servi à l'étude, dits spécimens « types », avec l'obligation pour l'institution d'en assurer la communication sur demande. Resituer le document dans ce « processus de communication pour partie différé [...] entre des producteurs et des récepteurs liés par des intérêts communs » (Zacklad, 2004), intérêts qui sont en l'occurrence la contribution à la production des savoirs, permet de comprendre les spécificités documentaires des herbiers. Si l'étiquette atteste de la présence d'une espèce à un moment et à un lieu déterminé, cette première « documentarisation » (Zacklad, 2015), essentielle à l'exploitation de la planche d'herbier par des usagers séparés par de grandes distances spatiales et temporelles, se prolonge par l'ajout d'une étiquette chaque fois que la planche fait l'objet d'une nouvelle « détermination » – identification de l'espèce à laquelle appartient le spécimen (voir illustration 1). La transformation des documents dans leur matérialité par l'ajout d'étiquettes accompagne la production des savoirs à partir des spécimens. En ce sens, ce processus peut être lu comme un ensemble de « transactions » définies par Manuel Zacklad (2015) comme des « interactions productives », « permettant la transformation d'un artefact médiateur » – à savoir l'herbier – et « des personnes parties prenantes pour réaliser une performance », en l'occurrence les acteurs investis dans la production de savoirs botaniques. Cette conception interroge la capacité de l'image à servir d'« artefact médiateur » aux interactions entre acteurs de la production des savoirs, et celle de la base de données d'images à reproduire la « fluidité » (Zacklad, 2015) de la documentarisation des spécimens accompagnant les expertises successives dont ils sont l'objet.

Enjeux de la numérisation des collections pour l'exploitation et la communication de l'information scientifique

Envisager la matérialité du document non seulement comme support permettant la concentration et la confrontation de spécimens dans un même espace, mais aussi comme artefact qui répond aux besoins d'une communication scientifique largement distribuée permettant la capitalisation d'expertises dans les collections, conduit à envisager les enjeux de la numérisation des collections

pour la production des savoirs à différents niveaux. Plusieurs critères apparaissent pour établir s'il est légitime de considérer la base de données d'images comme un nouveau « centre » documentaire : sa capacité à accumuler et organiser des images pour faciliter leur confrontation, mais aussi celle de favoriser l'accès des usagers aux documents des collections ; en outre, reproduire la communication scientifique dont l'herbier est le support demande de rendre possible des « transactions » entre acteurs de la production des savoirs médiatisées par les images en leur donnant la possibilité de participer à leur documentarisation. Comparer le statut des bases de données d'images aux « centres » documentaires physiques requiert donc une analyse des modalités d'accès aux images et de leur exploitation, ainsi que des formes de contribution ouvertes aux usagers dans les bases de données.

Méthodologie de l'étude des pratiques mobilisant des herbiers physiques et numériques

Le statut documentaire de l'image appréhendé par les pratiques informationnelles

Nous abordons la question du rôle des bases de données d'images d'herbiers dans l'exploitation et la communication de l'information scientifique à partir de l'étude des pratiques qui donnent lieu à leur consultation. Nous nous fondons sur une approche utilisée par Marie Després-Lonnet (2014) pour analyser le statut des photographies en archéologie, selon laquelle le document acquiert son statut dans les pratiques qui le mobilisent comme tel, faisant droit à l'intention de l'utilisateur qui peut se réapproprier l'image pour différentes finalités. La diversité des usages dont l'herbier fait l'objet selon les disciplines - 72 selon Vicky Funk (2003) - rend pertinente cette approche de la valeur informationnelle des herbiers selon les modalités plurielles de leur exploitation. Notre enquête a cherché à comprendre le rôle des spécimens, physiques et numériques, en resituant l'image parmi les différentes ressources mobilisées par les acteurs de la production des savoirs pour accéder à l'information scientifique et l'exploiter, selon leurs différents objectifs de recherche. Nos entretiens sont construits autour de la compréhension des pratiques informationnelles des chercheurs interrogés, entendues comme « manières dont l'ensemble des dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information » (Chaudiron et Ihadjadene, 2010).

Dans la mesure où cette enquête questionne, entre autres documents mobilisés au sein d'une même activité, l'utilisation faite de l'image, elle recoupe en partie l'étude de Christine Hine (2013) concernant les conséquences de la numérisation des collections sur le travail des systématiciens. À partir de 22 réponses obtenues suite à un appel à témoignage envoyé sur une liste de diffusion internationale de systématique concernant le travail fait avec les images d'herbiers, elle a montré la prégnance d'une « culture matérielle », qui reste aujourd'hui marquée par la reproduction en ligne du travail sur l'herbier papier. Il n'est pas question de substituer les images aux collections existantes (Hine, 2008, p. 117) ; cependant, des pratiques faisant une place à l'image dans la recherche sont en émergence avec, outre l'accès facilité aux collections, l'identification de spécimens en ligne, mais aussi quelques expériences de sollicitation de l'expertise de chercheurs distants concernant la détermination de l'espèce d'un spécimen à partir de sa photographie. Si nos résultats concernant les principaux usages de l'image convergent avec cette étude, nous les analysons dans la perspective de la compréhension du rôle des bases de données comme « centres » documentaires capitalisant et mettant à disposition l'information scientifique, susceptibles de favoriser de nouvelles interactions productrices de savoirs.

Modalités de l'observation et de l'analyse des pratiques mobilisant des herbiers

Notre enquête a commencé en septembre 2013 dans le cadre de l'infrastructure de numérisation et de valorisation de collections naturalistes francophones e-ReColNat. Outre les synthèses des notes prises pendant les visites dans différents herbiers partenaires, et la participation à un colloque en janvier 2014 consacré au « rôle des collections botaniques dans la recherche sur les écosystèmes tropicaux » rassemblant des étudiants et des chercheurs au Cirad (Montpellier), la présente étude se base sur des entretiens d'une heure à une heure et demie, réalisés jusqu'en décembre 2014, avec 12 chercheurs engagés dans des problématiques liées à la systématique, à l'écologie ou à l'histoire des collections, ayant ou ayant eu des responsabilités dans la gestion d'herbiers. Les entretiens étaient axés sur l'explication du rôle des collections dans les activités des personnes interrogées, et ont donné lieu à des démonstrations commentées de la consultation des collections et des bases de données utilisées. Lors d'une journée de formation destinée aux gestionnaires d'herbiers dispensée par l'association *Tela Botanica*, en octobre 2014, nous avons également observé en situation des activités d'informatisation des collections avec recherche de spécimens « types ».

Cette enquête nous a conduit à analyser les dispositifs les plus fréquemment mentionnés par les usagers dans l'accès aux collections, physiques et numériques, à savoir « Sonnerat » (MNHN, 2013), la base de données des collections du Musée national d'Histoire naturelle (MNHN), et celle de « JSTOR Global Plants », portail international de spécimens et de publications numérisés. Nous avons également analysé comme une source d'information complémentaire pour comprendre l'activité en ligne suscitée par les collections numériques les commentaires laissés depuis trois ans (jusqu'en décembre 2014) relativement aux spécimens dans le site « *JSTOR Global Plants* ». Une première lecture d'une partie des commentaires nous en a montré le caractère fortement stéréotypé. À partir du corpus des commentaires extraits du site, nous avons complété ce premier constat par une analyse quantitative de la répartition des commentaires par spécimen et par commentateur.

Les bases de données d'images d'herbiers, entre « amplification » et « réduction » de l'information scientifique

L'accès à l'information scientifique facilité par la documentation des images

La fonction des bases de données la plus fréquemment mentionnée par les usagers d'herbiers que nous avons rencontrés est l'accès aux collections. Les bases de données d'images dotent les collections de catalogues : l'accès à l'information scientifique est facilité grâce à un nouveau mode de recherche de spécimens par requêtes dans les bases de données des institutions ayant mis leurs collections en ligne. Les usagers apprécient la plus grande autonomie qu'ils ont dans l'accès aux spécimens, et réciproquement, les gestionnaires disent recevoir des demandes plus précises de la part des usagers. La localisation dans différentes institutions des spécimens utiles à un chercheur – qui va par exemple tenter de réunir le maximum de spécimens d'une espèce qu'il étudie dans une région déterminée – est une partie intégrante de son travail, qui tire grand profit des bases de données. Ces dernières permettent de réunir plus rapidement un grand nombre de spécimens en vue de leur comparaison.

Les possibilités de comparaison de spécimens sont d'autant plus importantes que la numérisation est associée à la mise en réseau de collections. Il est alors possible de formuler des requêtes dans une unique base pour avoir accès à tous les spécimens indexés du réseau. C'est le cas avec la base de recherche du MNHN, « Sonnerat », qui a accueilli progressivement les données d'autres « Herbiers

de France », à l'origine du réseau des collections d'histoire naturelle ReColNat. On retrouve cette volonté de rassembler des données sur le site *JSTOR Global Plants*, qui est le premier outil cité dans notre enquête pour rechercher les spécimens « types », mais aussi les publications qu'il leur associe. Mais en dehors de ces initiatives de regroupements, de multiples institutions ont entrepris une numérisation en interne : la centralisation des données sur les collections reste donc partielle, malgré un catalogue recensant les collections (et non leur contenu précis) au niveau mondial, l'*Index Herbariorum* (2007). Il en résulte des pratiques de recherche de spécimens dans de multiples bases selon les besoins, la recherche dans de multiples « centres » accroissant les possibilités d'amplification internes à chaque collection.

Cet accès facilité aux collections tient non seulement aux possibilités de requêtes informatiques, mais aussi au travail de documentation des images, expression que nous employons pour désigner les opérations de déchiffrement, contextualisation, et recherche d'information nécessaires à produire une indexation fine à partir de la transcription des différentes informations présentes dans les étiquettes, et à lier le spécimen à des ressources associées (publications, carte géolocalisant le lieu de sa récolte). La valeur ajoutée de ce travail ressort de l'analyse des multiples recherches qu'il nécessite, mises en évidence par Serge Proulx et Lorna Heaton (2012) à partir de l'observation de la recherche des types dans l'herbier de l'université de Montpellier : les auteurs montrent que la numérisation à proprement parler (c'est-à-dire la photographie du spécimen) n'est que la partie la plus répétitive d'une activité plus complexe demandant la consultation de différentes ressources pour déterminer le statut de type d'un document. Cette conclusion ressort aussi de nos observations au Jardin Botanique de Lyon de la réalisation concomitante de la numérisation des types avec un travail de révision et d'inventaire de la collection, dont la numérisation de spécimens choisis est l'aboutissement. L'inventaire de la collection accompagné de sa révision donne lieu à une recherche sur la validité du nom associé à l'espèce de chaque spécimen, ce qui facilite pour l'utilisateur la recherche dans la base, qu'il peut interroger à partir des termes faisant actuellement consensus. Ce travail terminologique, dont la base de données capitalise les résultats, fait partie intégrante des activités des chercheurs, dont il peut être une étape nécessaire et même une spécialité de recherche, soit parce qu'il n'a pas été encore réalisé pour les spécimens auxquels s'intéresse le chercheur, soit à titre de vérification des informations fournies par la base. L'étude des recherches d'information préalables à la numérisation permet de comprendre que, outre l'accès à l'image, c'est tout autant le catalogue en ligne des collections qui facilite l'accès à l'information scientifique. Les lacunes de la documentation des images peuvent d'ailleurs en freiner l'exploitation en ligne.

Les limites de l'efficacité des bases de données pour la recherche de spécimens

Même dans le cas des processus de numérisation associés à des opérations de documentation des images, toutes les informations inscrites sur une planche sont rarement transcrites. Quand un procédé de « numérisation industrielle » (Pérez et Pignal, 2013) est choisi, comme celui appliqué pour l'herbier du MNHN qui a fait l'économie des ressources nécessaires à opérer la sélection des types pour rendre accessible un plus grand nombre d'images, il ne s'accompagne pas d'une documentation fine de chaque planche. La numérisation crée alors un nouveau travail de recherche de spécimens par tri des résultats de requêtes dans les bases de données d'images, qui remplace la recherche dans les liasses de planches, comme un nouveau préalable indispensable à leur exploitation.

Les bases de données ne sont d'ailleurs pas une entrée dans les collections privilégiée par tous les chercheurs interrogés. Les conservateurs affirment leur rôle dans la proposition aux visiteurs d'autres spécimens que ceux trouvés avec la base, à partir de leur connaissance des collections. Certains usagers insistent sur l'accès aux documents physiques comme une entrée d'autant plus importante

dans les collections qu'elle permet d'autres fonctions que le simple accès au document. Ainsi, parcourir les « compactus » (casiers empilés pour le classement des planches, équivalents des rayonnages de livres) pour un besoin précis, peut en fait amener à s'arrêter sur une anomalie de classement : simple erreur, elle peut aussi mettre sur la piste d'une découverte. Ils reconnaissent toutefois le caractère indispensable des bases de données des collections importantes au plan international auxquelles ils n'ont pas facilement accès, en particulier pour chercher la bibliographie associée à une espèce et les spécimens types correspondants.

L'usage largement partagé des bases de données d'herbiers pour accéder aux informations de multiples collections permet de les considérer comme de nouveaux « centres » documentaires dans l'environnement informationnel botanique. Si elles favorisent l'amplification de l'information des spécimens par leur comparaison, elles sont utilisées en complémentarité des collections physiques, dans une mesure qui varie en fonction des moments et des objectifs de la démarche scientifique, plus ou moins affectés par les réductions de la numérisation.

La numérisation à l'origine de nouvelles modalités d'exploitation des collections

Le statut documentaire des images fonction des objectifs présidant à leur exploitation

Nous avons constaté chez la plupart des usagers rencontrés la limitation de l'utilisation de la base à un outil d'accès au document physique, qui reste le véritable support de l'analyse. Cela s'explique par l'impossibilité de procéder aux examens nécessaires à répondre à certaines questions de recherche à partir de l'image. Cette dernière ne suffit plus quand la matière doit elle-même être transformée pour procéder aux examens, par exemple quand il faut d'abord réhydrater un spécimen et en disséquer une partie, pour en mesurer un élément. Aussi, les activités prélevant directement des informations de l'image pour les traiter sont celles qui sont centrées sur la lecture des étiquettes, avec par exemple pour but de retrouver les spécimens de la collection d'un botaniste répartis entre différentes institutions. Mais il est aussi possible de travailler avec l'image quand les caractères observables au zoom suffisent.

L'exploitation de l'information de l'image pose la question de son statut par rapport à celui du document physique. Nous avons constaté la reconnaissance de la valeur de l'image comme aide à la détermination de l'espèce de nouveaux spécimens collectés, destinés à rejoindre les collections physiques. L'identification peut alors suivre la même démarche d'observation de différents caractères morphologiques significatifs que celle qui se fonde sur l'examen d'une planche d'herbier physique ; l'observation est même facilitée par les fonctions de zoom. Cette pratique d'identification au moyen d'images en ligne du spécimen physique destiné à rejoindre les collections nuance l'idée d'une dégradation des informations de l'image, qui entraînerait un statut nécessairement subordonné au document physique : le rapport est ici renversé puisque l'image devient un document de référence pour l'identification de nouveaux spécimens adjoints à la collection.

Les limites d'une exploitation massive des données d'herbier

Nous avons également été témoin (notamment lors de débats suscités lors de la journée d'étude de janvier 2014 au Cirad) d'une réflexion dans la communauté scientifique autour des précautions à prendre pour exploiter les données des bases d'images : la base de données permet de générer automatiquement à partir d'un jeu de données des cartes de répartition par exportation de données de géolocalisation de spécimens, documents traditionnellement obtenus par compilation de données

d'observations ou de collections. L'idée d'une synthèse automatisée des informations sur la répartition d'une espèce rencontre l'obstacle d'un nécessaire examen critique des documents, préalable à l'export des données, les erreurs de transcription lors de l'informatisation pouvant s'ajouter à d'autres déjà présentes dans les collections physiques. Si la possibilité de récupérer un jeu de données géolocalisées et d'en visualiser automatiquement la répartition est appréciée, elle demande en amont le même examen critique que celui appliqué lors d'un inventaire de données recherchées dans les collections physiques : la détermination de chaque spécimen est vérifiée, ainsi que la cohérence des données géographiques avec l'état actuel des connaissances de la répartition de l'espèce étudiée. L'exploitation des données issues de la documentation des images se fait donc dans la continuité des démarches d'examen des spécimens conservés sur papier. Elle ne permet de réaliser qu'une partie des opérations dont les spécimens sont le support, principalement la recherche dans les collections, qui se voit renouvelée par les bases de données. La communication de l'information scientifique reste imparfaitement reproduite quand elle passe par l'accès aux images, car les inscriptions issues de nouvelles analyses ne peuvent être apposées que sur un spécimen physique. Toutefois, l'enrichissement des données associées à l'image permet de reconstituer partiellement la structure transactionnelle de la communication scientifique en botanique.

Communication médiatisée par les images et documentation des collections

La recherche d'informations sur les spécimens en vue de la documentation des collections en ligne suscite de nouvelles formes de communication médiatisée par les images, qui se traduisent par l'enrichissement des bases de données d'herbiers, reconstituant une possibilité de documentariser le document en ligne suite à son examen.

Les images médiatisant le partage d'informations entre institutions

Les collections numériques sont un outil très efficace pour faire progresser la documentation des spécimens numérisés, qui demande des recherches dans plusieurs collections. En effet, une image précisément indexée peut être utilisée pour documenter une planche qui l'est moins, à partir du moment où il est établi que les deux spécimens proviennent de la même récolte. Les recherches dans les bases de différentes institutions sont d'autant plus fécondes que les collections se constituent par agrégation de différents herbiers, détenus par des botanistes ayant eux-mêmes procédé de leur vivant à de nombreux échanges de spécimens avec leurs pairs (Pérez et Pignal, 2013).

Les facilités d'accès aux ressources des collections grâce aux images sont à l'origine d'une reconfiguration des pratiques de recherche des spécimens « types » qu'elles contiennent. Lors de la journée de formation à la recherche de spécimens types organisée par *Tela Botanica* dans le but de diffuser les pratiques développées dans le cadre du projet *JSTOR Global Plants* au profit de la connaissance du patrimoine naturaliste, il est apparu que cette activité était facilitée par le fruit des travaux antérieurs qui ont conduit à la mise en ligne d'un nombre important de spécimens types et de ressources utiles à leur recherche. D'après le témoignage d'une conservatrice d'un herbier régional, les pratiques de recherche de types dans les collections, antérieurement au projet *Global Plants Initiative*, prenaient pour appui les publications des botanistes représentés de manière importante dans la collection : ces ouvrages attestaient des spécimens types qui avaient été déposés lors de la publication d'une description d'espèce, susceptibles d'être toujours présents dans la collection. Aujourd'hui, on utilise en premier lieu les ressources issues des programmes de numérisation déjà menés à bien, c'est-à-dire les sites rassemblant déjà des spécimens types, à commencer par le site *JSTOR Global Plants*, et les bases bibliographiques pour trouver les publications ayant servi à décrire

chaque espèce, dits « protologues ». On peut considérer le processus de documentation des collections entrepris simultanément dans différentes institutions comme un ensemble de « transactions », médiatisées par les images, entre des gestionnaires qui consultent des ressources que d'autres ont déjà mis en ligne, afin de documenter les images des collections dont ils ont la responsabilité. Le mouvement de numérisation des collections entrepris par la plupart des grandes institutions naturalistes donne lieu à une progression concomitante de la documentation des collections, de nouveaux « centres » se constituant grâce à l'information rendue plus facilement accessible par les collections déjà numérisées. Les collections déjà en ligne, en facilitant l'accès à l'information, favorisent ces échanges entre institutions, qui restent toutefois en deçà du travail en réseau des bibliothèques : cela s'explique notamment par le fait qu'il n'y ait pas de notice commune à plusieurs planches qui puissent être échangées comme celles des livres. Les efforts de valorisation des collections d'histoire naturelle tendant à exploiter ces échanges au service de la connaissance des collections se traduisent par la recherche de nouvelles formes de transmission d'informations utiles à leur documentation aux gestionnaires par les usagers.

Les interactions entre usagers et gestionnaires médiatisées par les collections numérisées

*La consultation des collections en ligne peut être mise au service de la documentation des images s'il est possible d'intégrer des données produites par les usagers. C'est l'une des attentes du MNHN pour l'interface de consultation des collections de l'infrastructure e-ReColNat. Elle correspond à la transposition en ligne de l'activité de redétermination et de correction à laquelle se livrent les chercheurs travaillant dans les collections physiques. La possibilité existe déjà sur le site *JSTOR Global Plants* où sont laissés régulièrement par un petit noyau de contributeurs (seules cinquante personnes ont laissé plus de dix commentaires en trois ans) des précisions et des corrections sur les données associées aux images (ce en quoi consistent la majorité des commentaires laissés). Dans le panel de chercheurs et conservateurs interrogés, seule une personne, très investie dans la valorisation des herbiers français, a commenté régulièrement les images du site *JSTOR Global Plants* qui offre cette possibilité. La contribution à la correction ou à la précision des données du site est freinée du fait qu'aucune intégration automatique des apports des usagers n'est prévue.*

Les modalités d'ouverture de la base aux contributions des internautes ne sont pas consensuelles parmi les acteurs de l'infrastructure e-ReColNat. Il s'agit d'abord de savoir si l'image peut être considérée comme une « preuve » suffisante pour justifier la correction de la détermination d'un spécimen enregistrée dans la base. La question suscite d'autant plus de désaccords qu'elle est liée à celle de l'indépendance du document physique par rapport à la base de données. La planche d'herbier a jusqu'à présent tiré sa valeur de la possibilité de vérifier les déterminations faites à son égard, toutes consignées dans les étiquettes attachées au spécimen. Certains chercheurs interrogés, qui continuent d'accéder aux collections sans nécessairement consulter la base de données, signalent que dans le cas où ils se verraient obligés de passer par la base pour chercher les déterminations faites à propos de la planche par d'autres usagers, le document leur paraîtrait incomplet. On peut interpréter cette crainte comme une tension générée par la constitution de nouveaux « centres » dans l'environnement informationnel botanique, susceptible de concurrencer les collections physiques en offrant un accès facilité à une information enrichie des contributions des usagers. Certains conservateurs soulignent qu'il est toutefois indispensable de permettre l'enrichissement des données de la base en ligne, au profit de la valorisation des collections physiques, pour profiter des corrections apportées par la fréquentation des collections numérisées par des spécialistes.

Conclusion

Les herbiers numérisés offrent un nouveau moyen d'accéder à une partie de l'information dont le spécimen est porteur - celle qui découle de la lecture des étiquettes des planches et de l'examen de ses caractères morphologiques observables sans analyse microscopique ni opération conduisant à en dégrader une partie. Les bases de données d'images, outre qu'elles comportent parfois des informations supplémentaires, comme les coordonnées de géolocalisation ou les publications mentionnant les spécimens, offrent de nouvelles possibilités pour la communication et l'exploitation des documents des collections ; la facilité de recherche de spécimens et de traitement des données qui y sont associées dépend toutefois de la finesse de l'indexation des images. L'herbier numérisé fournit un nouvel artefact médiateur de la communication scientifique, permettant la conservation des expertises et leur réappropriation par d'autres usagers éloignés dans le temps et l'espace, sans pour autant reproduire les fonctions de capitalisation des examens dont la planche est l'objet par sa documentarisation : la reproduction des fonctions du spécimen dans l'image trouve ses limites quand des modifications du document sont nécessaires pour en faire ressortir certaines propriétés ou y inscrire de nouvelles expertises. La structure transactionnelle de la communication scientifique, qui se traduit par la transformation des documents à mesure des nouvelles expertises, trouve son prolongement dans l'enrichissement des données associées aux images. L'accès facilité à l'information des collections profite en premier lieu à la documentation des images qui vise à améliorer l'efficacité de leur recherche. L'apport de la numérisation au pouvoir des centres documentaires d'amplifier l'information des spécimens tient autant à l'accès facilité aux informations par l'intermédiaire des images qu'à l'intégration des données produites par les usagers et le personnel des collections, essentielles à améliorer la documentation des images et à rendre efficace leur recherche.

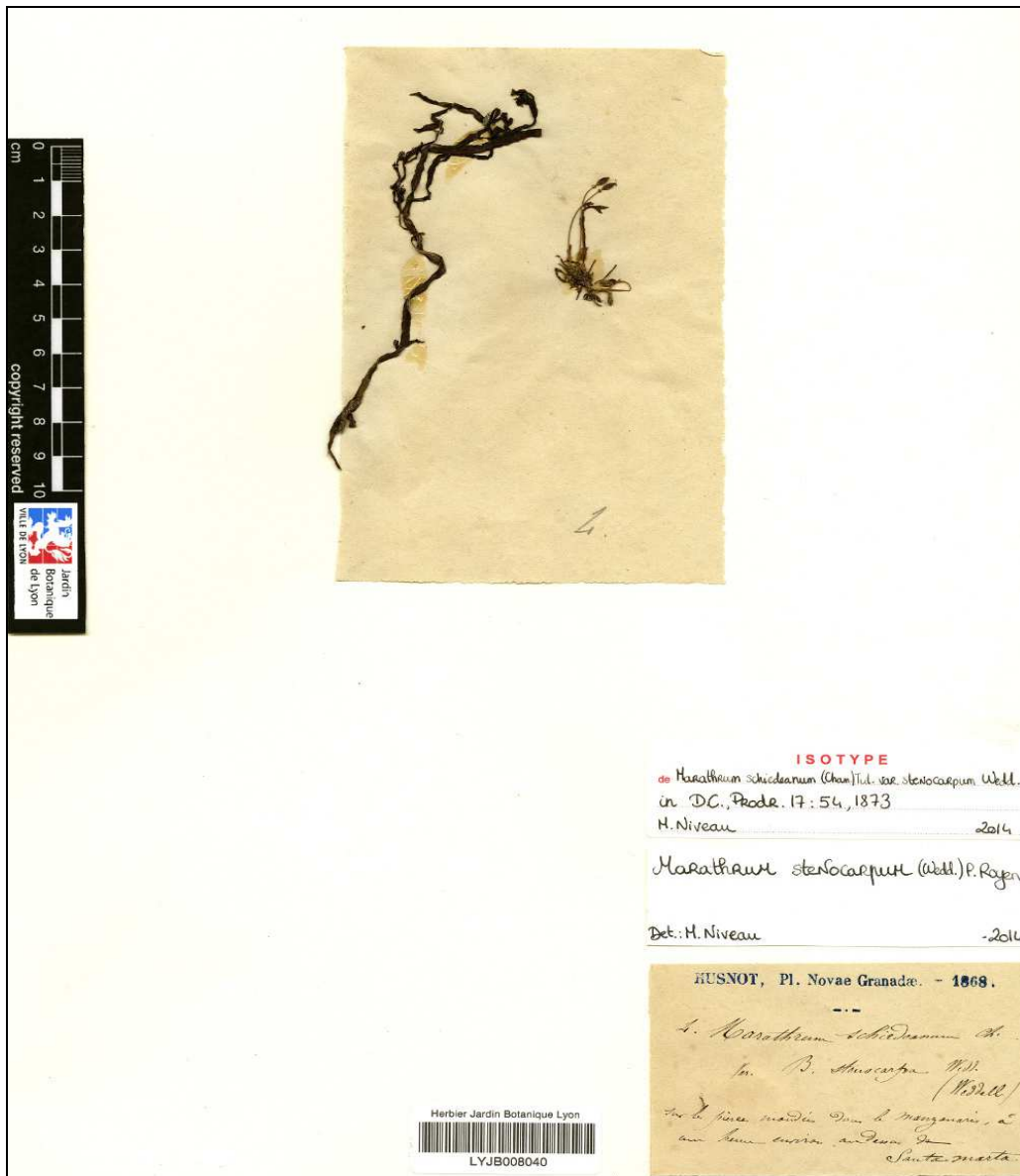


Illustration 1.

Planche d'herbier numérisée ayant fait l'objet d'une restauration. Herbier du Jardin botanique de Lyon, document mentionné dans un entretien avec une étudiante en biologie végétale, en stage à l'herbier. https://www.flickr.com/photos/jardin_botanique_lyon/14791625218/

En haut le spécimen fixé sur le papier de la planche originale ; à gauche une règle ajoutée pour donner l'échelle de l'image ; en bas à droite la première étiquette rédigée par le scientifique ayant constitué la planche, au-dessus l'étiquette signalant la reconnaissance du spécimen comme un « type » lors de la révision et la restauration de la planche ; en bas au milieu le code-barre portant le numéro d'inventaire de la planche.

Références bibliographiques

Briet, Suzanne (1951), *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris : EDIT.

Chaudiron, Stéphane ; Ihadjadene, Madjid (2010), « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles », *Études de communication*, n°35, p. 13-30.

Després-Lonnet, Marie (2000), *Contribution à la conception d'interfaces de consultation de bases de données iconographiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Lille 3 [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01155546v1>

Després-Lonnet, Marie (2014), *Temps et lieux de la documentation. Transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Lille 3 [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01094789/document>

E-ReColNat (2013), ReColNat [en ligne], Infrastructure Nationale en Biologie et Santé e-ReColNat, date de consultation : janvier 2015, <http://ReColNat.org/>

Funk, Vicky (2003), « 100 uses for a herbarium: Well, at least 72 », *American Society of Plant Taxonomists Newsletter*, n°17, p. 17-19.

Heaton, Lorna ; Proulx, Serge (2012), « La construction locale d'une base transnationale de données en botanique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 6, n° 1, p. 141-162.

Heaton, Lorna ; Millerand, Florence (2013), « La mise en base de données de matériaux de recherche en botanique et en écologie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, p. 885-913.

Hine, Christine (2008), *Systematics as Cyberscience*, Cambridge (Massachusetts), London (England) : The MIT Press.

Hine, Christine (2013), « The emergent qualities of digital specimen images in biology », *Information, Communication & Society*, vol. 16, n°7, p.1157-1175.

Latour, Bruno (1996), « Ces réseaux que la raison ignore - laboratoires, bibliothèques, collections », in Jacob, Christian ; Baratin, Marc (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*, Paris : Albin Michel, p. 23-46.

Jeanneret, Yves (2009), « Faire avec le faire communicationnel », *Actes Sémiotiques* [en ligne] <http://epublications.unilim.fr/revues/as/3336>, consulté en juin 2015

JSTOR (2000), JSTOR Global Plants [en ligne], Ithaka, date de modification : 2015, date de consultation : 2015, <https://plants.JSTOR.org/>

MNHN (2013), MNHN - Search [en ligne], MNHN, date de consultation : juin 2015, <https://science.mnhn.fr/institution/mnhn/search>

Nentwich, Michael (2003), *Cyberscience: research in the age of the Internet*, Vienna: Austrian Academy of Sciences Press.

Pérez, Eva ; Pignal, Marc (2013), « Numériser et promouvoir les collections d'histoire naturelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, p.27-31.

The New York Botanical Garden (2007), Index Herbariorum: A Global Directory of Public Herbaria and Associated Staff [en ligne], The New York Botanical Garden, date de consultation : 2015, <http://sciweb.nybg.org/science2/IndexHerbariorum.asp>

Vinck, Dominique ; Natale, Enrico (2015), « La transformation des sciences historiques. La part du numérique », in Gorga, Adriana ; Leresche, Jean-Philippe (éd.), Transformations des disciplines académiques : entre innovation et résistance, Paris : EAC, p. 65-79.

Zacklad, Manuel (2004), « Processus de documentarisation dans les Documents pour l'Action (DopA) : statut des annotations et technologies de la coopération associées », Actes du colloque « Le numérique : Impact sur le cycle de vie du document pour une analyse interdisciplinaire », Montréal : Éditions de l'ENSSIB, [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001072/, consulté en juin 2015

Zacklad, Manuel (2015), « Genres de dispositifs de médiation numérique et régimes de documentalité », in Gagnon-Arguin, Louise ; Maurel, Dominique ; Mas, Sabine (dir.), *Les genres de documents dans les organisations, analyse théorique et pratique*, Montréal : PUQ, p.145-189.

Remerciements

Cette recherche a bénéficié du financement de l'Infrastructure Nationale en Biologie et Santé e-ReColNat (ANR-11-INBS-0004). Nous remercions les usagers, gestionnaires et conservateurs d'herbiers qui ont accepté de nous parler de leurs travaux et de leurs collections avec enthousiasme et patience, en particulier mais sans exhaustivité aucune, au MNHN, à l'AMAP et à l'herbier de l'université de Montpellier, ainsi qu'au Jardin Botanique et à la Société Linnéenne de Lyon.

Quelle réflexivité médiatique pour les Humanités Numériques ? La numérisation des manuscrits littéraires

*The Digitalization of Literary Manuscripts:
Which Media Reflexivity for the Digital Humanities?*

*La digitalización de los manuscritos literarios:
reflexividad medios de Humanidades Digitales*

Article inédit mis en ligne le 15 septembre 2015

Julia Bonaccorsi

Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Lyon 2 Lumière et membre d'ELICO (EA4147). Ses travaux portent sur la culture écrite et les transformations médiatiques du texte et de l'image, à partir d'analyses situées des formes signifiantes, à la croisée de la sémiologie et de l'ethnographie.

Plan de l'article

Introduction

Politiques des Humanités Numériques et médiations : des « mondes », des projets et leurs objets-frontières

Les opérations de « livraison » du travail scientifique

Les médiations des « objets-frontières »

Les enjeux médiatiques et éditoriaux des modes de valorisation des projets

Sources manuscrites et médiatisation : les lieux de médiation numérique des manuscrits de Stendhal

Le temps du projet et ses objets-frontières

Les manuscrits de Stendhal : une triple exposition ou des objets différents ?

Conclusion : de l'intérêt du média, comme une prudence

Références bibliographiques

Résumé

Les projets de recherche menés en Humanités Numériques nécessitent que ses acteurs définissent des dispositifs de représentation des nouveaux objets textuels que sont les archives numérisées et leur traitement. Les médiations numériques qui donnent à voir et à interpréter les collections engagent une variation des qualités même des objets culturels en fonction d'univers d'organisation des connaissances instituants et pluriels. L'article fait l'analyse de la valorisation numérique de manuscrits dans le cadre d'un programme de recherche : le projet « Manuscrits de Stendhal » (Université Stendhal de Grenoble 3, Bibliothèque Municipale de Grenoble).

Mots clés

Humanités numériques, manuscrit, médiation, institutions du savoir, média.

Abstract

Research projects conducted in Digital Humanities require to define new representation devices textual objects: the digital archives and their treatment. The digital mediations that give to see and interpret the collections undertake a variation of the qualities of cultural objects based on different institutions and various epistemologies. The article analyzing the transformation of manuscript's cultural values as part of a research program: the project "Stendhal Manuscripts" (Stendhal University of Grenoble 3, Grenoble Municipal Library).

Keywords

Digital humanities, manuscript, medium, digitalization, knowledge institutions.

Resumen

Los proyectos de investigación llevados a cabo en Humanidades Digitales exigir nuevos dispositivos de representación de los objetos de texto: los documentos digitales y su tratamiento. Las mediaciones digitales comprometen una variación de las cualidades culturales de los objetos basadas en instituciones diferentes y diversas epistemologías. El artículo analiza la transformación de los valores culturales de manuscritos como parte de un programa de investigación : el proyecto "Stendhal manuscritos" (Stendhal Universidad Grenoble 3, Grenoble Biblioteca Municipal).

Palabras clave

Humanidades digitales, manuscritos, mediación, instituciones culturales.

Introduction

Traiter des médiations¹ des dispositifs de valorisation des collections numériques à partir du cadre des programmes de recherche en Humanités Numériques forme le projet de cet article. La numérisation des sources et des archives s'effectue en effet dans ces contextes de recherche en impliquant non seulement les acteurs de la recherche mais également des institutions patrimoniales : s'y engage, nécessairement, une réflexion croisée sur les visées et cibles des projets, parfois de manière concurrente ou divergente. L'objet de notre travail est ici de considérer les implications pour les pratiques de recherche de ces configurations spécifiques au cadre des projets en Humanités Numériques. Plus précisément, nous nous intéresserons aux valeurs que les acteurs donnent aux objets des collections numérisées, en faisant l'analyse des « lieux de médiation » qui les convertissent en objets interprétables, manipulables, montrables : des bases de données, des sites web, etc.

.....

¹ On entendra « médiation » au sens défini par Jean Davallon comme « l'articulation d'éléments (information, sujets sociaux, relation, etc.) dans un dispositif singulier (texte, média, culture) » (2004, p. 54).

Deux hypothèses soutiennent la recherche :

- d'abord, les caractéristiques des Humanités Numériques en tant qu'organisation du travail (mode projet, pluridisciplinarité et multi-partenaires) impliquent des modalités de valorisation de la recherche qui relèvent d'une médiatisation ;
- ensuite, le processus de numérisation modifie les statuts et les valeurs culturelles des archives, non seulement du point de vue de l'accès aux collections mais également du point de vue des qualités matérielles et médiatiques des sources elles-mêmes (et par là, de la connaissance qu'elles rendent possible, scientifique comme profane).

La problématique porte ainsi sur des « politiques » de numérisation d'objets culturels en Humanités Numériques. Nous nous centrerons sur une dimension thématique des Humanités Numériques définie par un domaine particulier, la littérature, par des acteurs et des projets. Mille précautions sont donc prises, pour nous arrêter sur un angle très singulier et partiel de la question des Humanités Numériques, dans un environnement de publications et de discours pléthoriques portant sur les transformations des pratiques de recherche et de production de la connaissance par et avec les outils et infrastructures numériques.

Les Humanités Numériques sont appréhendées comme un secteur (un « monde » dirait Howard Becker) : les spécialistes qui s'y rencontrent définissent et ajustent des dispositifs de représentation des nouveaux objets textuels que sont les archives numérisées et leur traitement (Dacos, Mounier, 2014). Du point de vue théorique, les recherches portant sur l'analyse des médiations en jeu dans les relations médiatisées aux objets culturels nourrissent une approche sémiologique portée sur les médiations documentaires et les processus numériques de représentation et d'édition des objets culturels (Després-Lonnet, 2009, 2012 ; Jeanneret, 2004). Nous interrogeons en particulier les effets de sens de cette nouvelle matérialité des textes - aux sens physique, plastique, formel, symbolique - en nous focalisant sur les manuscrits. Une place transversale sera accordée aux projets et aux acteurs : nous nous intéressons particulièrement aux modalités scientifiques et/ou publiques d'accès aux archives.

Dans cet article, la valorisation numérique de manuscrits sera plus spécifiquement analysée à travers l'étude d'un programme de recherche : le projet « Manuscrits de Stendhal » (Université Stendhal de Grenoble 3, Bibliothèque Municipale de Grenoble - BMG)².

Une première partie mettra en relief certains facteurs explicatifs de la place occupée par les dispositifs de valorisation dans les projets en Humanités Numériques, ceux-ci pouvant être vus comme des artefacts, véritables « objets-frontières » (Star, Griesemer, 1989) de la recherche collective, lieu du compromis dans l'innovation (Flichy, 1995). Les médiations numériques qui donnent à voir et interpréter les collections engagent, comme nous le verrons dans une seconde partie, une variation des qualités mêmes des objets culturels (comme expôts, comme sources) en fonction d'univers d'organisation des connaissances instituants et pluriels.

.....

² Université Stendhal-Grenoble3 (Traverses - Lidilem), <http://www.manuscrits-de-stendhal.org/>

Politiques des Humanités Numériques et médiations : des « mondes », des projets et leurs objets-frontières

Partant de notre première hypothèse, nous explorons dans cette première partie les logiques communicationnelles dues aux propriétés organisationnelles des projets et aux stratégies des acteurs impliqués.

Les opérations de « livraison » du travail scientifique

La réflexion porte ici spécifiquement sur les représentations des collections numériques dans le contexte d'activités scientifiques qui relèvent des Humanités Numériques, c'est-à-dire, d'une part, les activités qui engagent la production de connaissances sur la base d'un traitement archivistique, éditorial et interprétatif d'objets numérisés (images, textes, etc.) ; d'autre part, les activités qui engagent une réflexivité sur les outils de collecte, de traitement et d'analyse de *corpora* numériques (Berra, 2012). « Le numérique comme instrument de recherche ; le numérique comme outil de communication ; le numérique comme objet de recherche. C'est de ce complexe là que les Humanités Numériques se saisissent (...). » (Dacos, Mounier, 2014, p. 6). Marin Dacos et Pierre Mounier soulignent par ces trois niveaux un enchâssement qui fait le cœur des Humanités Numériques ; surtout ils intègrent la dimension communicationnelle. De fait, quelles que soient les entrées et les disciplines impliquées (qu'il s'agisse de réaliser une édition savante, de mobiliser la fouille de données de corpus web, de produire la reconstitution 3D d'un site archéologique, etc.), les propriétés structurelles des projets scientifiques nécessitent une « livraison » du travail scientifique. Celle-ci relève à la fois de publications académiques ainsi que de modalités de représentation du projet, variées certes, mais qui répondent toutes aux mêmes problématiques communicationnelles : rendre visible le projet, rendre accessibles les résultats. Comme le décrit Jean-Christophe Plantin, il faut relever « les modes de valorisations hétérogènes dans les projets et les centres de digital humanities (tels un site web, une archive, ou un outil) (...). Cette concurrence entre les modes de valorisation peut amener les chercheur(e)s en digital humanities à doubler ces réalisations d'une production scientifique plus traditionnelle, afin de se conformer aux critères de l'avancement des carrières (...). » (Plantin, 2014, 15).

Ainsi, Plantin met-il en évidence deux dimensions des logiques communicationnelles de la valorisation. La première dresse le constat d'une bifurcation entre les modes de valorisation de la recherche en Sciences humaines et sociales et les enjeux de légitimation et de reconnaissance y incombant. La seconde pointe une spécificité des projets scientifiques menés dans le cadre des Humanités Numériques : leur caractère composite et intrinsèquement pluridisciplinaire, ce que Plantin désigne comme une « déterritorialisation ». On peut discuter, et nous le ferons en conclusion, cette qualification englobante des enjeux des Humanités Numériques et qui ne s'y résume pas. Cependant, il faut bien constater que cette caractéristique est un facteur explicatif de la production d'outils de valorisation et de communication, dans le processus même de la recherche. De fait, les conditions économique et organisationnelle de la recherche en Sciences Humaines et Sociales impactent, et ce n'est plus à prouver, les pratiques et les formats de production. Pour le pire, comme pour le meilleur : « Par une certaine ironie, tenter de nouveaux agencements postdisciplinaires peut avoir pour conséquences d'accroître une montée de la précarité dans le monde académique (...). Cette temporalité peut également amener une survalorisation des résultats rapidement communicables (par exemple les visualisations de données) et l'indexation de la recherche à des effets de mode, allant à l'encontre d'une visée à long terme de la recherche ». (Plantin, 2014).

L'autre facteur est ainsi lié à l'organisation même des projets qui impliquent plusieurs types de partenaires, académiques ou non, comme c'est le cas des institutions patrimoniales qui nous intéressent dans le cadre de cet article. Nous les désignons comme des « mondes » que le projet de recherche fait interagir, un espace délimité, animé par des forces sociales et fondé sur l'ajustement et la négociation. Les acteurs y « développent graduellement leurs lignes d'activité, prenant note de la façon dont les autres répondent à ce qu'ils font, et en ajustant ce qu'ils vont faire de manière à essayer de faire en sorte que cela convienne à ce que les autres ont fait et vont probablement faire. » (Becker, 2006, p. 13).

Les médiations des « objets-frontières »

A partir des ces premiers jalons contextuels, nous pouvons considérer que les « mondes » des Humanités Numériques se structurent et convergent à partir d'autant d'« objets-frontières ». Parmi eux les sites web et les visualisations de données « supportent » (au sens premier du terme, « soutiennent ») les projets. Morgan Meyer a suggéré la notion de « projets-frontières » pour définir une banque de données co-élaborée par le Musée d'Histoire Naturelle du Luxembourg et certains amateurs. Il souhaitait ainsi analyser précisément la construction des objets c'est-à-dire leur dimension processuelle ainsi que les interprétations variables et le sens que donnent les acteurs aux objets-frontières (Meyer, 2009) : « À travers la banque de données, des mondes sociaux différents sont entremêlés. Les informations mises en réseau peuvent traverser les frontières sociales et techniques de différentes communautés épistémiques (...). » (Meyer, 2009, p. 71). C'est *in fine* à une analyse des médiations techniques et sociales que Meyer s'attelle, mais la prédominance de l'analyse stratégique de l'acteur-réseau laisse totalement dans l'ombre les effets de sens qui se jouent à travers les « objets-frontières ». Or, ces médiations sont au contraire centrales pour nous et si les sociologues de l'innovation ont pointé la focale de l'analyse plutôt du côté des acteurs sociaux, nous défendons une analyse fine des effets de sens opérés par la nouvelle matérialité des manuscrits (à la fois leur numérisation et leur médiatisation). L'histoire du livre nous conduit à défendre, ainsi, un point de vue attentif au « sens des formes » (Chartier, 1989).

Cette dimension est particulièrement importante du point de vue des Sciences de l'Information et de la Communication pour comprendre les tensions et dynamiques épistémologiques que rencontrent les projets en Humanités Numériques, et qui relèvent de la problématique de l'« outil » comme technologie intellectuelle (Robert, 2010). On « développe des choses » nous disent Stephen Ramsay et Geoffrey Rockwell : des artefacts, dont les pouvoirs signifiants sont différemment appropriés et investis (Sack, 2013).

Les enjeux médiatiques et éditoriaux des modes de valorisation des projets

Les modes de valorisation des projets en Humanités Numériques sont ainsi pris dans ce paradoxe qui engage la production de technologies intellectuelles comme outils et *en même temps* comme médias.

En effet, dans le cas de la numérisation de sources, la connaissance scientifique s'élabore à la croisée de l'encodage, du traitement, de l'indexation, de l'enrichissement documentaire, de l'analyse et de l'interprétation académique mais aussi de la visibilité médiatique désirée par l'ensemble des partenaires, selon des objectifs différenciés. A ce sujet, Claire Bustarret et Serge Linkes évoquent les divergences entre deux projets portant sur l'archive littéraire, l'un visant à une démocratisation grand public des archives (OPTIMA), l'autre plus restreint mais souhaitant répondre à des objectifs scientifiques précis, notamment trouver des solutions sémiotiques au lissage des singularités formelles

des archives manuscrites dans la numérisation (ARGOLIDE). « Le projet OPTIMA de l'ITEM sélectionné par l'ANR souhaite répondre à l'intérêt grandissant que porte le public à l'archive littéraire en s'attelant au projet d'une vaste édition numérique des manuscrits littéraires. De ce point de vue, les ambitions d'ARGOLIDE sont plus modestes : cet outil doit seulement faciliter la démarche éditoriale en permettant l'exportation des données (texte, image, appareil critique...) pour réaliser des éditions papier ou numériques, voire des bases de connaissances consultables sur Internet. » (Bustarret, Linkes, 2008).

Comment éviter l'iconicisation des objets numérisés ? Comment garder/enrichir les propriétés matérielles des objets, c'est-à-dire garantir leur capacité à être manipulés, et maintenir autant de savoirs possibles sur les manuscrits ? Comment répondre à la « segmentation et (...) la désincarnation du document » (Westeel, 2004) ? Comment produire de nouvelles normes éditoriales, véritablement augmentées en regard des documents papier ? « La mise en ligne (...) est complexe puisqu'elle nécessite un travail de présentation des documents manuscrits dans leur dimension matérielle et intellectuelle et l'établissement d'un paratexte critique standardisé dans la forme - par la normalisation inévitable de la mise en ligne - mais particulier à chaque manuscrit dans le fond - du fait de l'hétérogénéité intrinsèque de l'objet. » (Ibid.)

Ainsi, la problématique éditoriale est reconfigurée par un renforcement de l'indexation documentaire des manuscrits numérisés et par une augmentation de la production de métadonnées, selon une normalisation qui souhaite remplacer les informations physiques identifiables par la manipulation de l'original. Le « paratexte critique standardisé » appareille l'archive pour en conserver la singularité en tant qu'objet et pour contourner sa transformation en « image ».

On saisit l'importance d'examiner le statut culturel des collections numérisées modifié par leur transformation matérielle et symbolique à travers les mises en visibilité dans l'écran. Elles convoquent ainsi une culture numérique (Dufrêne et al., 2013). Nous nous penchons à présent sur un projet situé au prisme de ce questionnement sur la médiatisation numérique.

Sources manuscrites et médiatisation : les lieux de médiation numérique des manuscrits de Stendhal

Le temps du projet et ses objets-frontières

L'étude du programme de numérisation des « Manuscrits de Stendhal » vise à décrire le rôle des différents « lieux de médiation » numérique dans le projet, et à comprendre l'opérativité sociale et symbolique de la « mise en média » des archives manuscrites.

Que recouvre ce programme ? Il importe pour commencer, de tracer brièvement quelques grandes lignes du projet. L'observation que nous en faisons en 2014 est le résultat d'une longue histoire : les strates de celles-ci concernent aussi bien la diversité des acteurs investis que les médias mobilisés. Parmi les acteurs, figurent la Bibliothèque Municipale de Grenoble, les chercheurs de l'Université Stendhal (le laboratoire Traverses 19-21 spécialisé en littérature et le laboratoire LIDILEM pour la partie informatique et linguistique) une entreprise de numérisation, la MSH de Grenoble : « Cette plateforme collaborative réunit une vingtaine de personnes (chercheurs littéraires, informaticiens et linguistes) coordonnées par Cécile Meynard, en partenariat avec la Bibliothèque municipale (chargée de la numérisation des manuscrits) » (Lebarbé, Blanchard et Meynard, 2009a)

Particulièrement attentifs aux transports médiatiques dans la mise en œuvre d'une plate-forme d'édition numérique des archives numérisées, les porteurs du projet définissent les contraintes techniques de la plate-forme à partir d'une réflexion articulée autour de la tension entre manuscrit et livre. Parmi les objectifs scientifiques, il s'agit de produire une nouvelle normalisation technique qui « répare » le traitement physique qui avait été réalisé pour réunir le fonds en volumes à la fin du XIX^{ème} siècle : autrement dit, défaire des assemblages dans des volumes reliés selon des choix résultant, par exemple, du format initial des feuillets. En 2001, Gérard Rannaud, Serge Linkès et Jean-Yves Reysset créent un prototype de base de données informatisées avec FileMaker Pro permettant de décrire physiquement chaque page et de réaliser une transcription.

Remettre de l'ordre, d'abord, tel est bien le sens du projet CLELIA³ qui est un travail de transcription sémantique des pages de manuscrits : « L'objet *Page de manuscrit* est transcrit dans un formalisme XML dont la grammaire a été conçue en étroite collaboration entre informaticiens et littéraires afin de la conformer à la terminologie du domaine et de la rendre accessible aux transcripateurs, quelle que soit leur aisance avec les outils informatiques. En résulte un ensemble de fichiers XML où l'information est structurée hiérarchiquement, chaque unité textuelle de la page de manuscrit est clairement identifiée, associée aux corpus textuels lui correspondant, enrichie d'annotations critiques et génétiques. L'intérêt d'une telle représentation formelle est qu'elle peut être transformée automatiquement vers des représentations visuelles ou conceptuelles. » (Lebarbé, Meynard, 2009b). Dans l'article dont est extraite cette citation, Thomas Lebarbé et Cécile Meynard pointent pas à pas les enjeux complexes et parfois paradoxaux liés aux décisions relevant de la mise en visibilité des manuscrits dans le projet, depuis l'encodage des données jusqu'à la production d'affichages différenciés en fonction des publics. La « diversité des représentations du même objet » (Lebarbé, Meynard, 2009b) ressort comme une question particulièrement sensible, du fait des partenaires impliqués.

D'abord, la Bibliothèque Municipale de Grenoble soutenue par le Ministère de la Culture, fait appel à une société de numérisation, *Arkhenum* qui « met à disposition les manuscrits des six cahiers « Bérès » du Journal de Stendhal, qu'elle a numérisés sous forme de livres virtuels, la souris se substituant au doigt pour corner puis tourner la page, la présentation en Flash étant agrémentée du bruit de la page que l'on tourne. » (Lebarbé, Meynard, 2009b). Le modèle surplombant du livre et de la page qui sous-tend ces visualisations apparaît contradictoire avec le projet scientifique. Les chercheurs qualifient d'ailleurs cette représentation d'« esthétique et ludique », à mille lieues d'une représentation scientifique. Le « feuilletage » est présenté sur le site web de la BMG comme une modalité de lecture d'œuvres « emblématiques ». Or, la sémiotisation visuelle de cette modalité de lecture (la page qui tourne) et sonore (le bruit du papier) est perçue par les chercheurs comme une opacité informationnelle.

Ensuite, en réponse à cette modalité éditoriale, un autre type d'affichage rend compte du travail scientifique produit dans le cadre de CLELIA. Plus exactement, les chercheurs définissent des « granularités » différenciées : la page (juxtapositions des pages paires et impaires) ; la planche contact présentant un ensemble de pages ; la transcription associée à l'image de la page. Ainsi, la transcription fait l'objet de plusieurs niveaux de présentation : celle, complète, intégrant « les informations critiques et analytiques enregistrées par les transcripateurs », celle, partielle, à destination du « visiteur occasionnel », enfin, la dernière destinée aux transcripateurs. Les chercheurs donnent

.....

³ Acronyme de « Corpus Littéraire Et Linguistique assisté par des outils d'Intelligence Artificielle ». Le projet porte sur un fonds de 40 000 pages.

ainsi à la transcription un statut médiatique variable, devant répondre à un double enjeu de représentation et de visibilité : représenter la page (dans sa forme et son organisation) ou le résultat du processus d'écriture. Le codage XML est mobilisé de manière à produire ce que les porteurs scientifiques du projet nomme « transcription pseudo-diplomatique », les visées principales étant la pérennité du stockage et la possibilité d'une information stockée dans la base de données et affichée en format XML :

La méthode consistant à encoder les transcriptions en XML selon une grammaire précise présente aussi un avantage non négligeable. L'information étant structurée et contrainte, il est possible de découper les fichiers de transcription en fonction des critères de la base de données. Nous disposons donc d'une parité parfaite entre la base de données et les fichiers XML de transcription.

(Lebarbé, Blanchard, Meynard, 2009a)

Dit autrement, CLELIA engage un double processus de représentation des données qui intègre à la fois un enjeu d'accès aux métadonnées décrivant les feuillets, et celui d'une « visualisation » de la transcription, en raison d'un affichage « conforme aux intentions des transcrip-teurs » (Ibid.). La plateforme ainsi réalisée, hébergée par la MSH-Alpes, se veut collaborative. Elle est investie du pouvoir d'intégrer plusieurs modalités de consultation, en fonction de catégories d'utilisateurs préfigurées : grand public, public spécialisé. L'interface, qui a été pensée et discutée dans l'article de 2009 comme un véritable geste éditorial, résulte d'une problématique organisationnelle liée au projet et à ses acteurs, et conduit à une réflexivité forte sur les sources de données et leur stockage :

L'ensemble du système a été prévu de manière à bien séparer les données :

- *les images, propriétés de la Bibliothèque municipale de Grenoble ;*
- *les transcriptions et données XML, créées par les membres de l'équipe « Manuscrits de Stendhal » ;*
- *la base de données - reprenant différemment les données de transcription - et l'interface logicielle - développées par le laboratoire LIDILEM.*

(Lebarbé, Blanchard, Meynard, 2009a)

Ces différents éléments constituent autant de décisions techniques mais aussi énonciatives qui d'une part, font converger des modes de valorisation et qui d'autre part, reflètent une négociation entre les acteurs, cette dernière s'ajustant à partir de la séparation des données décrites ci-dessus.

Cependant, ces ajustements sont invisibles pour les utilisateurs. A rebours de la présentation du projet que nous avons réalisée jusqu'à présent, nous proposons d'aborder la médiatisation des archives numérisées selon une posture interprétative novice : celle du visiteur arrivant « par curiosité ou par hasard » sur le site web présentant le fonds Stendhal, à partir du site de la BMG (Paganelli, Mounier, Pouchot, 2011).

Les manuscrits de Stendhal : une triple exposition ou des objets différents ?

Première entrée : sur le site web de la BMG, depuis l'onglet Stendhal (parmi les 5 principaux onglets de la page d'accueil), le visiteur⁴ est confronté à une pluralité de médiations autour de l'écrivain : un

.....

⁴ Il ne s'agit pas ici de caractériser un usage des sites web, mais, selon une perspective sémiologique, d'interroger les parcours interprétatifs possibles en établissant des hypothèses d'effets de sens (Bonaccorsi, 2013).

Musée comme lieu d'origine (appartement Gagnon/natal) ; un itinéraire historique dans la ville (lieux stendhaliens) sur les pas de... ; des films sur Stendhal (« en relation » est-il précisé) ; une présentation des fonds comme trois « visages » de la collection (manuscrits, imprimés, pièces muséales) ; un accès à des textes numérisés comme des livres numériques (Stendhal numérisé est à « feuilleter »).

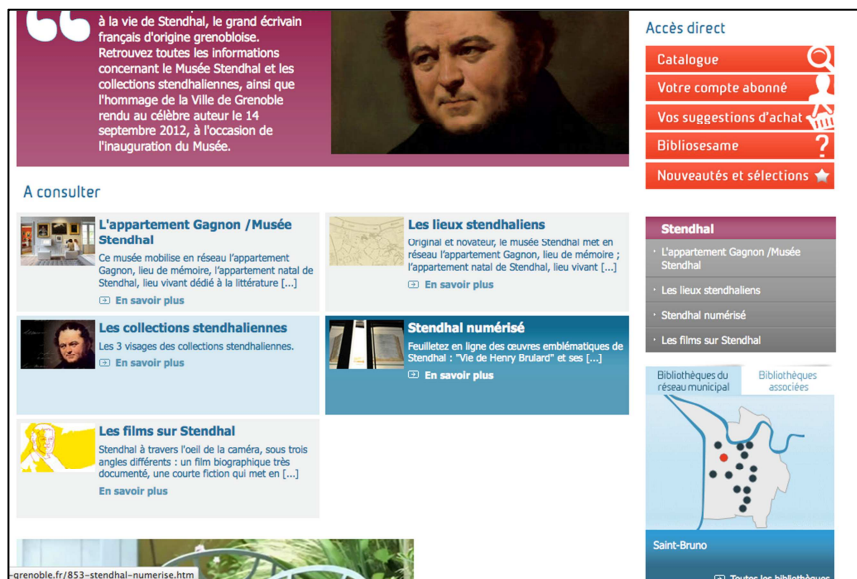


Figure 1 – Page d'accueil de la Bibliothèque municipale de Grenoble, <http://www.bm-grenoble.fr/596-stendhal.htm>, consultée le 15 janvier 2015.

Depuis ce portail principal, la médiatisation des manuscrits s'opère selon des niveaux de valorisation différents.

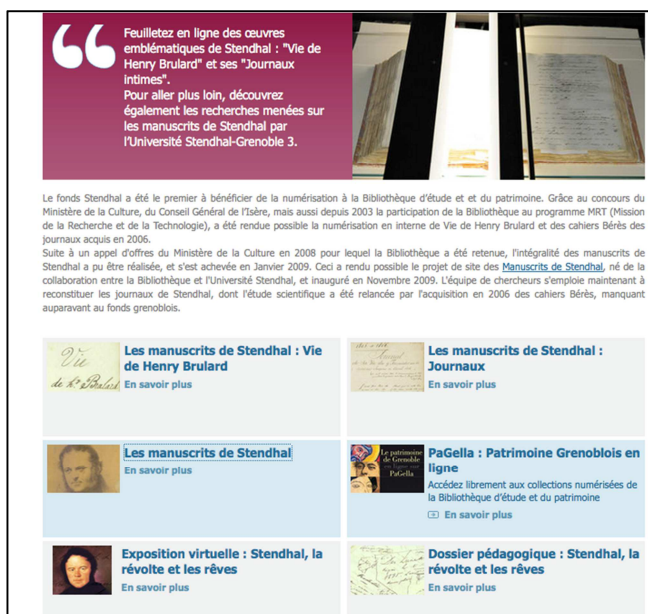


Figure 2 – « Stendhal numérisé » Site de la BMG <http://www.bm-grenoble.fr/853-stendhal-numerise.htm>, page consultée le 15 janvier 2015.

Nous relevons les trois niveaux principaux : l'accès à la Base Manuscrits de Stendhal développée par les chercheurs (MSH) (Figure 3) ; les manuscrits numérisés en volumes (Journaux et Vie d'Henry Brulard) par *Arkhenum* (Figure 4) ; l'ensemble des manuscrits en « images » consultables sur Pagella (Patrimoine grenoblois en ligne) (Figure 5).



Figure 3 – Site web « Manuscrits de Stendhal » <http://www.manuscrits-de-stendhal.org/>, page consultée le 15 janvier 2015.

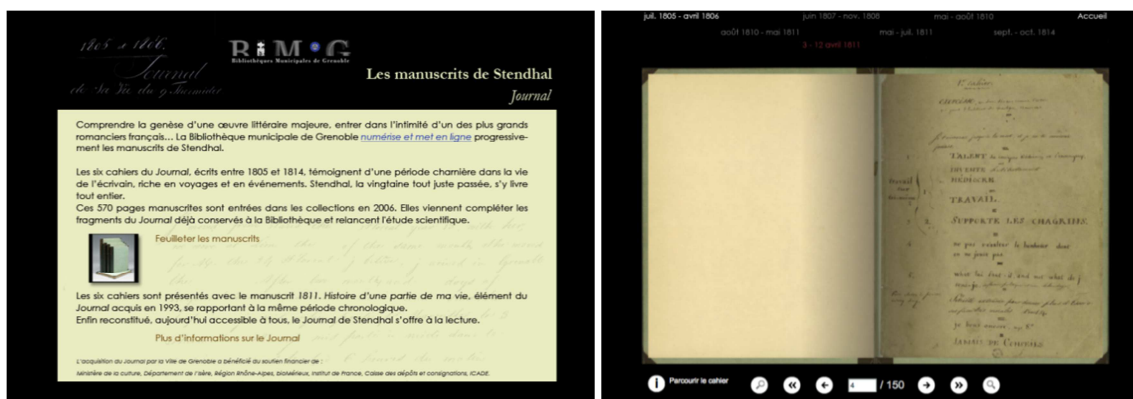


Figure 4 – Site web BMG « Les manuscrits de Stendhal, Journal » <http://stendhal.bm-grenoble.fr/journal/>, pages consultées le 15 janvier 2015.

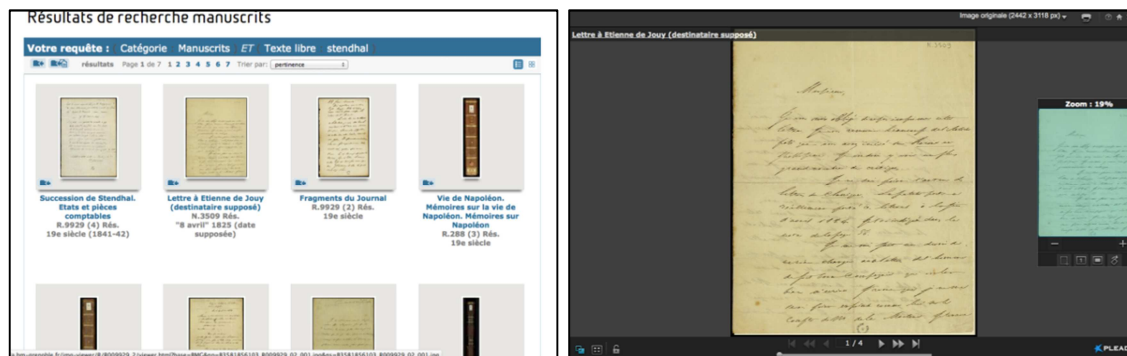


Figure 5 – PaGella, <http://pagella.bm-grenoble.fr/>, pages consultées le 15 janvier 2015.

Une des caractéristiques sémiotiques de l'écran numérique est de constituer une scène d'affichage : le projet de numérisation de ces manuscrits apparaît dans la page d'accueil (

Figure 2). Dans chacun des sites, le lecteur peut occuper des « lieux » différents (Després-Lonnet, 2009) et endosser des postures contrastées qui définissent des statuts variants pour les manuscrits : livre à lire (le recueil à feuilleter) mais aussi document et curiosité à regarder (les images de pages) ou encore source et trace à consulter (l'analyse génétique et la transcription).

Si les trois sites web comprennent une fonctionnalité promettant une proximité avec l'écriture manuscrite de Stendhal, sa valeur est diversement qualifiée, en fonction des objectifs du projet. Le visiteur est surpris un instant par l'oiseau bleu du logo du réseau social Twitter. Un instant seulement : car cette industrie de la communication qu'est Twitter n'a de sens ici qu'en tant qu'elle constitue une énonciation du programme scientifique, et qu'elle fait lien avec ses propres logiques communicationnelles. En effet, il ne s'agit pas d'un espace de redocumentarisation des manuscrits (comme le propose Gallica-BnF) mais d'un lieu d'information sur l'activité scientifique (colloques, etc.). La suggestion d'une « connexion » converge avec cette interprétation : par l'objet-frontière qu'est le site, s'ajustent les logiques scientifiques (se connecter pour produire le codage), communicationnelles (rendre visible le projet), diffusionnelles (éditer, transmettre).

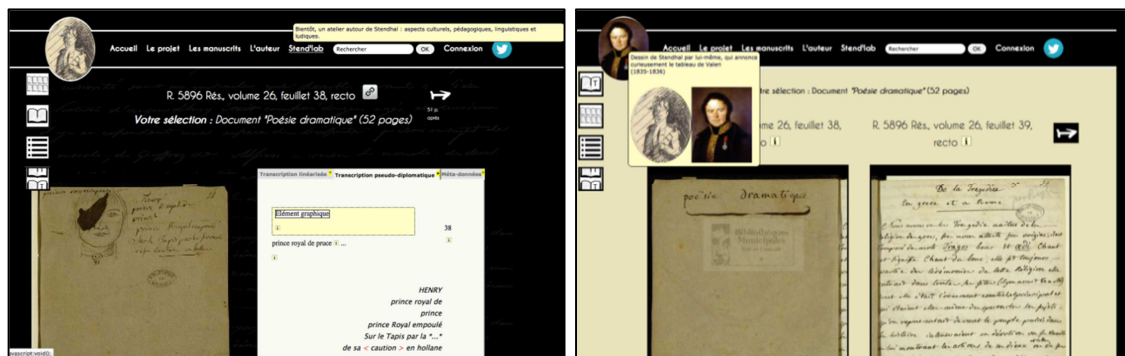


Figure 6 – Site web « Manuscrits de Stendhal »

<http://www.manuscrits-de-stendhal.org/>, page consultée le 15 janvier 2015.

Les transports médiatiques en jeu dans la numérisation des manuscrits conduisent enfin à fabriquer de nouveaux objets dans les trois énonciations médiatiques des sites web : des images (à visualiser), mais dont la texture de l'écran ne parvient pas à annuler les marques de la pratique scripturale (support, encre) (Beyaert-Geslin, 2004). Le texte numérisé présenté à l'écran doit faire avec les signes de sa surface « originelle » et est placé en relation intersémiotique et intermédiatique avec d'autres objets, d'autres « expôts ». C'est le cas du site web « Manuscrits de Stendhal » (Figure 6) qui, en diversifiant les modes d'affichage, génère des proximités différentes : selon les types de transcription (capture de gauche), selon la présentation des feuillets (capture de droite).

Le portrait ovale qui orne la bannière supérieure du site fait l'objet d'une duplication si le visiteur du site y place le curseur de sa souris : triple portrait même, qui est présenté dans un encadré comportant des éléments d'information sur deux images, comme un cartel. De même, des contiguités plastiques se produisent quand, en activant le « vidéoprojecteur », l'espace paratextuel s'inscrit dans un nouveau fond artefactuel, qui n'est pas un support (un fond) mais bien une couche supplémentaire (celle du codage) qui pointe vers une modalité de monstration agrandie du site (celle de la vidéoprojection pour une présentation) : du fond noir de lecture, on passe à un fond clair (capture de droite).

Ainsi, les médiations numériques engagent non seulement un cadre (une surface) mais aussi une texture : une propriété de la surface résultant de la coopération des trois instances, support, matière et manière (Beayert-Geslin, 2008, p. 101). Par exemple, les procédés de zoom et d'agrandissement des textes par les supports informatisés permettent l'affichage logiciel de nouvelles formes culturelles définies par une rhétorique du détail. Le détail peut-être celui de la matière de la peinture ou du dessin, ou celui de l'extrait de texte écrit en quelques mots, voire en quelques lettres. Cette rhétorique focalise sur certains éléments du texte et établit de nouvelles frontières entre la vision (voir de près comme jamais) et l'interprétation (redimensionner pour lire, définir les relations entre le détail et l'ensemble). Dans le cas de la numérisation de manuscrits littéraires, le procédé de zoom renvoie, également, à l'outil du chercheur : la loupe. Comme un « programme d'action » pour le spectateur (site PaGella, Figure 5), ce procédé incite à détailler, c'est-à-dire à se rapprocher pour distinguer un élément dans l'ensemble (Arasse, 2009) : une médiation numérique, qui s'appuie sur une texture élastique et convoque une rhétorique du détail, celle qui conduit le lecteur/spectateur à la « surprise » ou la « récompense » (*Ibid.*, p. 8).

Enfin, les rééditorialisations successives ou simultanées des manuscrits conditionnent une intermédialité qui en redéfinit le sens culturel (Bonaccorsi, Labelle, 2009). Nous pourrions dire que les « interfaces » réalisées - pour reprendre le terme employé par les chercheurs de ce projet - conduisent à un travail de l'intermédialité particulièrement complexe, qui inscrit et matérialise l'investissement dans le projet des « mondes » concernés. Or, la dimension médiatique du numérique masque les points d'ambiguïté et de contradiction au premier abord : l'étude fine du procès de la numérisation à partir des *états* des manuscrits permet de souligner les médiations nouvelles engagées par les pratiques médiatiques numériques. Les modèles de l'expographie, de la « galerie virtuelle », de la génétique du texte et de l'archive impliquent une pensée du média entendu au sens sémiotique (Davallon, 1992), et qui relève d'épistémologies, d'institutions, de valeurs et de pratiques médiatiques très différenciées.

Conclusion : de l'intérêt du *média*, comme une prudence

En guise de synthèse, on peut souligner plus particulièrement deux caractéristiques qui interrogent l'iconicité renforcée par la médiation de la numérisation et la visualisation qu'elle anticipe. Le média numérique est d'une part, un dispositif sémiotisant (Badir, 2008) : il définit des contraintes et ressources pour la communication non seulement en préparant des usages, mais également par les transformations formelles, plastiques et symboliques qu'il produit pour les objets numérisés. D'autre part, le site web intègre ou agrège autant de médias sémiotisés comme la page du « Journal » de Stendhal, sa reliure cartonnée, un diaporama, etc. Ainsi, le processus de représentation des manuscrits numérisés analysé met en évidence la réflexivité médiatique qui s'effectue, non seulement à l'issue du projet (le site web) mais à toutes ses étapes et conditionne certains choix techniques.

Les formes de mise en visibilité à l'écran relèvent bien d'une nécessaire interrogation sur la définition médiatique des « lieux de médiation » que les formes renouvelées des pratiques de recherche par le numérique ne peuvent éluder. Le croisement interdisciplinaire du projet « Manuscrits de Stendhal » a largement nourri ce questionnement comme les publications afférant au projet le montrent, soulevant en particulier la problématique de la médiatisation dès l'amorce du programme : coder, analyser, montrer. Cette étude souligne à quel point les Humanités Numériques ont besoin de l'analyse des médiations dans toutes leurs dimensions sociales, documentaires, symboliques, esthétiques, pour penser de manière critique les nouveaux statuts culturels que l'on donne aux objets

numérisés, dans un espace médiatique (ou des espaces médiatiques) caractérisés par l'intermédiaticité et la circulation.

Si l'on sait depuis longtemps que la Science se fait dans la dynamique de la circulation de ses inscriptions, il apparaît au terme de cet article que les Humanités Numériques concentrent cette dynamique de manière radicalement synchronique et matérielle en intégrant dans un même média, objets, théories, méthodes, publications, valorisations sociétales. Plutôt que la « déterritorialisation » décrite par Plantin à propos des Humanités Numériques (2014), nous voyons au contraire une inscription médiatique du projet à travers les objets-frontières qui le rendent possible. Les institutions et leurs épistémologies s'écrivent et se formalisent ainsi dans des ajustements techniques, économiques et sémiotiques. Elles « re-territorialisent » les acteurs et leurs objectifs par les médias qu'elles produisent. On perçoit l'enjeu d'une prudence en regard du média, seule garante d'une réflexivité scientifique interrogeant les formats mêmes de la production de la connaissance. Souhaitons que ces questions innervent les Humanités Numériques : elles concernent la représentation des *corpora* numériques en tant qu'objets culturels dotés de nouvelles valeurs et pris dans une réflexivité médiatique propre aux projets.

Références bibliographiques

- Arasse, Daniel (2009), *Le détail : pour une histoire rapprochée de la peinture*, Paris : Flammarion.
- Badir, Sémir (2008), « La sémiotique aux prises avec les médias », *Visible*, n°3, p. 173-189.
- Becker, Howard S., Pessin, Alain, « Dialogue sur les notions de Monde et de Champ », *Sociologie de l'Art* 1/2006 (OPuS 8), p. 163-180.
- Berra, Aurelien (2012), « Faire des Humanités Numériques », in *Une introduction aux Humanités Numériques*, Mounier, Pierre (dir.), *Read/Write Book 2.*, Marseille : OpenEdition Press, p. 25-43.
- Beyaert-Geslin, Anne (2004), « Crénelage, capiton et métadiscours (où l'image numérique résiste à la ressemblance) », *Protée*, vol. 32, n° 2, p. 75-83.
- Beyaert-Geslin, Anne (2008), « De la texture à la matière », *Protée*, vol. 36, n° 2, p. 101-110.
- Bonaccorsi, Julia, Labelle, Sarah (2009), « Raymond Queneau en photomaton : la réécriture du corps photographié comme médiation littéraire », in *Raymond Queneau et le corps*, Delbreil, Daniel (dir.), Paris : Editions Calliopées, p. 241-252.
- Bonaccorsi, Julia (2013), « Approches sémiologiques du web », in *Analyser le web en Sciences humaines et sociales*, Barats, Christine (dir.), Paris : Armand Colin, p. 125-141. (collection « U »)
- Bustarret, Claire, Linkès, Serge (2008), « De MUSE en ARGOLIDE, ou la codicologie à l'ère du numérique », *Recherches & Travaux* [En ligne], <http://recherchestravaux.revues.org/97>
- Chartier, Roger (1989), « Le sens des formes » *Le Monde*, 11 oct., p. 56-57.
- Dacos, Marin et Mounier, Pierre (2014), *Humanités Numériques : État Des Lieux et Positionnement de La Recherche Française Dans Le Contexte International*. Institut français, [En ligne] http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/if_humanites-numeriques.pdf.

- Davallon, Jean (1992), « Le musée est-il vraiment un média ? », *Publics & Musées*, n°2, p. 99-123.
- Davallon, Jean (2004), « La médiation, la communication en procès », *MEI*, n°19, p. 37-59.
- Després-Lonnet, Marie, (2009), « L'écriture numérique du patrimoine, de l'inventaire à l'exposition : Les parcours de la base Joconde », *Culture & Musées*, n°14, p. 19-38.
- Després-Lonnet, Marie (2012), « La "dématérialisation" comme délocalisation du contexte interprétatif », *Communication & Langages*, n° 173, p. 101-112.
- Dufrêne, Bernadette, Ihadjadene, Madjid, Bruckmann, Denis (2013), *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?* Paris : Hermann.
- Flichy, Patrice (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : La Découverte.
- Jeanneret, Yves (2004), « Le procès de numérisation de la culture, un défi pour la pensée du texte », *Protée*, n°32/2, p. 9-18.
- Lebarbé, Thomas, Meynard, Cécile (2008), « CLELIA : un modèle documentaire et une plateforme de gestion de manuscrits », *DocSoc 2008 - Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme*, éditions ADBS, Collection « Sciences et techniques de l'information », p. 317-334.
- Lebarbé, Thomas, Blanchard, Alexia, Meynard, Cécile (2009a), « Manuscrits de Stendhal », *Recherches & Travaux* [En ligne], <http://recherchestravaux.revues.org/94>
- Lebarbé, Thomas, Meynard, Cécile (2009b), « Nouvelles pratiques éditoriales, nouvelles lectures : les enjeux de l'édition électronique de manuscrits littéraires », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, [En ligne] <https://www.erudit.org/revue/memoires/2009/v1/n1/038635ar.html>
- Meyer, Morgan (2009), « Objet-frontière ou Projet-frontière ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-127.htm>
- Paganelli, Céline, Mounier, Evelyne, Pouchot, Stéphanie (2011), « Du papier au numérique : étude exploratoire des usages des collections de presse ancienne et des pratiques afférentes », *Congrès international ACSI (association canadienne des sciences de l'information). Les intersections : gens, lieux, information, 2-4 juin 2011*, [En ligne] http://www.cais-acsi.ca/proceedings/2011/28_Paganelli_Mounier_Pouchot.pdf
- Plantin, Jean-Christophe (2014), « Les Digital Humanities. Accomplissements et défis Pour un agencement post-disciplinaire », *Les cahiers du numérique*, [En ligne] <http://lcn.revuesonline.com/article.jsp?articleId=19808>
- Ramsay, Stephen, Rockwell, Geoffrey (2012), « Developing Things: Notes toward an Epistemology of Building in the Digital Humanities », *Debates in the DH*, University of Minnesota Press, [En ligne] <http://dhdebates.gc.cuny.edu/debates/text/11>

Robert, Pascal (2010), *Mnémotechnologies, pour une théorie générale critique des technologies intellectuelles*, Paris : Lavoisier.

Sack, Warren, (2013), « Une machine à raconter des histoires : Propp et les *software studies* », *Les Temps Modernes* [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2013-5-page-216.htm>.

Star, Susan Leigh, Griesemer, James (1989), “Institutionnal ecology, ‘Translations’, and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley’s museum of vertebrate zoologie”, *Social Studies of Science*, 19(3), p. 387-420.

Westeel, Isabelle (2004), « Patrimoine et numérisation. La mise en contexte du document », in *Colloque EBSI/enssib. Montréal 13-15 octobre 2004*, [En ligne] <http://www.ebsi.umontreal.ca/recherche/colloques-congres-journees-d-etude/ebsi-enssib/pdf/westeel.pdf>

Reconstruire les conditions d'intelligibilité du document numérique patrimonial : mobilisations documentaire et sémiotique des *Linked Open Data*

Reconstruct digital heritage conditions of intelligibility: mobilize the Linked Open Data through a semiotic and documentary approach

Reconstruir las condiciones de comprensión del documento numérico patrimonial: movilización documental y semiótica del Linked Open Data

Article inédit, mis en ligne le 28 octobre 2015

Lénaïk Leyoudec

Lénaïk Leyoudec est doctorant CIFRE en sciences de l'information et de la communication à l'Université de technologie de Compiègne, au sein de l'équipe d'accueil Costech (Connaissance, Organisation et Systèmes Techniques). Il compose un travail de recherche doctoral en partenariat avec la société Perfect Memory SA sur la problématique d'intelligibilité de l'archive numérique familiale.

Plan

Introduction : le fossé d'intelligibilité propre au document numérique

Mobiliser le web des données dans un cadre patrimonial

Le document patrimonial comme matière première d'une expérimentation sémiotique

Présentation du corpus

Autour de la méthodologie construite

Étude sémiotique du film Vues de Biarritz et de Bayonne (Inconnu, 1950)

Bilan du terrain

Implémenter les effets de sens dans un dispositif éditorial

Conclusion : mode d'existence de l'artefact construit

Références bibliographiques

Résumé

Le document numérique patrimonial est soumis avec le temps à un double hiatus : non seulement son intégrité documentaire s'affaïsse mais également son intelligibilité culturelle. Considérant la redocumentarisation comme une méthode de recontextualisation du document, un dispositif annotationnel mobilisant les *Linked Open Data* comme une source d'informations contextuelles est construit. Ce dispositif est le fruit de l'instrumentation éditoriale des effets de sens – spécifiques à l'interprétation du document – identifiés au sein d'un corpus de documents. Ces effets émergent par la mobilisation de la sémantique différentielle en tant que démarche interprétative. La redocumentarisation de l'archive par l'expérience du dispositif est à terme interrogée quant à la nature de l'intelligibilité construite.

Mots clés

Document, patrimoine, interprétation, web des données, sémiotique.

Abstract

Numerical (documentary) heritage suffers from a double hiatus over time: both its documentary integrity and its cultural intelligibility erode. Considering redocumentation as a method for recontextualisation, we build an annotational artifact using *Linked Open Data* as a source of contextual information. Effects of senses are specific to the interpretation of documents. By identifying these effects on a corpus of documents using differential semantic, we chose an interpretative approach to create our artifact. Then we question the nature of document intelligibility obtained through the use of the redocumentation artifact.

Keywords

Document, heritage, interpretation, web of data, semiotics.

Resumen

El documento digital patrimonial presentado con tiempo un doble hiato: no sólo su integridad documental debilita sino también su inteligibilidad cultural. Considerando redocumentarización como método de re-contextualización del documento, un dispositivo anotacional movilizándolo el *Linked Open Data* como una fuente de información contextual se construye. Estos efectos emergentes por la movilización del diferencial semántico como ejercicio interpretativo. La redocumentarización del archivo por la experiencia del dispositivo se analiza en última instancia en función del carácter de la inteligibilidad construida.

Palabras clave

Documento, patrimonio, interpretación, web de datos, semiótico

Introduction : le fossé d'intelligibilité propre au document numérique

Le numérique est depuis une décennie un support majeur pour l'ensemble des contenus, en particulier patrimoniaux à l'instar des programmes de numérisation des collections muséales. Nous entendons l'acception de patrimoine comme tout objet auquel est attribuée une valeur mémorielle. Cette valeur peut être individuante, à l'instar d'un objet n'évoquant quelque chose que pour notre seule personne, ou identifiante : une communauté exprimant la nécessité de préserver ledit objet. L'accès à un contenu numérique n'est possible qu'après un double procédé d'instrumentation et de manipulation. En effet, aux médias ne nécessitant pas de la part du lecteur d'instrumentation supplémentaire, tel que le livre, s'opposent les médias technologiques soumis à une double manipulation : « à l'incontournable médiation culturelle, il faut donc ajouter une médiation technologique pour l'accès au contenu » (Mattelart, 1994). Le numérique, par définition, impose un décodage du contenu archivé afin d'en permettre son visionnage ou son utilisation. L'archive en tant que telle est une ressource codée et l'outil informatique propose à l'utilisateur une reconstruction du

contenu. Le média technologique est soumis avec le temps à deux problèmes qui impactent son utilisation : le fossé d'obsolescence – correspondant à la préservation des formats associés et plus largement aux moyens technologiques d'accès au contenu archivé – et le fossé d'intelligibilité (Bachimont, 2010, p. 22). Ce dernier incarne l'effet du temps sur la lisibilité culturelle du contenu. Décontextualisée, l'archive perd son rôle de réceptacle de la mémoire : son intelligibilité doit de fait être restaurée.

À la pratique orale de transmission des savoirs, « l'ancestral art de la mémoire » (Yates, 1975), viennent s'ajouter les pratiques documentaires (Briet, 1951), s'incarnant aujourd'hui en autant de traces numériques, tags et métadonnées, associées au document. De fait, l'intelligibilité de ce dernier est rendue possible par le biais d'un panel, ici caricatural, de pratiques professionnelles : de la médiation culturelle, documentaliste égrainant son savoir au fur à mesure d'entretiens, du système expert en passant par le cas de figure du documentaliste couplé à une solution logicielle spécifique. Nous inscrivons cette étude dans l'environnement de cette dernière pratique professionnelle en convoquant le questionnement suivant : le web des données, entendu comme un réseau global d'informations, peut-il participer de la chaîne de transmission des savoirs décrite ? Plus spécifiquement : peut-on mobiliser le web des données dans le cadre de l'exercice de l'intelligibilité du document patrimonial ?

Mobiliser le *Web des données* dans un cadre patrimonial

Incarnant une composante majeure de cette étude, l'appellation *Linked Open Data*, que l'on pourrait traduire en français par « données liées ouvertes », mérite d'être décomposée. D'abord, les *Linked Data* désignent des données reliées entre elles. Cette liaison est permise par la conjonction d'une publication sur le Web et l'association à chaque donnée d'un identifiant unique : l'*Uniform Resource Identifier* (URI). Par le biais de combinaisons « sujet-prédicat-objet » baptisées « triplets », ces données peuvent être mises en relation avec d'autres données tandis que leur relation peut être qualifiée à l'instar d'une équivalence. Le respect d'un standard commun - le RDF - au niveau du formatage des triplets valide l'intégration des données liées dans le réseau global baptisé « Web des données » (Gandon, 2011).

Dans un second temps, l'*Open Data* (données ouvertes) désigne le mouvement d'ouverture des données des collectivités, des services publics et des entreprises, qui émerge depuis la fin des années 2000. L'objectif est d'arriver à une meilleure transparence de ces acteurs en partant du principe que ces données représentent un bien commun selon l'acception d'Elinor Olstrom [Référence ? n.d.l.r.] et devraient donc être accessibles par tous.

Afin d'être appréhendées comme ouvertes, ces données doivent respecter plusieurs critères : technique (fourniture des données dans un format non propriétaire), économique (liberté d'utilisation des données) et juridique - données sous licence ouverte - (Chignard, 2012). De fait, l'appellation *Linked Open Data* illustre la conjonction, à l'échelle des données, d'une structure (données liées) et d'un statut (données ouvertes). Ce contexte spécifique crée une interopérabilité de plusieurs sortes : technique (portée par le format RDF), juridique (absence de copyright) mais également économique (liberté d'accès) qui ouvre un large éventail de possibilités d'utilisation.

Historiquement, l'initiative *Linked Open Data* revient à Tim Berners-Lee, l'inventeur du *World Wide Web*. Celle-ci visait à simplifier les principes du web sémantique afin d'en favoriser le développement (Monnin, 2013). Celui-ci publie en 2006 quatre principes centrés autour de la notion

d'URI, encadrant la publication des données en ligne et l'interconnexion des jeux de données (Berners-Lee, 2006). Mettant en application ces principes de référencement et de nomination des ressources, le projet *Linking Open Data* est créé en 2007. Il est initialement porté par des chercheurs universitaires en informatique ainsi que des développeurs évoluant dans diverses entreprises privées, le tout accompagné par le W3C, avant d'être rejoint par des institutions telles que la BBC, Thompson Reuters ou la *Library of Congress* (Heath, 2009). En investissant cet espace de publication de contenus, ces acteurs favorisent l'émergence d'un écosystème encyclopédique qui constitue l'environnement faisant l'objet d'une expérimentation dans le cadre de cette recherche sur l'intelligibilité de l'archive. Le projet *Linked Open Data Cloud*, initié la même année, a pour principe de cartographier les données libres liées. En 2014, le graphe actualisé accueille désormais 570 silos de données, c'est-à-dire 570 acteurs privés ou publics ayant produit et rendu accessibles un ensemble de données sous une forme adéquate aux principes écrits par Tim Berners Lee (Cyganiak, 2014). Ensemble, ces différents silos forment le « Web des données » pensé par le même chercheur américain comme une reformulation du concept délicat de « Web sémantique » (Théodule, 2007). Au total, en 2014, plus de 900.000 documents décrivant plus de huit millions de ressources ont été déployés et liés. Des silos spécifiques coexistent avec des silos généralistes à l'instar de DBpedia, construit comme l'équivalent sémantique de Wikipedia. Créé en 2007, ce projet porté par l'Université libre de Berlin et l'Université de Leipzig comporte en 2014 dans sa version anglaise plus de 4,58 millions d'« entités » (*things*) avec 583 millions de « faits » (*facts*) (Thibodeau, 2015). Par son caractère générique, cette base de triplets sémantiques incarne un des acteurs privilégiés d'interrogation dans le cadre de l'étude présente.

Considérant le potentiel d'instrumentation du web des données dans le cadre spécifique de la gestion de l'intelligibilité du document patrimonial, les silos comme DBpedia ou Freebase incarnent autant de sources informationnelles mobilisées dans un procédé de recontextualisation de l'archive, reprise d'un objet culturel dans un nouveau contexte médiatique (Treleani, 2013). La spécificité des Linked Open Data - les données sont liées et ouvertes - permet d'envisager la mobilisation de manière générique de ces silos. Ces ensembles d'informations contextuelles sont ici intégrés comme première [étape ? n.d.l.r.] de l'action d'éditorialisation, processus consistant à enrôler des ressources pour les intégrer dans une nouvelle publication, réalisée sur l'archive numérique. Cette éditorialisation, contribuant au processus de valorisation de l'archive, prend la forme spécifique d'une redocumentarisation : l'injection au sein du document d'un certain nombre d'informations visant à valoriser le document (Pédauque, 2007). L'expérimentation réalisée sur l'archive numérique s'inscrit dans le cadre d'un dispositif éditorial spécifique, incorporant en son sein une visualisation de l'archive et des annotations associées. Déclinons le processus d'enrichissement sémantique du document : dans un premier temps, il s'agit de réaliser une sémantisation des métadonnées associées à l'archive. Dans un second temps, par l'acte annotationnel l'interrogation des bases de connaissances ouvertes est réalisée pour chaque entité inscrite dans le document. Si la requête aboutit alors la notice associée est rapatriée dans le dispositif.

Ce processus d'enrichissement sémantique est le moteur de l'artefact technologique annotationnel - conceptualisé et implémenté dans le cadre de ce travail de recherche - destiné à la restauration de l'intelligibilité culturelle de l'archive. Celui-ci prend la forme d'une interface homme-machine permettant à l'utilisateur d'y déployer ses archives, de les annoter en mobilisant les notices contextuelles des *Linked Open Data* et d'y faire l'expérience d'un parcours interprétatif inédit.

En cherchant à permettre la recontextualisation de l'archive au sein d'une pratique professionnelle documentaire, la méthodologie envisagée est bipartite : l'instrumentation sémiotique d'un corpus expérimental de documents afin de déduire les marqueurs de sens puis l'instrumentation de ces

résultats dans le squelette d'un dispositif éditorial expérimental destiné à la pratique de recontextualisation.

Le document patrimonial comme matière première d'une expérimentation sémiotique

Présentation du corpus

Dans l'intention de mener une étude sémiotique d'archives numériques, un ensemble de documents a été sélectionné parmi les fonds d'institutions patrimoniales :

- le fonds de films amateurs de l'Établissement de communication et de publication audiovisuelle de la Défense (ECPAD),
- un fonds de la Cinémathèque de Bretagne,
- un fonds du Forum des images
- et enfin le fonds *Mémoires partagées* de l'Institut national de l'audiovisuel.

Autour de la méthodologie construite

Première des deux phases expérimentales de cette recherche, le corpus constitué est interrogé par une méthodologie d'analyse sémiotique du film construite autour de la sémantique différentielle (Rastier, 2001, 2009) : on vient ici interroger l'image pour en extraire les unités minimales de sens.

Le projet d'une sémantique différentielle est présenté ainsi : « nous souhaitons donner à la sémantique linguistique toute la place qui lui revient, en unifiant la description du lexique, de la syntaxe profonde, et des structures textuelles. À chacun des trois paliers traditionnels de la description linguistique (mot, phrase et texte) nous faisons alors correspondre trois paliers de la théorie sémantique (micro-, méso-, et macrosémantique) en unifiant leur conceptualisation » (Rastier, 2001, p. 25).

En guise de préambule à son approche, l'auteur précise : « le sens est un niveau d'objectivité qui n'est réductible ni à la référence, ni aux représentations mentales. Il est analysable en traits sémantiques qui sont des moments stabilisés dans des parcours interprétatifs »; « la problématique interprétative dépasse les textes et peut s'étendre à d'autres objets culturels, comme les images (susceptibles des mêmes méthodologies : recueil de corpus, détermination des genres, indexation par des traits de l'expression) » (Rastier, 2009, p. VI).

Les concepts de parcours interprétatif – suite d'opérations cognitives permettant d'assigner une signification à une séquence linguistique – et de trait sémantique sont convoqués dans le cadre de cette expérimentation. Le constat également réalisé par l'auteur est la compatibilité de son approche micro-sémantique avec d'autres objets culturels à l'image du document audiovisuel, matière première de l'étude présente.

Fort de ce bagage théorique, l'objectif de cette phase expérimentale est de définir les limites des parcours interprétatifs propres au visionnage de documents patrimoniaux. Un parcours interprétatif se compose de deux temps : l'assignation, phase de qualification de l'objet puis la sémantisation, marquant l'établissement d'une signification par élaboration de formes et fonds du contenu (Rastier, 2011, p. 9). Il s'agit par le biais d'une méthodologie sémiotique d'appréhender les effets de sens qui

se dégagent du film et d'y affecter un parcours interprétatif. L'effet de sens désigne les éléments, présents dans le film, identifiés intuitivement par un spectateur et participant du procédé sémiotique d'interprétation du sens associé à l'objet culturel.

Étude sémiotique du film Vues de Biarritz et de Bayonne (Inconnu, 1950)

Considérant l'approche interprétative présentée précédemment, trois passages ont été définis et interrogés : respectivement les plans n°13, n°14 et n°15 du film *Vues de Biarritz et de Bayonne* (INA Mémoires partagées). L'acception de « passage » est définie par Rastier de cette manière : *Les unités textuelles élémentaires ne sont pas des mots mais des passages. Un passage a pour expression un extrait et pour contenu un fragment. Sur le plan sémantique, les traits pertinents sont organisés pour composer des formes sémantiques, comme les thèmes, qui se détachent sur des fonds sémantiques, les isotopies notamment.* (Rastier, 2009, p. VI)

En guise de signifiant, les trois passages sont des extraits et interviennent précisément aux *times-codes* suivants : 1'55"-2'00", 2'01"-2'06" et 2'07"-2'22". Au niveau du signifié, les passages sont des fragments pointant vers des contextes latéraux : le premier passage est précédé d'un plan d'ensemble mettant à l'image une foule de baigneurs en bord de mer, tandis que le troisième passage est suivi d'un nouveau plan d'ensemble mettant à l'image le bord de mer et différents baigneurs.

La description réalisée - synthétique, plan par plan - mérite d'être mentionnée en guise de présentation de ces passages.

- Plan n°13, de 1'55" à 2'00" : plan large, architecture urbaine spécifique (Sud de la France), présence de végétation et de véhicules au premier et second plan, passants traversant le champ au second plan, personne avec chapeau traversant le premier plan, panoramique latéral mettant à l'image un jardin urbain.
- Plan n°14, de 2'01" à 2'06" : plan américain, caméra fixe, deux femmes et un homme (vêtus avec distinction : costume, tailleur, chapeau, cravate et canne) avancent vers la caméra dans une rue piétonne et quittent le champ par la gauche, véhicules, architecture et végétation urbaines à l'arrière-plan.
- Plan n°15, de 2'07" à 2'22" : plan d'ensemble, bord de mer avec plage, nombreux vacanciers avec matériel et jeux de plage, panoramique latéral, architecture balnéaire à l'arrière-plan, phare et bord de mer à l'arrière-plan.



Figure 1 : *Vues de Biarritz et de Bayonne*, Extrait du plan n°13



Figure 2 : *Vues de Biarritz et de Bayonne*, Extrait du plan n°14



Figure 3 – *Vues de Biarritz et de Bayonne*, Extrait du plan n°15

Appliquant un parcours interprétatif inductif, il convient de s'intéresser successivement à chacun des passages de manière séparée (approche micro-sémantique), puis d'interpréter la réunion des passages en formalisant les genres et d'éventuelles isotopies (approche méso-sémantique) avant enfin de confronter le corpus à l'intertexte : les métadonnées associées au document (approche macro-sémantique).

Localement plusieurs traits sémantiques sont identifiables au sein du premier passage (plan n°13) : la présence d'une architecture spécifique, de fait pouvant être localisée. Le second passage (plan n°14) met à l'image des personnes vêtues avec distinction : l'étude du vêtement permet de positionner la localisation générale de la captation (Europe de l'Ouest) ainsi qu'une datation approximative du document par le biais des usages et modes vestimentaires. Enfin, le troisième passage (plan n°15) met à l'image un paysage à la fois naturel (plage) et humain (foule de baigneurs) suggérant un emplacement relatif de la captation (bord de mer, côte Atlantique) et une datation (postérieure aux années 1940 par l'étude du matériel, des installations balnéaires et du vêtement de plage).

De manière secondaire, l'interprétation croisée des trois passages permet de mettre en lumière différents genres - « le genre se définit par un type d'interaction entre composantes au sein de deux plans du contenu et de l'expression, ainsi qu'entre ces deux plans » (Rastier, 2008, p. 5) - auxquels se rapproche le document. Le grain de l'image suggère le genre du document patrimonial tandis que la technique audiovisuelle identifiée ainsi que la présence d'une bande altérant l'image suggèrent le genre cinématographique du film amateur dans lequel s'inscrirait le document présent. Le choix des images et la technique contemplative utilisée suggère également un genre documentaire qui néanmoins semble neutralisé par l'absence de bande sonore. La présence d'enfants à l'image suggère l'inscription dans le film de famille, qui peut être nuancée par l'absence de regards caméra, typique du registre familial. Enfin, plusieurs similarités dans les traits sémantiques suggèrent la présence d'isotopies sémantiques - « effet de la récurrence syntagmatique d'un même sème » (Rastier, 2009, p. 276). L'architecture urbaine balnéaire est récurrente au sein des passages et incarne un trait central du corpus tandis que le champ matériel peuplant l'image (voitures, objets du quotidien, matériel de plage) inscrivent la captation dans une temporalité spécifique (les années 1940-1950). Enfin, le vêtement - de manière évidente un élément commun aux représentations humaines - incarne un moyen efficace de datation de l'archive, il permet d'inscrire les trois passages dans une même temporalité.

Dans un troisième temps, une approche macro-sémantique permet d'envisager le document par le prisme de l'intertexte : la conjonction des passages et des métadonnées associées au document.

« [Image amateur]. Balade dans Biarritz : le front de mer, la ville, la plage, le centre ville où des personnes distinguées se promènent. A Bayonne, une procession religieuse marche dans les rues de la ville. Vue de l'église Saint Michel au loin filmée depuis l'actuel Parc des Sports Saint Michel. Ambiance festive dans un quartier où des couples dansent dans la rue au rythme d'un air joué par un groupe de musiciens (accordéon, batterie et guitare) » (INA, 2015).

Précisions que l'intertexte est ici « un corpus qui entretient des relations fonctionnelles avec un texte déterminé » (Rastier, 2008, p. 11). La confrontation des passages avec ce texte additionnel permet d'actualiser - « opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte » (Rastier, 1987, p. 275) - plusieurs traits sémantiques. Tandis que le statut amateur des images est renforcé, la localisation précise des passages étudiés est précisée - Bayonne, sa plage et son centre-ville - de même que la datation de la captation est indiquée : 1950. En rapprochant le corpus avec le texte supplémentaire, on obtient la vérification d'un certain nombre d'interprétations stéréotypiques à l'instar de l'énoncé : la technique est moyenne et le scénario absent, il s'agit d'un film amateur.

L'accumulation de parcours interprétatifs à plusieurs échelles permet de déconstruire ces stéréotypes qui accompagnent le visionnage de documents audiovisuels. De même que l'on s'attend à un certain type de contenus en allumant la télévision - la promesse de genre de François Jost (Jost, 1997) - le visionnage de contenus patrimoniaux fait également l'objet de raccourcis interprétatifs, qu'il s'agit de déconstruire afin d'en tester la véracité.

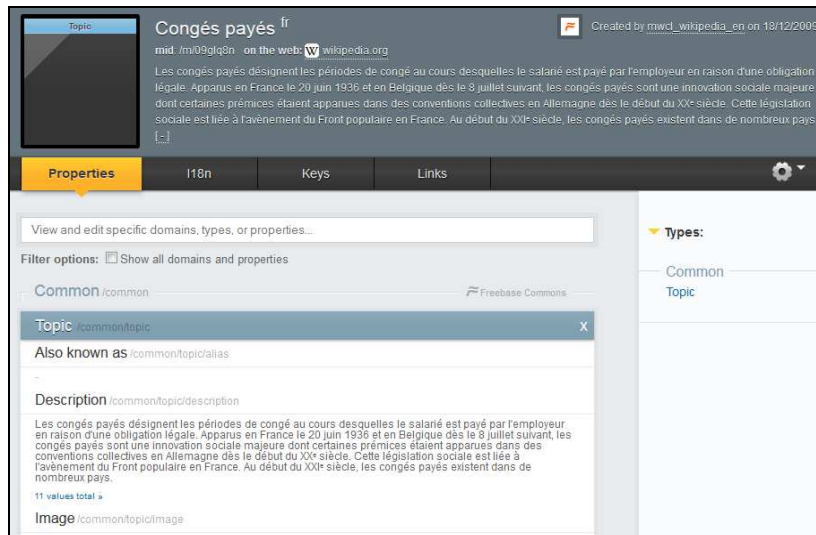
Bilan du terrain

Ce cas d'étude nous permet de dresser une conclusion préliminaire sur les parcours interprétatifs typiques du visionnage d'un document patrimonial audiovisuel. Après l'étude des différents traits sémantiques identifiés lors des parcours interprétatifs associés aux films, deux catégories d'effets de sens apparaissent : les informations contextuelles et les « marqueurs de proximité historique ».

Intuitivement, en observant une image non familière, plusieurs questions émergent et nous tentons d'y répondre en interprétant l'image. Le spectateur tente intuitivement de comprendre le contexte du document visionné : où se passe l'action - Bayonne dans l'exemple -, qui sont les protagonistes et quel type d'action se déroule-t-il, entre autres. Ces informations contextuelles nécessaires pour l'interprétation forment un premier ensemble d'informations à intégrer dans le dispositif annotationnel. Proposer différentes catégories d'annotations peut constituer une manière de retranscrire les multiples aspects de l'information contextuelle pouvant s'incarner à la fois dans un lieu de tournage, dans un personnage apparaissant à l'écran, un objet, une activité comme le jeu de plage mais également d'une catégorie plus théorique - « sujet » - illustrant des concepts immatériels comme « vacances ». L'examen des propriétés associées à chaque notice du *Linked Open Data Freebase* mentionne un certain nombre de propriétés pouvant se rapprocher des catégories générales d'annotations construites. Pensé comme un silo généraliste, *Freebase* incorpore des notices relatives à un nombre important de domaines, allant de la notice géographique - Bayonne (figure n°4) - à la notice biographique en passant par des notices historiques et théoriques comme « les congés payés » (figure n°5). En conclusion, cet écosystème informationnel semble vertueux pour le cadre expérimental présent, les différentes notices de *Freebase* sont compatibles avec le premier type d'attentes annotationnelles identifié.

The screenshot shows a Freebase notice for 'Bayonne'. At the top, there is a small image of a coastal town. Below it, the title 'Bayonne' is followed by a brief description in French: 'Bayonne est une commune du sud-ouest de la France et est l'une des deux sous-préfectures du département des Pyrénées-Atlantiques...'. The notice is structured with a 'Properties' section on the left and a 'Types' section on the right. The 'Types' section lists categories like 'Common', 'Topic', 'Location', 'Ville/Village', 'Lieu', 'Région statistique', 'Date du lieu', 'Periodicals', and 'Newspaper circulation area'. The 'Properties' section includes a search bar and filter options, with 'Common' selected. Below this, there are sections for 'Also known as' (listing 'Bayonne, France') and 'Description' (repeating the introductory text).

Figure 4 - Notice *Freebase* en français sur Bayonne

Figure 5 – Notice *Freebase* en français sur les congés payés

Derrière les informations contextuelles nécessaires à la compréhension générale du film, l'étude sémiotique met en avant une autre catégorie d'effets de sens, que l'on pourrait qualifier de « marqueurs de proximité historique ». Certaines évidences comme les stéréotypes, les vêtements ou les coiffures ont été intériorisées par le spectateur contemporain au film ancien ; aujourd'hui ces évidences ne le sont plus à l'instar du costume bourgeois des années 1950 présent dans l'exemple. L'image est par nature stéréotypée : en regardant ce type de film ancien, on s'attend à être confronté à tel type d'image, à tel stéréotype. Au contraire, ces stéréotypes sont contrecarrés par l'entreprise interprétative.

Intuitivement, les différents éléments forment autant de marqueurs sémiotiques qui vont permettre à la personne de dater l'archive qu'elle visionne. Ces effets de sens se rapprochent d'une conception intime ou empathique de notre rapport au document ancien : l'interprétation s'incarne dans notre éloignement historique par rapport aux éléments à l'image. Ce décalage permet en réalité de renouer un continuum : le spectateur tend à se mettre à la place de la personne qui filme dans le cas d'un document audiovisuel. Il s'agit d'un point de vue éditorial de retranscrire cette catégorie d'effets de sens au sein du dispositif éditorial.

Implémenter les effets de sens dans un dispositif éditorial

Reprenant les éléments mis en lumière dans l'étude sémiotique, la seconde expérimentation consiste en la conception d'un artefact technologique éditorial destiné à la recontextualisation de l'archive. L'étude du corpus a fait émerger plusieurs éléments éditoriaux qu'il convient de considérer. Dans un premier temps, la nécessité d'une catégorisation des annotations semble nécessaire, elle est censée offrir à l'utilisateur une granularité d'inscriptions, propice pour la description d'événements sensibles ou difficiles à appréhender dans l'environnement patrimonial. Les champs annotationnels « lieu », « personne », « objet », « activité » et « sujet » sont ainsi considérés et semblent couvrir la dimension descriptive encyclopédique identifiée. Dans un second temps, l'entrée dans l'archive s'effectue également par la construction d'un rapport sensible au passé. Cette dimension observée lors de l'étude sémiotique n'est pas appréhendée par le dispositif d'annotations typées. Il convient dès lors d'intégrer cette recommandation éditoriale dans le cahier des charges fonctionnel du dispositif technique : assister l'utilisateur dans la formalisation de son rapport au passé à travers un design et une expérience utilisateur spécifiques.

De fait, la conjonction au sein de l'artefact de deux types de fonctionnalités éditoriales semble nécessaire : les annotations typées permettant la convocation des éléments contextuels et les éléments graphiques ou fonctionnels favorisant le rapport au passé. La conception de l'artefact technologique à vocation patrimoniale est réalisée dans un cadre précis incarné par une convention CIFRE entre l'Université de technologie de Compiègne et le partenaire industriel PERFECT MEMORY SA, start-up en ingénierie des connaissances. La première phase expérimentale de cette étude a pour objectif de faire émerger des recommandations fonctionnelles et éditoriales en plus du bilan sémiotique associé à l'intelligibilité de l'archive. Celles-ci sont transmises à plusieurs collaborateurs - un concepteur d'interface graphique, un architecte de plateforme et un développeur d'interface Web. Cette collaboration qui positionne l'expérimentation sémiotique réalisée au cœur d'un projet technologique est pensée comme une co-construction.

Au niveau de l'ancrage théorique revendiqué par cette phase expérimentale, les conclusions de Jack Goody - le dispositif technique de l'écriture a fait émerger chez l'homme de nouvelles structures conceptuelles telles que la liste, la formule et le tableau - nourrissent la réflexion. Poursuivant le constat fondateur d'une raison graphique (Goody, 1979), Bruno Bachimont met en avant une raison computationnelle, cristallisant les apports cognitifs et phénoménologiques du numérique à la connaissance (Bachimont, 2000). Trois structures fondamentales de pensée émergent de cette interrogation : le programme, le réseau et la couche. La notion de réseau permet de dépasser l'espace d'inscription historique de la tablette d'argile afin de penser et d'appréhender des dispositifs pluri-sémiotiques à l'instar du dispositif construit intégrant dans le même plan un document, des inscriptions et des « petites formes » (Candel, 2012).

De fait, dans le cadre de la conception de ce dispositif d'organisation des connaissances, les « mondes possibles » éditoriaux semblent larges et à la fois en partie cartographiés à l'instar du logiciel Ligne de temps conçu par l'Institut de recherche et d'innovation (cf. figure n°6). Celui-ci met en avant la représentation graphique spécifique de la *timeline* (ligne de temps), permettant d'éditorialiser le film numérique par le biais d'une expérience temporelle de l'objet. D'ores et déjà, la fonctionnalité d'une annotation temporelle offerte à l'utilisateur pour l'annotation des documents temporels est expérimentée. L'articulation entre un espace d'annotation comme la *timeline* avec les différentes catégories d'annotations émergées par l'étude sémiotique est un dispositif éditorial fonctionnel (cf. figure n°7). La coexistence de cet espace d'inscription incarné par la *timeline* avec l'espace de visionnage du film semble primordiale, l'acte d'annoter le film est une activité conjointe au visionnage, l'utilisateur documente le film en fonction de son interprétation en même temps qu'il le visionne.

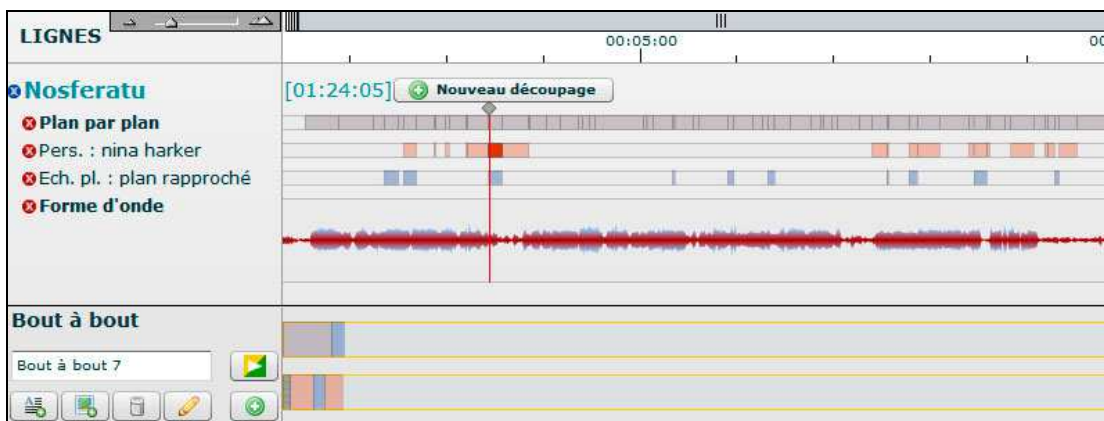


Figure 6 - Capture d'écran du logiciel *Lignes de temps* (Crédits iri.centrepompidou.fr, 2015)

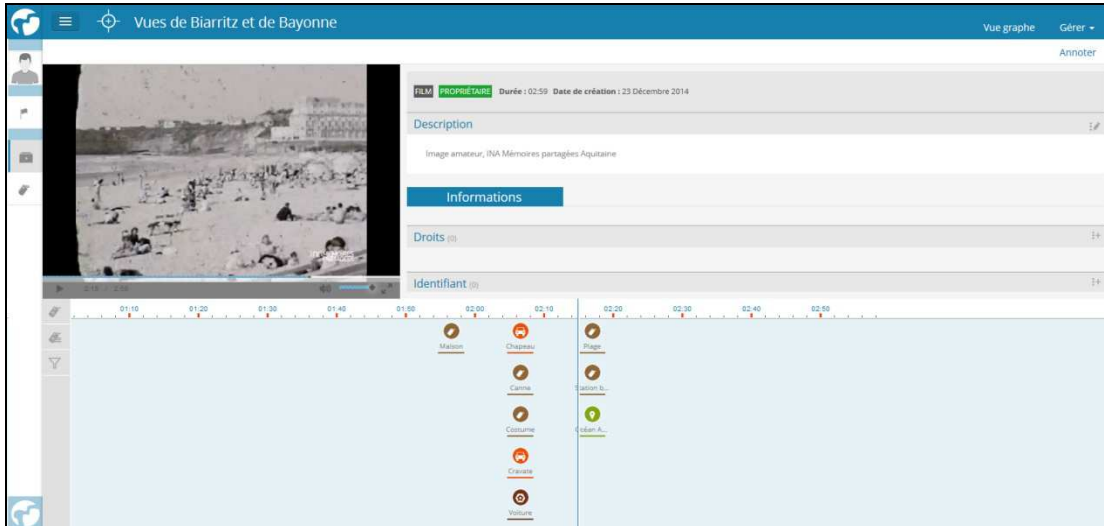


Figure 7 – Capture d'écran d'une « vue *timeline* » de l'artefact construit (Crédits Perfect Memory, 2015)

D'un point de vue documentaire, l'artefact en cours de construction est fonctionnel, l'archive peut être recontextualisée par le truchement des notices des *Linked Open Data*. Par contre d'un point de vue sémiotique, aucune certitude à propos de la pertinence de cette redocumentarisation quant à l'intelligibilité de l'archive ne peut être formulée. L'environnement de signes ainsi construit peut se révéler hostile quant à une démarche interprétative du document patrimonial. Il convient de préciser que la question de l'usage, large volet de toute construction d'un dispositif, est délibérément positionnée à l'issue de cette recherche, afin de laisser une plus grande marge de manœuvre à l'appréhension sémiotique du phénomène d'intelligibilité par le prisme de la sémantique différentielle.

Conclusion : mode d'existence de l'artefact construit

Le Web des données semble une source d'informations contextuelles efficace pour le processus de recontextualisation qui est au cœur de la présente étude. Les caractéristiques « ouvertes » et « liées » des données favorisent leur réutilisation dans le cadre de dispositif tiers comme celui construit ici-même. Nous rappelons que nous avons fait le choix de ne discuter ici que d'un seul film du corpus. Les résultats obtenus pour un second film, avec les trois paliers d'interprétation, permet de construire et d'affiner un modèle théorique de recontextualisation de l'archive. Néanmoins, ce projet dépasse le cadre de cet article où nous nous limitons à formuler le processus d'une possible reconstruction d'une intelligibilité de l'archive sans chercher à établir un modèle global.

Si la question de la perte de l'intelligibilité associée à l'archive, la méthode sémiotique, l'outil (les *Linked Open Data*) et le livrable (un artefact technologique annotationnel) semblent cohérents, une autre question demeure saillante : l'usage. Ce dispositif d'organisation des connaissances dans un cadre patrimonial mérite d'être interrogé quant à sa dimension prescriptrice : celui-ci va-t-il avoir une influence sur les usages professionnels d'un public averti tels que les documentalistes ? Le grand public en tant que communauté alternative visée par le dispositif pourra-t-il et devra-t-il se réapproprier l'artefact avant de se réapproprier son patrimoine culturel numérisé ? Comment positionner un « curseur éditorial » au bon endroit entre des fonctionnalités et une expérience utilisateur souples ou plus rigides ? Les enjeux ouverts via l'expérience du dispositif annotationnel construit méritent en effet d'être formalisés bien qu'ils débordent de la présente problématique

sémiotique et documentaire de reconstruction d'une intelligibilité de l'archive par la mobilisation du Web des données. Le choix méthodologique du positionnement d'un « témoin standard », faisant écho au « lecteur modèle » (Eco, 1985), nous amène à considérer l'intelligibilité du document comme un phénomène dépassant l'« encyclopédie » (Eco, 1985) de chacun. Si la dimension individuelle n'est pas appréhendée dans le projet – étude du corpus puis construction du dispositif – elle constitue à terme une démarche supplémentaire heuristique d'interrogation du dispositif en particulier selon les modalités de cette recherche amenant à co-concevoir un outil de réappropriation patrimoniale pour le grand public. Un échantillon de bêta-testeurs viendra interroger le dispositif tandis que les comportements ainsi observés fourniront une matière scientifique relative au problème de la dimension prescriptive du dispositif patrimonial et au statut des annotations produites.

Références bibliographiques

Bachimont, Bruno (2000), « L'intelligence artificielle comme écriture dynamique : de la raison graphique à la raison computationnelle » (p. 290-319), in Petitot, Jean et al. (coord.), *Au nom du sens*, Paris : Grasset.

Bachimont, Bruno (2010), « La présence de l'archive : réinventer et justifier », *Intellectica*, n°53-54, p. 281-309.

Berners-lee, Tim (2006), *Linked Data*, W3C, [en ligne] <http://www.w3.org/DesignIssues/LinkedData.html>

Briet, Suzanne, (1951), *Qu'est ce que la documentation ?*, Paris : Editions documentaires industrielles et techniques EDIT.

Candel, Etienne *et al.* (2012), « Petites formes, grands desseins. D'une grammaire des énoncés éditoriaux à la standardisation des écritures » (p. 135-166), in Davallon, Jean (coord.) (2012), *L'économie des écritures sur le web*, Paris : Hermès-Lavoisier, coll. ingénierie représentationnelle et construction de sens.

Chignard, Simon (2012), *L'open data : comprendre l'ouverture des données publiques*, Limoges : Fyp Editions, coll. Entreprendre.

Cyganiak, Richard et al. (2014), *The Linking Open Data cloud diagram*, [en ligne] <http://lod-cloud.net/>

Eco, Umberto (1985), *Lector in fabula*, Paris : Grasset.

Gandon, Fabien et al. (2011), *Le Web sémantique : comment lier les données et les schémas sur le Web ?*, Paris : Dunod, coll. InfoPro.

Goody, Jack (1979), *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris : Éditions de Minuit, coll. Le sens commun.

Heath, Tom et al. (2009), "Linked Data - The Story so far", in *International Journal on Semantic Web and Information Systems*, Special Issue on Linked Data.

Institut national de l'audiovisuel (2015), *Vues de Biarritz et de Bayonne*, [en ligne] <http://www.ina.fr/video/AMX13000074/vues-de-biarritz-et-de-bayonne-video.html>

Jost, François (1997), « La promesse des genres », *Réseaux*, vol. 15 n°81, p. 11-31.

Mattelart, Armand (1994), *L'invention de la communication*, Paris : Éditions La Découverte, coll. La Découverte Poche.

Monnin, Alexandre (2013), *Vers une Philosophie du Web. Le Web comme devenir-artefact de la philosophie (entre URIs, Tags, Ontologie(s) et Ressources)*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Pédaque, R.T. (2007), *La redocumentarisation du monde*, Paris : Cepaduès.

Rastier, François (2009), *Sémantique interprétative*, Paris : PUF, 3e éd. (collection « formes sémiotiques »).

Rastier, François (2011), « Objets et performances sémiotiques : l'objectivation critique dans les sciences de la culture », *Texto!*, vol. XVI n°1, p. 1-31.

Rastier, François (2008), « Passages et parcours dans l'intertexte », *Texto!*, vol. XIII n°4, p. 1-20

Rastier, François et al. (2001), *Sémantique pour l'analyse*, Paris : Masson (collection « sciences cognitives »).

Rastier, François (1987) [Référence manquante. François Rastier, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987 ? n.d.l.r.]

Théodule, Marie-Laure (2007), "Tim Berners-Lee : « Le Web va changer de dimension »", *La Recherche*, n°413 novembre 2007, [en ligne] <http://www.larecherche.fr/savoirs/dossier/2-tim-berners-lee-web-va-changerde-dimension-01-11-2007-75889>

Thibodeau, Ted Jr (2015), "The DBpedia Data Set (2014)", *DBpedia*, [en ligne] <http://wiki.dbpedia.org/Datasets>

Treleani, Matteo (2013), « Recontextualisation : ce que les médias numériques font aux documents audiovisuels », *Réseaux*, vol. 31, n° 177, p. 233-258.

Yates, Frances A. (1975), *L'art de la mémoire*, Paris : Gallimard (collection « Bibliothèque des Histoires »).

De l'usage de documents numériques au partage de connaissances par la constitution de collections dans une communauté professionnelle : de l'information au patrimoine

From Digital Documents to Knowledge Sharing thru the making of Collections in a Professional Community: from Information to Patrimony

Pas de titre en espagnol

Article inédit mis en ligne le 28 octobre 2015

Karel Soumagnac

Karel Soumagnac est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux. Elle est membre du laboratoire IMS UMR 5218 CNRS dans l'équipe RUDII. Ses travaux portent sur la gestion de l'information dans les milieux professionnels et la représentation de l'information sur les dispositifs numériques.

Anne Lehmans

Anne Lehmans est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux. Elle est membre de l'équipe RUDII de l'UMR 5218 IMS CNRS. Elle enseigne à l'ESPE d'Aquitaine et travaille plus particulièrement sur les cultures de l'information et le numérique dans l'enseignement.

Vincent Liquète

Vincent Liquète est Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux. Il dirige l'équipe RUDII de l'UMR 5218 IMS CNRS. Il travaille les questions de culture de l'information, de littérature informationnelle et les pratiques informationnelles en contexte professionnel. Il est le coordinateur de l'ouvrage Cultures de l'information, publié en 2014 aux éditions du CNRS.

Plan de l'article

Introduction

La perspective de constitution d'un patrimoine cognitif immatériel dans les communautés de pratique

Patrimonialisation : proposition de définition

Patrimonialisation et contexte professionnel

Professionnels observés, méthodologie et corpus convoqués

Les professionnels de l'éco construction : une communauté de pratique identifiée

Un projet de recherche fondé sur des approches méthodologiques croisées

La constitution de collections à partir d'une analyse des activités dans une communauté professionnelle

La collection chez les éco-concepteurs : fonction mémorielle et documentarisation

Collection et construction d'une culture de l'information

Vers un modèle d'analyse des pratiques professionnelles croisant usages et dispositifs de patrimonialisation par la numérisation

La constitution des collections : production et numérisation de ressources

Prospection autour d'un dispositif de structuration des connaissances en éco construction

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Un projet de recherche centré sur la communauté professionnelle des éco-concepteurs montre que la constitution de collections numériques est une des conditions de la mise en place du partage de connaissances dans une perspective de patrimonialisation comprise comme un processus ouvert et collectif de traitement et de partage de l'information.

Mots-clefs

Patrimonialisation, éco-construction, dispositif informationnel, pratique informationnelle, activité professionnelle.

Abstract

A research project focused on the professional community of eco-designers shows that the creation of digital collections is a prerequisite for the establishment of a process of knowledge sharing. It allows the creation of information heritage, understood as an open and collective project, based on data processing and information sharing.

Keywords

Information heritage, eco-design, knowledge management, uses of information, digital collection.

Resumen

Un proyecto de investigación centrado en la comunidad profesional de ecodiseñadores muestra que la construcción de colecciones digitales es una condición para el establecimiento de intercambio de conocimientos en la perspectiva del patrimonio entendido como un procesamiento abierto y colectivo y el intercambio de proceso información.

Palabras clave

Patrimonialización, ecoconstrucción, dispositivo informacional, practica de información, actividad profesional.

Introduction

Dans tout contexte de travail, la nécessité s'impose de construire et préserver une mémoire qui s'articule, au-delà des archives, autour de savoirs professionnels, scientifiques ou artistiques, de savoir-faire techniques et de savoir-être culturels, et qui permet la circulation de l'information, des idées et des connaissances. Cette mémoire rassemblée et organisée constitue un patrimoine.

Historiquement, si le *patrimonium* romain désigne l'assise matérielle, familiale et légitime de l'héritage, le patrimoine moderne a un sens plus nébuleux mais très précisément lié à la nécessité de protection, d'inventaire et de conservation de biens matériels à la suite des destructions révolutionnaires en France, puis de biens immatériels (Chastel, 1997). Le patrimoine a une fonction matérielle de conservation de traces sélectionnées de l'activité, une fonction sociale de préservation et de réutilisation de la mémoire, une fonction culturelle et discursive de définition du collectif à partir de la coïncidence du « vécu avec le connu » (Chastel, 1997). Mais ces fonctions relèvent d'un travail de médiation par des professionnels, et/ ou de gestion par des logiciels (systèmes de gestion de données techniques) à partir de pratiques clairement identifiées et des stratégies des acteurs, les « activités métier » (Boulogne *et al.*, 2014). En l'absence de ces éléments qui ont un coût économique que toutes les entreprises ne peuvent pas supporter, peut-on imaginer que les professionnels soient en mesure de constituer et préserver un patrimoine informationnel et cognitif utilisable, qui lui permette de passer de l'usage au partage de l'information, du vécu au connu ?

Nous formulons l'hypothèse qu'un processus de patrimonialisation est susceptible de se mettre en place dans la constitution de collections à partir de ressources variées voire hétérogènes, en prenant en compte les activités informationnelles conçues comme un ensemble composite qui dépasse l'usage de dispositifs spécialisés (Paganelli, 2012), et qui s'intéresse à la conception sous-jacente des pratiques culturelles dans ces dispositifs (Jeanerret, 2008). Le terme de collection que nous employons ici se distingue de la définition bibliothéconomique de la norme Z 44-063 par exemple, ou encore de la très complète définition sociologique comme forme conventionnelle liée à l'enrichissement, « orientée vers le passé pour se détourner de l'usage » (Boltanski et Esquerre, 2014, p. 31). On peut retenir que la collection désigne un ensemble cohérent de documents rassemblés dans un espace et dans une organisation systématique liée à la différence et à la discontinuité, qui prend sa valeur dans l'usage susceptible d'en être fait. Cet usage correspond à un « art de faire » (de Certeau cité par Perriault, 2015) dans une situation professionnelle qui requiert des compétences spécifiques et des représentations partagées autour du projet qui mobilise des connaissances particulières sur les dimensions environnementales de l'architecture. La construction réticulaire de collections numériques peut créer un espace de médiatisation et de médiation du patrimoine informationnel dans les communautés de pratique qui ont besoin de se distinguer des usages informationnels dominants. Les procédures de gestion et d'organisation de l'information, des connaissances et des archives, dans ces collections, sont destinées à préserver et rendre utilisable et partageable, dans l'organisation apprenante, plus qu'une mémoire, un patrimoine cognitif distinctif adapté à l'activité. C'est ce qui les différencie de la simple gestion électronique de documents, des systèmes de gestion des données techniques ou des archives.

Une recherche que nous menons depuis deux années sur une communauté professionnelle, nous conduit à nous interroger sur cette possibilité de passer de l'usage de l'information en contexte professionnel au partage des connaissances à travers la constitution de collections documentaires professionnelles qui peuvent s'inscrire dans un processus de patrimonialisation par la numérisation et la gestion de collections dynamiques de documents numériques. Considérant que toute entreprise est une organisation apprenante où la formation des pairs est une des clefs de son adaptation à l'environnement socio-économique, nous avons opté pour l'analyse d'un secteur d'activité émergent, centré sur l'innovation, avec un émiettement des informations et des savoirs, peu de moyens financiers, un engagement individuel - voire un militantisme - fort des professionnels : le secteur de l'éco-construction et de l'architecture éco-constructive. Dans de très petites entreprises qui échappent à toute forme d'organisation centralisée et médiée de l'information, nous nous interrogeons sur les conditions de la mise en place de processus de gestion de l'information pour une construction partagée de savoirs et de compétences en interne et entre les entreprises qui partagent le même

engagement et les mêmes contraintes. À terme, ce projet vise la mise à disposition et la valorisation de méthodologies à partir des pratiques réelles. Il s'agit finalement de construire un patrimoine infodocumentaire numérique sur la base des recueils d'analyse des pratiques professionnelles, des discours et des représentations d'une profession. Notre travail s'inscrit au départ dans un contexte professionnel spécifique, mais il nous permet de nous interroger sur la possibilité de proposer un modèle d'analyse des pratiques informationnelles en l'absence de dispositifs dédiés de médiation humaine et technique pour la production de ressources numériques à capital didactique visant l'opérationnalisation et l'organisation du transfert de la connaissance. Le projet interroge la possibilité pour des entreprises de construire et d'entretenir leur patrimoine cognitif, de le mettre en situation via des ressources numériques constituées en collections dynamiques, pour à terme être en mesure de les transférer et de les mettre à la disposition de ceux qui les utilisent.

La perspective de constitution d'un patrimoine cognitif immatériel dans les communautés de pratique

Patrimonialisation : proposition de définition

Le patrimoine n'est pas un objet donné mais le résultat d'un processus lent de construction d'une attention partagée. La patrimonialisation vise avant tout la conservation, à laquelle un objectif de communication s'est greffé, nécessitant des formes de médiation. Idéologiquement, elle consiste à construire et désigner un héritage collectif, une identité, une mémoire commune, porteurs de valeurs, de symboles, d'un sens désigné comme partagé et destiné à être transmis. Historiquement, la politique patrimoniale naît dans un mouvement d'appropriation qui consiste à congédier le passé pour instaurer un avenir, puis se développe avec Guizot au dix-neuvième siècle, qui met en place une politique nationale de conservation du patrimoine visant à « parler enfin à l'imagination des peuples autant que de veiller à la sûreté de leurs intérêts » (Béghain, 1998), consacrant un pouvoir de culture. Ce pouvoir de culture associé à des objets matériels, bâtiments, œuvres d'art, ouvrages publics, livres, objets scientifiques et industriels, s'est enrichi au cours du vingtième siècle d'une dimension immatérielle qui vise les savoir-faire considérés comme devant être sauvegardés et faire l'objet d'un travail d'inventaire, de la part de l'UNESCO notamment.

Le passage du matériel à l'immatériel marque un changement du « régime de patrimonialité » qui « valorise la transformation des pratiques culturelles, la performance de la personne et l'expérience sensible de la culture » (Turgeon, 2010, p. 390). Matériel ou immatériel, le patrimoine est construit, et les métiers du patrimoine comprennent la double dimension de la recherche et de la gestion, à laquelle on ajoute aujourd'hui celle de la médiation. La patrimonialisation pose ainsi, comme le montre Jean Davallon (2015), la question de la réflexivité sur le choix de ce qui fait patrimoine dans la culture et le rapport d'un groupe social aux autres, par la reconnaissance de la valeur, la production de savoir, la déclaration, l'organisation de l'accès et la transmission. Pour Yves Jeanneret, la patrimonialisation se développe quand les objets « cessent de baigner dans un univers de mémoire partagée » et deviennent opaques sans un « effort délibéré de médiation des pratiques oubliées » (Jeanneret, 2011, p. 34). C'est donc la fonction communicationnelle du patrimoine qui est essentielle, pour créer « ce temps qui ne passe pas » (Pontalis, 2011) et un espace symboliquement partagé.

Patrimonialisation et contexte professionnel

La patrimonialisation en contexte professionnel peut se caractériser par la constitution et l'appropriation d'un dispositif communicationnel, documentaire et culturel par une collectivité (les salariés d'une entreprise, les membres d'une communauté professionnelle), s'appuyant notamment sur les besoins partagés d'information et la place centrale accordée au document technique. Le patrimoine se construit et repose, dans notre cas, sur des besoins techniques liés à des objectifs culturels ou politiques. Son assise est l'information et le document techniques qui constituent des artefacts cognitifs destinés à coordonner et articuler l'action individuelle d'un individu à celle du secteur d'activité professionnelle considéré dans la construction d'une culture informationnelle professionnelle (Stalder, Delamotte, 2014). Ainsi, le patrimoine de ressources mis à disposition doit répondre à un ensemble de critères comme la lisibilité, l'accessibilité, la crédibilité et l'intelligibilité. Cette dernière (Leplat, 2004) repose sur plusieurs niveaux : la réactualisation des connaissances, la compréhension de situations-problèmes et la dimension prescriptive, permettant ainsi de renforcer la communauté professionnelle. Cette construction n'a de sens que si le patrimoine ainsi rassemblé devient rassembleur à travers un travail de valorisation qui permet ultérieurement de le diffuser.

La patrimonialisation, dans un contexte technologique d'industrialisation culturelle, est aujourd'hui inséparable des politiques de médiatisation, d'une part, à travers notamment les dispositifs techniques de numérisation et de collection des fonds, et de médiation, d'autre part, à travers les dispositifs culturels et pédagogiques. La médiation est une mise en partage du sens du passé pour le présent par un travail de sélection, traduction, transformation (Verschambre, 2009) et de mise en place de cadres sociaux de la mémoire. Ce travail nécessite la manipulation d'outils ou de dispositifs d'interprétation pertinents dans la mesure où ils permettent, selon Michèle Gellereau (2007), l'échange, la pluralité et la variation des points de vue d'expertise et de citoyens. En effet, le patrimoine a une double dimension de transmission et de projet, il est un instrument de construction d'une identité et d'un imaginaire communs, donc un instrument de lien social. Jean Davallon (2006) montre ainsi qu'on est passé d'un patrimoine centré sur l'usage de l'objet à un patrimoine mobilisé autour de projets. Dans une perspective socio-pragmatique, la fonction de conservation du patrimoine tend à s'effacer au profit de l'action qui se déploie dans le temps.

Les professionnels que nous avons étudiés remettent en question, dans l'économie de la construction, le modèle industriel, rationaliste et capitaliste qui peut être traduit, sur le plan de l'information, par l'industrialisation de la culture, de l'attention et du savoir, au profit d'une logique de l'artisanat, du faire et du faire-avec, qui s'incarne par exemple dans le compagnonnage. Ils ne s'inscrivent pas non plus dans les « règles de l'art » traditionnelles des architectes par exemple, transmises dans le processus de socialisation à l'école d'architecture, puis par l'Ordre des architectes, par rapport auxquels ils revendiquent une distance critique. Les apprentissages semblent devoir se forger sur le temps long de l'expérience partagée qui ne se satisfait pas de l'information partagée. Ils perçoivent cependant la difficulté de s'en tenir à ce temps lent d'un monde réenchanté dans un contexte concurrentiel où la dyschronie risque de les exclure de l'action. Par ailleurs, la circulation des savoirs se fait à partir de thématiques ancrées dans l'activité et définies de façon structurelle (les savoirs nécessaires, dans toute leur diversité) et conjoncturelle (les projets, dans toutes leurs étapes). Sur le plan social enfin, dans le questionnement sur le rôle et la place de l'information en entreprise ou dans un collectif d'entreprises, chaque individu représente le maillon d'une chaîne informationnelle dans laquelle se construit l'écriture d'une mémoire collective et collaborative. La difficulté, en termes de durabilité, est de comprendre les mécanismes d'écriture qui peuvent contribuer, sur un plan ergonomique, à « retenir » cette mémoire de travail entre les acteurs de la communauté de pratique en s'appuyant sur des dispositifs technologiques qui offrent la possibilité de

la conserver et de la partager dans les meilleures conditions. Un dispositif collaboratif suppose en effet plusieurs caractéristiques, dont la capacité à mobiliser la communauté dans un espace de confiance régi par des outils partagés de « transindividuation » (règles, interfaces, vocabulaire, ontologie) et un temps synchrone (Puig, 2013). Mais ce qui pose problème, dans la communauté que nous avons observée, est moins l'oubli que le partage.

Professionnels observés, méthodologie et corpus convoqués

Les professionnels de l'éco construction : une communauté de pratique identifiée

La communauté professionnelle que nous avons étudiée, à partir de dix entreprises et cinquante professionnels ou salariés, celle des acteurs de l'architecture éco-constructive, partage une entrée centrée sur l'accès à l'information récente et aux documents techniques, puis la constitution de collections individuelles d'informations et de documents, associant éventuellement des modes de partage, ainsi que des processus cognitifs mis à l'œuvre dans une stratégie de patrimonialisation. Le patrimoine en question est technique, souvent immatériel, reposant sur des collections de savoir-faire par exemple, et s'appuyant sur un contexte sémio-pragmatique qui traduit un engagement social fort, bien au-delà du seul périmètre professionnel. Nos travaux d'observation puis d'analyse concernent toute la chaîne des métiers liés à l'éco-construction des architectes concepteurs, aux gestionnaires des matériaux de constructions, aux médiateurs des savoirs via le réseau associatif professionnel. Tous appartiennent à des micro-structures et cherchent, par la capitalisation et les échanges de pratiques, à suivre l'évolution technique, artistique et militante de l'éco-construction, qui présente la caractéristique de puiser ses références autant dans le patrimoine constructif ancien et vernaculaire que dans les avancées scientifiques les plus récentes dans la maîtrise de l'énergie et de l'impact environnemental de la construction ainsi que dans les expérimentations concrètes.

Nos travaux sur les pratiques informationnelles liées à l'organisation des connaissances dans cette communauté de pratique montrent que le besoin de formation et d'accompagnement est important (Lehmans, 2012). Les professionnels étudiés regrettent souvent la difficulté de conserver une mémoire de leurs expériences, de leurs découvertes et même de leur propre travail de communication. Ce qui est en cause ici ne concerne pas les archives des projets, qui sont nécessairement conservées et classées pour des raisons techniques de suivi des travaux, juridiques de garantie décennale, de responsabilité et de propriété intellectuelle. Ces archives sont conservées sur support papier dans des dossiers, le papier étant encore aujourd'hui le support le plus pérenne face aux aléas de la technique. Elles ne sont pas destinées à être partagées a priori mais conservent les traces des projets. Les professionnels de l'éco-conception s'interrogent surtout sur les moyens de partager l'information qui leur est nécessaire en amont et au cours des projets. Ils s'inscrivent ainsi dans un processus de patrimonialisation en rupture par rapport aux cadres institutionnels et idéologiques de leur milieu professionnel qui reposent sur la valorisation de l'individu créatif et le secret. L'appréhension et la transmission des pratiques professionnelles exigent le développement de compétences informationnelles que la formation initiale et continue des professionnels ne prend pas en compte, pas plus que les instances tutélaires ni le marché traditionnel de l'information scientifique et technique. La formation initiale des architectes, dans les récits que nous avons collectés, est décrite comme valorisant l'individualisme, la discrétion voire la rétention d'information, dans un processus de socialisation basé sur la compétition, le concours étant d'ailleurs le principal mode d'accès à la commande publique.

Ainsi, le patrimoine informationnel qui prend peu à peu forme et fait peu à peu sens, s'appuie sur l'innovation méthodologique et technologique qui est à développer pour ces publics professionnels qui prennent conscience de leurs besoins mais sont jusqu'alors désarmés pour y répondre. La communauté de pratique revêt plusieurs dimensions : une dimension sociale et pragmatique (l'existence d'une activité partagée), une dimension symbolique (le sentiment d'appartenance à un groupe), une dimension cognitive (le partage de ressources et d'outils informationnels) (Wenger, 1998). Il s'agit donc d'un type de formation sociale basé sur la reconnaissance mutuelle et le partage qui dépassent les identités individuelles et les seuls besoins immédiats d'information. Les situations informationnelles observées sont extrêmement hétérogènes, tant du point de vue des acteurs que des ressources mobilisées et des contraintes économiques et techniques qu'ils rencontrent. Dans le cadre de la communauté du domaine de l'éco-construction, notre recherche tente de repérer, puis de caractériser des besoins d'information communs et des thématiques centrales, de cartographier les sources et ressources utiles et les réseaux d'acteurs (création d'une base relationnelle), afin de mettre en place des éléments d'une veille informationnelle et événementielle durable, et de constituer progressivement le terreau d'une patrimonialisation des connaissances professionnelles construite par la communauté elle-même.

Un projet de recherche fondé sur des approches méthodologiques croisées

Plusieurs approches méthodologiques ont été envisagées dès le démarrage de la recherche, en 2012, pour le repérage et la compréhension des besoins et des pratiques d'information ainsi que des connaissances circulant dans la communauté et progressivement capitalisés :

- une approche sociologique sur la base d'enquêtes qui mettent en lien l'analyse des contextes professionnels, la compréhension des pratiques (recherche, traitement, communication) et des représentations (maturité),
- une approche sémio-pragmatique qui analyse les discours pour repérer les composants de la construction de la connaissance à travers l'instrumentation sociale et culturelle, l'instrumentation symbolique et sémantique, et enfin l'instrumentation objectale,
- une approche documentaire qui vise à analyser les systèmes d'information personnels en les mettant en lien avec la matière informationnelle produite par les communautés, et à proposer des modèles de traçage de l'information. Notre recherche a été conduite à partir d'entretiens semi-directifs. Elle repose sur la mise en place d'une méthode de captation des besoins informationnels et documentaires, ainsi que sur l'observation de la façon dont les acteurs recherchent l'information, la gèrent, la traitent, la stockent et la diffusent. Deux volets permettent donc d'analyser tant les discours (déclaratif) que les pratiques. Le premier volet de la recherche a permis d'identifier assez précisément, avec les entreprises partenaires et les terrains d'observation, les thématiques informationnelles centrales pour eux pour élaborer une liste de priorités qui méritent le développement de ressources formatives ainsi que leur capitalisation, la constitution d'un patrimoine. Le second volet a consisté à analyser avec les professionnels, par le biais d'entretiens d'explicitation, leur système d'information personnel et à sélectionner des extraits qu'ils acceptaient de montrer pour identifier l'organisation de leur travail notamment avec les outils numériques. Certaines parties de ce système ont été montrées mais pas laissées à la disposition des chercheurs, parce que constituant le cœur stratégique d'un métier de compétition, ce que l'on ne partage pas.

L'approche sémio-pragmatique a permis de dresser, à l'issue des entretiens et des transcriptions, une typologie d'informations ressortant du discours des acteurs. Trois catégories sont apparues. La

première concerne les informations en lien avec l'environnement social et culturel, c'est-à-dire tout ce qui touche à la documentation et aux informations sur les lois, les textes normatifs. Le deuxième grand type d'information relatif aux instrumentations symboliques ou sémantiques, donne à voir les courants de recherches, des écoles, les travaux de chercheurs scientifiques actuels ou plus anciens sur lesquels s'appuient les individus dans le cadre de leur activité. Le dernier grand type d'information représente ce qui est considéré par la personne comme une solution technique qu'elle va mobiliser pour résoudre un problème dans son activité de travail (logiciels utilisés, bulletins, nomenclatures, etc.). Ces qualifications des informations nous ont permis d'envisager progressivement les bases d'un patrimoine commun d'informations à envisager. Cette première étape de la recherche a permis de déterminer des domaines de surveillance partagés : la maîtrise énergétique, le sourcing des matériaux de construction (comprenant la provenance, les modes de production et de distribution, l'impact sanitaire), le transport et les formes de concertation. Il restait à identifier les pratiques informationnelles sur et autour de ces domaines.

La deuxième partie de la recherche a consisté, suivant l'approche documentaire, à retourner sur le terrain chez les acteurs volontaires les plus engagés pour comprendre l'organisation de leur système d'information personnel. Il s'agissait alors d'observer de l'intérieur, dans une approche sociographique, l'écosystème informationnel des acteurs à partir de leur système d'information personnel (Guyot, 2006) en identifiant des objets, des pratiques et des contextes. On peut pour cela rappeler les apports de la théorie de l'activité d'Engeström qui permet de penser l'activité humaine comme un processus dynamique dans un écosystème qui replace le sujet individuel ou collectif dans son environnement et comme un phénomène médiatisé par la culture (Engeström, 1999). Les chercheurs se sont rendus dans les espaces de travail des acteurs volontaires et engagés, pour observer et capter, avec leur accord, l'organisation physique (localisation et organisation du bureau, des bibliothèques, organisation de la documentation et des collections) et technique (serveurs, réseaux) de ces espaces, les dispositifs de travail, l'organisation interne de l'information collectée dans les espaces virtuels (organisation du bureau, gestion des dossiers et sous-dossiers, gestion de la messagerie, des signets sur le navigateur). La captation s'est faite à l'aide d'appareils de prises de vues, d'enregistrements sonores et d'un disque dur externe par extraction de parties des systèmes d'information. Outre la captation de l'existant, la « visite » de l'espace de travail, toujours faite en binômes de chercheurs, s'est accompagnée d'un entretien d'explicitation sur les éléments observés.

En observant la quantité, les thématiques, les sources, les types de collecte, de validation, de classement, d'indexation, de mise en réseau et de communication de l'information des individus, en prélevant des parties de leur système d'information, nous avons cherché à comprendre les logiques à l'œuvre dans leurs pratiques informationnelles et dans une démarche de patrimonialisation. Nous avons donc observé les espaces de travail en tant qu'organiseurs de l'information à travers des dispositifs de mise en situation d'usage ou de communication, et les espaces internes aux systèmes d'information documentaires dans les ordinateurs des acteurs et à travers les mises en réseaux. Comme on le voit, les pratiques informationnelles visées ne concernent pas seulement la phase de recherche d'information, comme c'est souvent le cas dans les recherches en sciences de l'information, mais plutôt l'organisation de l'information en vue de son usage professionnel et de sa communication. Ainsi, notre travail s'est inscrit dans un cadre méthodologique basé sur l'enquête et l'analyse fine et complexe des pratiques informationnelles en situation, inscrites dans la durée. Notre enquête nous a montré que les professionnels constituent des collections, parfois numérisées, sans le savoir et sans les partager, ponctuellement partagées. Ces collections sont la condition d'un patrimoine cognitif partagé.

La constitution de collections à partir d'une analyse des activités dans une communauté professionnelle

La collection chez les éco-concepteurs : fonction mémorielle et documentarisation

La collection représente un patrimoine collectif au sens culturel du terme si elle est utile à tous les acteurs concernés. Elle peut devenir patrimoine à partir du moment où elle est partageable et porteuse de sens, pour l'ensemble de la communauté. Dans cette perspective « (du) point de vue théorique, la collection numérique ne semble pas déroger à la définition canonique de la collection (au sens bibliothéconomique), c'est-à-dire un ensemble cohérent de documents, établi en vue d'un usage précis, faisant l'objet d'une gestion. Chacun des objets qui la composent a plus de valeur dans l'entité collective qu'il n'en aurait individuellement » (Martin, Bermès, 2010, p. 13). Cette définition est intéressante pour la communauté professionnelle qui nous occupe, car elle pointe l'objectivité de ressources documentaires collectées de manière organisée pour un usage partagé dans le cadre de l'activité professionnelle des acteurs. Dans cette optique, la collection a principalement deux fonctions. Elle a tout d'abord une fonction mémorielle, qui garantit l'accès au savoir de manière authentifiée et validée. Yves Jeanneret rappelle que la mémoire est une notion polysémique qui permet « [...] d'attribuer une teneur cognitive à des objets textuels (Schuerewegen, 1999) et iconiques (Souchier, 2007) » (Jeanneret, 2008, p. 32). A ce titre, le lien tangible entre les nouvelles technologies encore très peu exploitées par les professionnels du domaine et la fabrication d'une mémoire collective à travers la constitution de collections interroge « la part que prend l'innovation médiatique dans la genèse d'une mémoire partagée » (Jeanneret, 2011, p. 32). En ce qui concerne les collections mises en œuvre par la communauté des éco-constructeurs, la dimension patrimoniale des objets documentaires repose non pas sur des « pratiques oubliées » mais sur des pratiques actuelles à ne pas oublier et à mutualiser par le biais des technologies numériques. L'offre de contenu des collections peut avoir à terme une fonction d'acculturation aux pratiques d'auto-formation. La deuxième dimension de la collection repose sur l'ouverture de l'information (Calenge, 2010) à l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire d'informations ou de documents détenus localement par un acteur central de la communauté qui nécessitent une numérisation et une diffusion vers le collectif. Cette activité de partage de l'information et des documents existe très peu actuellement au sein de la communauté même si le principe de documentarisation devient progressivement une réalité. La documentarisation est « le travail consistant à équiper un support pérenne des attributs qui faciliteront sa circulation dans l'espace, le temps et les communautés d'interprétation » (Zacklad, 2004, p. 35). Ce travail concerne tout particulièrement les documents que Manuel Zacklad qualifie de « DOPA », documents pour l'action, fichiers de texte annotés collectivement, messages triés dans la messagerie, images annotées, documents contractuels ou de travail. Ils constituent « des supports pérennes, fragmentés et évolutifs, facilitant le déroulement de transactions créatives malgré la distribution des situations d'activités au sein d'un flux transactionnel » (Zacklad, 2004, p. 45). La mémoire collective de travail de la communauté passe par des éléments qui auparavant étaient « proto-documentaires » (Roger T. Pédaque, 2006) mais qui, dans cette volonté de relier l'individuel et le collectif, deviennent progressivement des documents réhabilités par des acteurs et qui font figure, quand ils sont rassemblés et classés, de « collection » pour travailler dans le cadre de projets communs. On observe dans les espaces de travail des traces de collections documentaires dont certaines ont fait l'objet d'une numérisation et d'une documentarisation (indexation, classement), ce qui permet de mettre en lien, dans l'espace numérique de travail, documents et projets. Dans l'entreprise, la construction de collections ouvre un espace de dialogue et de négociation, car le choix de ce qui doit être conservé et partagé pour être réutilisé se fait ensemble, en tenant compte des

modes cognitifs d'accès à l'information et de l'évaluation de l'utilité des documents de chacun, quel que soit son statut.

Collection et construction d'une culture de l'information

La collection, tant dans le dispositif de collecte que dans celui de communication, révèle et repose en fait sur une culture informationnelle partagée dans le groupe social considéré. Dans le domaine de la gestion de l'information, la culture informationnelle « [...] est constituée des valeurs, des normes et des comportements partagés par un groupe ou une organisation ayant un impact sur la façon dont l'information est perçue, créée ou utilisée » (Bergeron *et alii*, 2010, p. 190). Malgré la faiblesse de l'offre de formation initiale, continue ou de l'offre institutionnelle d'information, les acteurs tentent de constituer des collections qui leur permettent de répondre à l'essentiel de leurs besoins. Ainsi, par exemple, les prises de notes dans les colloques scientifiques sont conservées de façon à être réutilisées pour répondre aux appels d'offre. On trouve également, dans les systèmes d'information personnels, des bases pédagogiques, documents simples à montrer aux maîtres d'ouvrage pour illustrer les projets ou aux entreprises pour expliquer les techniques. Les documents renvoyant aux normes à utiliser dans les projets d'architecture, et récupérés par l'intermédiaire des forums ou de mails à destination d'un collectif métier, restent primordiaux pour les acteurs toujours à la recherche de bases de données gratuites pouvant leur fournir ce type d'information. On note aussi la coexistence de l'usage du papier et du numérique avec des systèmes de classement parallèles mettant en œuvre des systèmes de codification élaborés avec des groupements thématiques hiérarchisés et indexés : codes couleurs thématiques, codes alphanumériques thématiques (architecture, urbanisme, conseil/dessiner : couleurs, personnages, ambiances, textures...) pour les dossiers et sous-dossiers numériques, classements chronologiques. Chez tous les acteurs, le système de classement de l'information correspond à une typologie et à un découpage des activités. Les collections sont aussi constituées à partir de démarches de recherches sur Internet à la fois variées et ciblées : les recherches se font souvent à partir des images chez les architectes observés, dont la formation de base est centrée sur la représentation graphique. Ils privilégient donc la recherche dans Google Image ou plus largement par formats de fichiers, par exemple, et se constituent des bases d'images et de graphiques dont le volume est plus important que les bases de textes. Ces éléments factuels deviennent des données brutes sans interprétation aucune. Les collections se fabriquent au quotidien dans une logique pragmatique et ciblée par rapport à des réponses à des problèmes techniques ou esthétiques. Les professionnels créent ainsi des bases de données faites d'échantillons. Les images collectées leur permettent d'anticiper et de se projeter sur ce qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour leurs futurs chantiers.

La constitution de collection est une activité d'information réelle chez l'ensemble des acteurs consultés, l'organisation des ressources en dossiers thématiques restant principalement un support de prise de décision. Les ressources sont aussi conservées dans des sortes de livres ou catalogues au cas où elles pourraient servir ultérieurement. Ceci nous rapproche du concept de « *personal information management* » (Bruce, 2005). La compilation des ressources sous forme de collections a donc une incidence très concrète, immédiate, les enjeux étant à la fois techniques et économiques. L'enquête montre très clairement que les collections jusqu'alors matérielles (revues, livres, échantillons) ont été remplacées presque exclusivement par des collections virtuelles, la numérisation (le passage du document papier au document numérique ou la numérisation du document matériel, assez fréquente) offrant finalement la condition de possibilité d'une patrimonialisation. Nous pouvons ainsi repérer trois types d'usages des collections constituées. Le premier est personnel et auto-formatif, les collections servant parfois pour la formation des salariés au sein de la micro entreprise en termes

d'acquisition de connaissances et de savoir-faire. Un deuxième usage, social, concerne les liens interpersonnels entre personnes travaillant sur le même projet. La collection documentaire va constituer un objet communicationnel et d'attention partagée permettant sa réalisation. L'usage politique de la collection, enfin, s'inscrit en filigrane dans les pratiques observées. La construction des collections en tant que patrimoine commun rend compte de l'affirmation de l'identité de la communauté autour de valeurs partagées.

Vers un modèle d'analyse des pratiques professionnelles croisant usages et dispositifs de patrimonialisation par la numérisation

La constitution des collections : production et numérisation de ressources

Le processus de numérisation des collections interroge le rapport aux objets collectés par les acteurs et les dispositifs de médiation à mettre en place. Dans l'évolution des dispositifs d'écriture, la numérisation a permis la reproductibilité et la « mise en communication » des objets patrimoniaux avec leur public (Davallon, 2006, p. 37). Insérant la mémoire dans un processus de trivialité (Jeanneret, 2008), elle autorise la mise en place de processus de circulation des idées, de transmission, de réappropriation, de construction coopérative et de diffusion des savoirs. Yves Jeanneret (2004, p. 14) invite à chercher dans la numérisation un moyen par lequel « le texte est donné à reconnaître, à saisir, à conserver et à transformer [...] ». La numérisation autorise le travail de préservation de l'information en réseau, ouvrant la possibilité de passer du schéma pyramidal du pouvoir sur l'information à une organisation réticulaire du savoir.

Pour construire un patrimoine utile à l'usage professionnel, la médiation passe par la production de ressources numériques et à numériser qui questionnent les collections à sélectionner alors que le patrimoine est en cours de construction, non validé, ni institutionnalisé ni attesté par la communauté. En effet, les ressources documentaires issues de catalogues papier peuvent constituer des collections à numériser dans des bases de données partageables, considérées comme des lieux sociaux et de savoirs partagés et mutualisés par la communauté de pratique. Nous entendons par ressources « [...] des informations construites dans une logique de médiation et d'usage (réception), évolutives (susceptibles d'être mises à jour), et éventuellement adaptables (personnalisables). Leur fonction est d'être utiles et de rendre des services. Elles fournissent du renseignement (instantané) mais non de la preuve (au sens d'un témoignage historique ayant été préservé) » (Lainé-Cruzé, 2004, p. 112). Les entretiens ont permis de cerner les types de ressources utilisées par les acteurs. Les collections à constituer doivent comprendre l'information scientifique, géographique (cadastre), juridique (normes), et technique (documents techniques unifiés par exemple). Or ces informations sont payantes, elles ne font pas partie des données ouvertes ou ne sont pas utilisables en tant que telles, et ne sont pas accessibles aux acteurs étudiés. Les documents à numériser sont les documents techniques possédés matériellement par les acteurs, les traces de leurs activités matérielles (photographies, recueils de notes sur les chantiers). La pertinence de la numérisation de ce type de documents repose sur les enjeux d'un renouvellement de l'infrastructure de l'information autour de métadonnées permettant aux acteurs de se réappropriier le savoir scientifique pour l'instant diffusé et commercialisé par le secteur privé. La réflexion sur une politique de numérisation des collections s'inscrit donc dans l'offre plus globale des contenus présents sur le web mais aussi accessibles sous forme d'abonnements payants. Les collections à numériser sont actuellement des collections individuelles et personnelles, partageables, via des serveurs quand on est à l'intérieur de l'entreprise. La dimension collective et collaborative des collections en construction, en opposition à la logique

commerciale et fermée des bases de données, reste cantonnée à une échelle limitée, essentiellement pour des raisons de formation à une culture de l'information partagée.

Prospection autour d'un dispositif de structuration des connaissances en éco construction

Le processus de numérisation implique finalement un dispositif structurant les connaissances dont ont besoin les professionnels (Peraya, 1999). Il sollicite les acteurs sur les critères d'une architecture de l'information à construire en fonction de collections numériques déjà présentes sur le web et rassemblées par eux, de collections d'objets matériels en leur possession à numériser, et de collections de données sous forme numérique à organiser. La difficulté de construire un dispositif adapté aux collections de la communauté réside dans la fragmentation et la diversité des contenus collectionnés. L'architecture de l'information désigne une approche de l'information qui combine la conception technique des dispositifs, l'organisation des contenus et le design orienté utilisateur (Morville, 2002). La notion traduit l'importance de la visualisation des documents et des réseaux à travers la métaphore spatiale, de l'accès pour l'utilisateur, et de l'organisation des contenus. A travers le dispositif envisagé, les acteurs doivent pouvoir incrémenter et utiliser les collections numériques, tout en ayant la possibilité de se réapproprier, de mutualiser, d'annoter, de compléter et de partager l'ensemble des collections. Pour l'instant, à la demande des acteurs interrogés, un agrégateur de contenu de type Netvibes a été réalisé à partir des données récoltées ; il peut fonctionner comme un outil de veille. Il met en visibilité et à disposition des éco architectes des ressources propres au domaine qu'il organise autour des phases du projet. Il vise en outre, en tant qu'outil de curation, la réflexion sur le travail collaboratif autour des projets. Cependant, l'agrégateur de contenu délivre un patrimoine fugace et volatil. Un dispositif plus complexe basé sur la constitution de profils d'utilisateurs et la description des documents à partir d'ontologies permettrait d'aider les acteurs à combiner leur système d'information interne et personnel avec des systèmes d'information interpersonnels et externes.

Dans cette perspective, le dispositif pourrait se construire autour de la mise en place d'une base de données, d'un système de classification, d'un vocabulaire pouvant prendre la forme d'un thésaurus pour avoir une base commune (corps de métiers, procédures, normes, phases) à partir de laquelle travailler, d'un processus de standardisation des données par le biais de formats, d'un espace de stockage des collections pour rendre lisible l'organisation documentaire globale des collections, d'un espace de partage et d'écriture collaborative via les réseaux socio-numériques. La création d'un tel dispositif a une valeur heuristique pour les acteurs de la communauté étudiée. Elle témoigne d'une volonté de réfléchir sur le développement de la documentation numérique et des processus de numérisation. Le travail sur la mise en scène de l'information peut contribuer à ouvrir la communauté à de nouvelles pratiques de mutualisation et de partage de connaissances dans le cadre de leur activité professionnelle tout en visant le renforcement de la logique patrimoniale autour du déploiement de pratiques documentaires renouvelées à partir de la collection.

Conclusion

Les recherches menées depuis deux ans auprès des éco-concepteurs montrent que le partage de connaissances au sein de la communauté s'appuie sur la constitution de collections numériques dans une perspective de patrimonialisation comprise comme un processus ouvert, dynamique et collectif. Au-delà de l'usage de documents, notamment techniques, au sein de leur activité de travail, les

acteurs ont besoin de construire une culture informationnelle commune fondée sur la transmission et la médiation de valeurs partagées et mutualisables. La construction de ce patrimoine s'organise autour d'une expérience partagée, une circulation des savoirs ancrée dans l'activité, et de l'écriture d'une mémoire collective et collaborative. La constitution de collections est une manière de reconstruire du sens à partir d'informations et de temporalités éclatées. La création d'un dispositif numérique axé sur la médiation et la valorisation de l'information professionnelle offre ainsi la possibilité d'une articulation entre l'action des individus et celle du secteur d'activité professionnelle considéré.

Références bibliographiques

- Bégain, Patrice (1998), *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de sciences po.
- Bergeron, Pierrette et al. (2010), « La gestion stratégique de l'information » (p. 183-205), in Salaün, Jean-Michel, Arsenault, Clément. (coord.), *Introduction aux sciences de l'information*, Paris, La Découverte.
- Boltanski Luc, Esquerre Arnaud (2014), « La « collection », une forme neuve du capitalisme la mise en valeur économique du passé et ses effets », *Les Temps Modernes*, Vol. 3, n° 679, p. 5-72.
- Boulogne, Arlette et al. (2014), « 1. Les fondamentaux », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 51, n° 1, p. 30-45.
- Bruce, Harry (2005), "Personal, anticipated information need", *Information Research*, 10/3, [En ligne] <http://informationr.net/ir/10-3/paper232.html>
- Calenge, Bertrand (2010), « Le nouveau visage des collections », *BBF*, t. 55, n° 3, p. 6-12.
- Caune, Jean (2006), *Culture et communication. Convergences théoriques et lieux de médiation*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Cazenobe, Adrienne (2010), *Les collections en devenir : typologie des documents, politique et traitement documentaires*, Paris, ADBS.
- Chastel, André (1997), « La notion de patrimoine » (p. 1433-1469), in Nora, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire, Tome 1*, Paris, Gallimard.
- Davallon, Jean (2006), *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès Lavoisier.
- Davallon, Jean (2015), « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions », *Patrimonializacao e sustentabilidade do patrimonio : reflexao e prospectiva, Nov 2014, Lisboa, Portugal* [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01123906>

Engeström, Yrjö (1999), "Activity Theory and Individual and Social Transformation" (p. 19-38), in Engeström, Yrjö, Mietinen, Reijo, et Punamäki, Reija-Leena (dir.), *Perspective on Activity Theory: Learning in doing: Social, Cognitive, and Computational Perspectives*, New York, Cambridge University Press.

Gellereau, Michèle (2007), « Dire les évolutions de l'espace. L'exemple d'une stratégie de mise en valeur du patrimoine des villes bastionnées dans le nord-ouest européen » (p. 79-87), in Chevalier, Yves, Juanals, Brigitte, *Espaces physiques, espaces mentaux. Identités et échanges*, Villeneuve d'Ascq : Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3.

Guyot, Brigitte (2006), *Dynamiques informationnelles dans les organisations*, Paris, Lavoisier.

Jeanneret, Yves (2011), « Les harmoniques du Web : espaces d'inscription et mémoire des pratiques », *MEI*, n° 32, p. 31-40.

Jeanneret, Yves (2008), *Penser la trivialité. Volume 1 : la vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès-Lavoisier.

Jeanneret, Yves (2004), « Le procès de numérisation de la culture : un défi pour la pensée du texte », *Protée*, n° 2, p. 9-18.

Lainé-Cruzel, Sylvie (2008), « Documents, ressources, données : les avatars de l'information numérique », *Information-Interaction-Intelligence*, vol. 4, n° 1, p. 105-119.

Lehmans, Anne (2012), « Intelligence écologique et communautés émergentes : une analyse des pratiques informationnelles en contexte d'incertitude », *Actes du 4e colloque spécialisé en sciences de l'information (COSSI) « Information, incertitudes, intelligences »*, p. 127-140.

Liquète, Vincent (2013), « Préserver la durabilité des pratiques informationnelles des acteurs de l'architecture éco-constructive : des pratiques informationnelles à une mémoire collective de travail », *Revue de l'université de Moncton*, Vol. 47, n°1, p. 67-86.

Leplat, Jacques (2004), « Eléments pour l'étude des documents prescripteurs », *@ctivités*, vol. 1, n°2, p. 195-216.

Martin, Frédéric, Bermès, Emmanuelle (2010), « Le concept de collection numérique », *BBF*, t. 55, n° 3, p. 13-17.

Morville, Peter (2002), « The Definition of Information Architecture », traduit de l'américain par Frédéric Cavazza, le 28 mai 2003, [En ligne] <http://iainstitute.org/fr/translations/000125.html>

Paganelli, Céline (2012), *Une approche infocommunicationnelle des activités informationnelles en contexte de travail : Acteurs, pratiques et logiques sociales*, HDR Université Stendhal - Grenoble III Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication.

Peraya, Daniel (1999), *Internet, un nouveau dispositif de médiation des savoirs et des comportements ?*,
[En ligne] http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/LME/ex-teachers/peraya/textes/cem_def.pdf

Perriault, Jacques (2015), « Retour sur la logique de l'usage », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°6, [En ligne] <http://rfsic.revues.org/1221>

Pontalis, Jean-Bertrand (2001), *Ce temps qui ne passe pas*, Paris, Gallimard.

Puig, Vincent (2013), « Contribuer n'est pas collaborer : un focus sur les dispositifs d'annotation de documents audiovisuels » in Dufrené, Bernadette, Ihadjadène, Madjid, Bruckmann, David (Dir.) *Numérisation du patrimoine. Quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?* Paris, Hermann, p. 177-190.

Roger T. Pédaque (2006), « Document et modernités » (p. 159-210), in *Le document à la lumière du numérique*, Paris, CF Edition.

Salaün, Jean-Michel (2012), *Vu, lu, su, les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*, Paris, La Découverte.

Soumagnac, Karel, Lehmans, Anne (2013), « Classement, indexation et rangement de ressources partageables dans une communauté de pratique ouverte : le cas de l'écoconstruction », *3d. International Symposium ISKO-Maghreb'2013 Concepts and Tools for Knowledge Management (KM), Nov 2013, Marrakech, Morocco*. [en ligne] <hal-00950835>

Stalder, Angèle, Delamotte, Eric (2014), « Informer, s'informer en contextes professionnels : une approche par le document technique » (p. 91-114), in Liquète, Vincent (dir.), *Cultures de l'information*, Paris : CNRS Editions.

Turgeon, Laurier (2010), « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », *Ethnologie française*, n°3, Vol. 40, p. 389-399.

Veschambre, Vincent (2009), « Dimension spatiale de la construction identitaire. Patrimonialisation, appropriation et marquage de l'espace » (p. 137-152), in Grandjean, Pernelle (dir.), *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan.

Wenger, Etienne (1998), *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge: Cambridge University Press.

Zacklad, Manuel (2004), « Documents pour l'Action (DopA) : statut des annotations et technologies de la communication », communication présentée au colloque *Le numérique : Impact sur le cycle de vie du document pour une analyse interdisciplinaire*, 13-15 octobre, Montréal, [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1209-processus-de-documentation-dans-les-documents-pour-l-action-dopa.pdf>

